

Comité Justice pour l'Algérie

Les massacres en Algérie, 1992-2004

Dossier n° 2

Salima Mellah

Mai 2004

Table

Résumé.....	4
Introduction	6
II. Les massacres dans le temps.....	9
1992-1993 : violences ciblées.....	9
1994-1995 : la terreur et l'horreur s'installent.....	11
<i>Forces régulières</i>	<i>12</i>
<i>Escadrons de la mort</i>	<i>13</i>
<i>Les groupes armés islamistes.....</i>	<i>14</i>
<i>Les milices anti-islamistes</i>	<i>16</i>
1995-1996 : l'armée prend le dessus, avec l'aide des GIA, et les massacres s'intensifient.....	18
Les « grands massacres » de l'été 1997	20
II. Témoignages de rescapés 24	
Massacre de Ar-Raïs, 28 août 1997	25
<i>Témoignage de Mme Bachiri, rescapée</i>	<i>25</i>
<i>Témoignage d'une autre rescapée</i>	<i>26</i>
Bentalha, 22 septembre 1997.....	27
<i>Bentalha, le récit de dix heures de tuerie.....</i>	<i>27</i>
<i>Chronique d'un massacre annoncé.....</i>	<i>28</i>
III. Les massacres à la lumière des événements politiques.....	31
1994 : Zérroual, un président « tenu »	31
1996 : « éradicateurs » contre « réconciliateurs »	33
1997 : la préparation de la fin de Zérroual.....	34
IV. Qui sont les responsables des massacres de 1997-1998 ?.....	36
Explications des divers acteurs et observateurs.....	36
Le GIA revendique	36
Quand des intellectuels épousent les arguments des généraux.....	38
Les ONG émettent des doutes quant à la version officielle.....	40
La responsabilité des militaires.....	41
Les massacres comme instrument de la guerre contre-insurrectionnelle ?.....	42
Hypothèses pour les massacres.....	44

V. Réactions nationales et internationales.....	47
Indignations partagées et appel à l'action.....	47
Le pouvoir algérien lance l'offensive	50
Le défilé diplomatique	51
Mission d'information d'une délégation onusienne	52
Conclusion.....	55
Annexes.....	57
Annexe 1.- Trois témoignages de massacres en 1994	57
<i>Témoignage de citoyens de Ténès (mai 1994)</i>	57
<i>Témoignage de citoyens de Berrouaghia (18 juin 1994)</i>	59
<i>Témoignage de citoyens de Lakhdaria (mai 1994)</i>	60
Annexe 2.- Liste (non exhaustive) des massacres de l'année 1997.....	63
Annexe 3.- Plan du massacre de Béni-Messous, 5 septembre 1997.....	68
Annexe 4.- Plan du massacre de Bentalha, 22 septembre 1997	69
Annexe 5.- Plan du massacre de Sidi-Hamed, 11 janvier 1998.....	71
Annexe 6.- Liste (non exhaustive) des massacres de 2002 et 2003.....	72
Annexe 7.- Appel d'intellectuels algériens pour une Commission d'enquête internationale sur la situation en Algérie (octobre 1997).....	75

Résumé

Les Algériens ont subi des formes de violences multiples depuis le putsch militaire en janvier 1992. Le nombre de morts, de blessés, de torturés, de disparus, d'orphelins, de déplacés, etc., n'est pas établi et varie selon les sources. Les services publics occultent les victimes de la violence d'État, tandis que les ONG ne peuvent que déduire des chiffres à partir des témoignages et des échantillons de recensement qui en découlent.

Dans ce dossier, nous nous penchons sur le douloureux problème des massacres. Ces tueries revêtent des formes différentes selon les objectifs poursuivis par les commanditaires qui eux aussi peuvent avoir des identités diverses. Au lendemain du coup d'État du 11 janvier 1992, une répression féroce s'abat sur le vainqueur des élections législatives, le FIS (Front islamique du salut), entraînant sa décapitation, le démantèlement de ses structures et la criminalisation de ses membres et sympathisants. Tout un arsenal de lois liberticides d'exception ainsi que le verrouillage de l'information permet peu à peu aux généraux putschistes de mener une guerre à huis clos. Au fil des mois et des années, différents groupes armés islamistes s'opposant au régime militaire verront le jour. Rapidement, ils s'en prendront aux policiers, mais il faudra plus d'un an pour que cette opposition armée très hétéroclite devienne une véritable menace pour les forces gouvernementales. Les groupes de maquisards islamistes font la guerre aux forces de l'ordre et ceux qu'ils considèrent être des suppôts de l'État. Grâce au soutien qu'ils trouvent au sein d'une population hostile au pouvoir, ils s'imposent dans certaines régions et y font régner leurs lois et ce par la violence s'ils le jugent nécessaire.

Tandis que dans les trois premières années, il est surtout question d'« homicides » qui désignent soit les exécutions extrajudiciaires commises par les forces de l'ordre soit les assassinats individuels perpétrés par les groupes armés, à partir de 1995 environ, le terme de « massacre » est progressivement employé pour qualifier des tueries. Alors que l'opinion internationale avait conscience que la lutte antiterroriste menée par le pouvoir se soldait par des milliers de personnes exécutées sommairement, il a fallu attendre que l'horreur des massacres commis à partir de fin 1996 prenne une ampleur indescriptible pour que les questions relatives aux responsables et commanditaires surgissent de manière pressante et que des premiers éléments de réponse voient le jour.

Pourtant, sur le terrain, un revirement avait eu lieu dès l'année 1995, quand l'armée et le DRS (Département du renseignement et de sécurité, ex-Sécurité militaire) reprirent progressivement le contrôle de la situation. Singulièrement, plus les groupes armés seront disséminés et affaiblis, plus la violence s'amplifiera et se complexifiera. Les acteurs seront multiples : des militaires, forces spéciales et miliciens agiront ouvertement ou en se faisant passer pour des groupes armés islamistes ; des escadrons de la mort « laïcs » ou « islamistes » en service commandé par le DRS ainsi que des faux groupes armés séviront, tandis que des groupes islamistes autonomes frapperont de manière indépendante ou en étant infiltrés de membres du DRS.

Cette confusion obéit en réalité largement à une stratégie de guerre anti-insurrectionnelle du pouvoir, qui a son prolongement politique. Elle s'est affinée au fil des ans, puisque le gouvernement algérien a réussi à faire taire tous ceux dans l'opinion publique nationale et internationale qui exigeaient des enquêtes indépendantes pour établir les responsabilités dans ces massacres. Si les décideurs militaires n'ont pu se laver de l'accusation de n'être pas intervenus pour protéger les populations en danger, ils ont pu déjouer les suspicions concernant leur implication directe dans les massacres.

Or ces suspicions sont très solidement fondées par un ensemble de faits troublants qui relèvent du contexte politique général, mais aussi par de nombreux témoignages de rescapés et de déserteurs de l'armée.

Les attentats et les massacres n'ont jamais cessé à ce jour, même s'ils ne font plus l'objet que de minuscules entrefilets dans les journaux occidentaux. Cette « banalisation du crime » permet

depuis le début des années 2000 de montrer une image de l'Algérie pacifiée, contrôlée, sécurisée. Il est vrai que depuis que Abdelaziz Bouteflika est président (avril 1999), leur nombre a baissé ; en revanche, la confusion et l'opacité qui les entourent se sont intensifiées et les rendent encore plus difficilement déchiffrables que dans la période qui précédait son premier mandat. Ce qu'il est important de relever, c'est que toutes les structures qui ont permis, d'une part, de commettre ces crimes et, de l'autre, d'instaurer l'impunité, sont toujours en place, de sorte que la machine peut à tout moment s'emballer à nouveau.

Il est urgent de faire aujourd'hui la lumière sur ce qui s'est réellement déroulé depuis le putsch du 11 janvier 1992, car la paix civile et la stabilité ne sont possibles qu'après une reconnaissance de la souffrance des victimes, la désignation des responsables des crimes et l'engagement d'un processus de réconciliation basé sur la vérité et la justice. C'est dans ce sens que la demande d'une commission d'enquête indépendante sur les massacres en Algérie reste pleinement d'actualité en 2004.

Introduction

Il n'est pas aisé de traiter du sujet des massacres commis en Algérie. Tout est fait pour en occulter l'ampleur, camoufler les circonstances exactes dans lesquelles ils ont été commis, brouiller les informations à propos de l'identité des assaillants et celle des commanditaires, bref pour éviter de trop s'y intéresser. Toutefois, acculés par l'opinion publique nationale et internationale en quête de vérité, le pouvoir et ses relais médiatiques ont propagé une version qui impute les massacres exclusivement au « terrorisme » islamiste — qualificatif qui glisse souvent vers celui d'islamique — et qui interdit toute autre interprétation, quitte à considérer ceux qui posent des questions et exigent des enquêtes indépendantes comme des « suppôts des terroristes ».

Le nombre de morts a toujours été sujet à polémique et ce jusqu'à nos jours. Le président Bouteflika a peu après son investiture au mois d'avril 1999¹ a avancé le chiffre de 100 000 victimes de la tragédie algérienne depuis 1992. C'était la première fois qu'un homme politique algérien donnait un tel chiffre. Jusque-là, le seuil des morts ne dépassait pas officiellement les 26 000. Début 2004, le général Rachid Laâlali, chef de la DDSE (Direction de la documentation et de la sécurité extérieure), avancera quant à lui que 48 000 personnes avaient trouvé la mort, parmi lesquels on compterait 24 000 civils, 9 500 soldats et 15 300 « terroristes »² ; alors que le MAOL (Mouvement algérien des officiers libres) pour sa part, indiquait déjà en mai 1999 le chiffre de 173 000 tués. Quant aux organisations de défense des droits de l'homme nationales telle la LADDH, elles estiment le nombre de victimes à plus de 200 000.

Depuis le coup d'État de janvier 1992, des massacres sont perpétrés en Algérie. Ces tueries revêtent des formes différentes selon les objectifs poursuivis par les commanditaires qui, eux aussi, peuvent avoir des identités diverses. Tandis que, au cours des trois premières années qui suivent le putsch du 11 janvier 1992, il est surtout question d'« homicides » (qui désignent soit les exécutions extrajudiciaires commises par les forces de l'ordre, soit les assassinats perpétrés par les groupes armés islamistes), à partir de 1995 environ, le terme de « massacre » est progressivement employé dans les médias algériens pour qualifier des tueries. Alors que l'opinion internationale avait conscience que la lutte antiterroriste menée par le pouvoir se soldait par des milliers de personnes exécutées sommairement, le glissement sémantique opéré graduellement vers la notion de massacre a permis d'en imputer la seule responsabilité aux groupes armés.

En fait, le terme de « massacre », ne correspondant à aucune notion juridique précise, sert à frapper les esprits par la brutalité des actes ainsi désignés, tout en les brouillant : le crime n'étant pas qualifié, les personnes ou les groupes touchés restent anonymes. Les coupables, eux, sont rejetés dans une opacité que le terme de « terroristes » ne peut qu'intensifier. Il en résulte un triple déni : de la souffrance des victimes, de la recherche de la vérité sur ces crimes et de la justice.

Il a fallu attendre que l'horreur des massacres commis à partir de fin 1996 prenne une ampleur indescriptible pour que les questions relatives aux responsables et commanditaires surgissent de manière pressante et que de premiers éléments de réponse voient le jour. Mais très rapidement, le pouvoir algérien est parvenu à verrouiller le champ médiatique en décrétant comme seule explication valable celle du terrorisme islamique, avec le soutien de certains médias occidentaux, peu soucieux d'investiguer une situation complexe, et prompts à se satisfaire d'une théorie confortant leurs préjugés — une « théorie » atrocement indifférente, on le verra, aux origines véritables d'une sauvagerie fondée sur le mépris absolu de la vie humaine. Celle-ci s'imposera d'autant plus après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis que le danger d'un terrorisme islamiste international confortera la position algérienne.

¹ Le 26 juin 1999 lors du sommet économique de Crans Montana.

² Thomas SCHMID, « Duell in Algier », *Die Zeit*, 29 janvier 2004.

Au lendemain du coup d'État du 11 janvier 1992, une répression féroce s'abat sur le vainqueur des élections législatives, le FIS (Front islamique du salut), entraînant sa décapitation, le démantèlement de ses structures et la criminalisation de ses membres et sympathisants. Tout un arsenal de lois liberticides d'exception, ainsi que le verrouillage de l'information, permettent peu à peu aux généraux putschistes de mener une guerre à huis clos : une guerre qui dépassera de loin l'objectif de l'élimination d'un parti politique, pour devenir un moyen de gestion des conflits tant sur le plan national qu'international et surtout de la pérennisation de leur présence aux commandes du pays. Une logique de guerre se met donc en place à partir de janvier 1992³ qui invoquera en permanence la « menace terroriste » pour justifier les pires crimes.

L'heure n'est donc pas à l'apaisement et les propos tenus en mai 1992 devant ses officiers par le chef du contre-espionnage et numéro deux du DRS (Département du renseignement et de sécurité, ex-Sécurité militaire), le colonel Smaïl Lamari (dit « Smaïn »), et rapportés par l'ex-colonel Mohammed Samraoui, l'un de ses proches collaborateurs qui a déserté l'armée en 1996, sont révélateurs : « Je suis prêt et décidé à éliminer trois millions d'Algériens s'il le faut pour maintenir l'ordre que les islamistes menacent⁴. » Mais ce programme sanguinaire sera mis en œuvre en utilisant les méthodes les plus sophistiquées, dont les différentes techniques de guerre psychologique et contre-insurrectionnelle.

La sophistication de cette stratégie — jusque-là inédite, par son ampleur, dans l'histoire des terrorismes d'État de la seconde moitié du XX^e siècle — explique la difficulté des victimes comme des observateurs à en prendre toute la mesure. Plus tard, différents protagonistes, témoins et victimes, pourront ainsi donner des descriptions et des explications d'un crime précis, mais sans toutefois pouvoir expliquer comment il s'inscrivait dans une logique d'ensemble. Et inversement, de nombreux observateurs et analystes comprendront la stratégie globale ayant pour but le maintien au pouvoir par la terreur d'un groupe de généraux, sans pour autant pouvoir comprendre leurs intentions dans tel ou tel crime particulier. La grande victoire des généraux putschistes et de leurs relais civils est d'avoir su brouiller les cartes à tel point que, jusqu'à nos jours, ni les responsables des plus graves crimes, ni les motifs du choix des victimes ne sont connus de l'opinion publique. Cette stratégie de la confusion sciemment créée et entretenue permettra aux généraux non seulement une grande latitude d'action, mais aussi d'impliquer un grand nombre d'acteurs dans la violence, contribuant ainsi à garantir l'impunité aux véritables responsables.

Au fil des mois de 1992, différents groupes armés s'opposant au régime militaire verront le jour. Rapidement, ils s'en prendront aux policiers, mais il faudra plus d'un an pour que cette opposition armée très hétéroclite commence à se structurer face aux forces gouvernementales. Les groupes de maquisards font la guerre aux forces de l'ordre et à ceux qu'ils considèrent être des « suppôts de l'État » (y compris de simples fonctionnaires). Grâce au soutien qu'ils trouvent au sein d'une population hostile au pouvoir (ou qu'ils lui imposent), ils font régner leur loi dans certaines régions, par la violence s'ils le jugent nécessaire.

³ Le pouvoir algérien a tout fait pour engager une confrontation avec le mouvement islamiste dans sa globalité et non pas seulement avec sa composante armée, qui a d'ailleurs pris près d'un an pour se constituer. Rappelons en effet que les sympathisants du FIS n'ont pas immédiatement réagi à l'annulation des élections, ni aux arrestations massives de responsables du FIS. Ce n'est que lorsque le pouvoir promulgue le 20 janvier 1992 une loi interdisant les rassemblements aux abords des mosquées que des confrontations se déclenchent entre manifestants et forces de l'ordre. Les mosquées, très fréquentées, furent encerclées et les fidèles violemment réprimés. Ces « vendredis noirs » causèrent la mort de dizaines de personnes, des centaines furent blessées, tandis que des milliers furent arrêtées et envoyées camps d'internement dans le Sud du pays, sans être jamais présentées devant la Justice. Pour échapper à la répression, certains militants ont fui l'Algérie, d'autres ont rejoint les premiers maquis alors en cours de constitution.

⁴ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang. Algérie : comment les services secrets ont manipulé les groupes islamistes*, Denoël, Paris, 2003, p. 162. Cet ancien lieutenant-colonel, responsable jusqu'en 1992 du « Service de recherche et d'analyse » (SRA) du DRS, était alors le bras droit du chef du contre-espionnage, Smaïn Lamari, et informé à ce titre sur une partie des manipulations de celui-ci.

Le revirement aura lieu durant l'année 1995, quand l'armée et le DRS reprennent progressivement le contrôle de la situation sur le terrain. Mais singulièrement, plus les groupes armés seront disséminés et affaiblis, plus la violence s'amplifiera et se complexifiera.

Les attentats et les massacres n'ont jamais cessé à ce jour, même s'ils ne font plus l'objet que de minuscules entrefilets dans les journaux occidentaux. Cette « banalisation du crime » permet depuis le début des années 2000 de montrer une image de l'Algérie pacifiée, contrôlée, sécurisée. Il est vrai que depuis l'élection d'Abdelaziz Bouteflika en avril 1999 à la présidence de la République, le nombre de tueries a baissé ; en revanche, la confusion et l'opacité qui les entourent se sont intensifiées et les rendent encore plus difficilement déchiffrables que dans la période qui précède son premier mandat. Ce qu'il est important de relever, c'est que toutes les structures (militaires, policières et judiciaires) qui ont permis, d'une part, de commettre ces crimes et, d'autre part, d'instaurer l'impunité, sont encore en place, de sorte que la machine peut à tout moment s'emballer à nouveau. Et c'est d'ailleurs ce qui s'est passé à plusieurs reprises, notamment lors des émeutes qui se sont déroulées en Kabylie à partir du mois d'avril 2001 (les forces de l'ordre ont tué plus de 120 personnes et pratiqué la torture à grande échelle⁵).

La revendication de mise en place d'une commission d'enquête indépendante et impartiale, nationale ou internationale reste d'actualité tant que les mécanismes permettant de tels crimes n'auront pas été mis à nu et les responsables traduits devant des tribunaux.

⁵ Voir le rapport de la LIGUE ALGERIENNE DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME, *La répression du printemps noir (avril 2001-avril 2002)*, avril 2002 (in Documents de base n° 3-10).

II. Les massacres dans le temps

1992-1993 : violences ciblées

Du 3 au 7 février 1992, en réaction à une manifestation suite à l'arrestation d'un imam à Batna, les forces de l'ordre et l'armée interviennent et chargent les protestataires. Il y aura des dizaines de morts (officiellement quatorze) dont voici certains noms : Derghal Yamina, 60 ans, Khellaf Abdennabi, 27 ans, Merzekane Lakhdar, 18 ans, Louchene Abdelmadjid, 18 ans, Chekabi Fawzi, 24 ans, Abdelmadjid Mohamed, 30 ans, Ibrahim Lotfi, 60 ans, Aouam Mahmoudi, 22 ans, Meddour Ammar, 22 ans, Yakhlaf Ibrahim, 18 ans, Achach Said, 15 ans, Deram Salim, 17 ans, Hamlaoui Lazhar, 11 ans, Benzeroual Samir, 20 ans, Benkezza Tarek, 14 ans, Bourenane Salim, 22 ans ; et douze autres personnes non identifiées, âgées de 13 à 45 ans, dont sept enfants⁶.

Dès 1992 donc, des milliers de sympathisants du FIS ou présumés tels sont arrêtés, emprisonnés, déportés dans les camps d'internement dans le Sud du pays et des dizaines sont tués lors des affrontements aux abords des mosquées les vendredis de la prière hebdomadaire ou lors de ratissages effectués par les forces de l'ordre, et assez rapidement par des forces spéciales de la police, nommés communément « Ninjas ». Les campagnes d'arrestations sont facilitées par l'état d'urgence imposé le 9 février 1992, le décret sur la lutte antiterroriste promulgué le 30 septembre et l'instauration du couvre-feu à partir du 5 décembre de la même année. Ces dispositions permettent aux forces de l'ordre d'agir sous couvert de la loi, tandis que les pratiques illégales s'établissent comme normes. C'est dans cette impunité en partie codifiée que des massacres sont commis par les agents de l'État.

De nombreux opposants islamistes ont pour leur part choisi la lutte armée. Ils s'attaquent aux forces de l'ordre, de préférence aux simples policiers de quartier pour récupérer des armes qu'ils n'ont pas encore. Une multitude de petits groupes, souvent constitués d'anciens combattants en Afghanistan, agissent sans programme ni stratégie communs. L'année 1992 est marquée de dizaines d'assassinats de membres des forces de sécurité, les policiers étant ceux qui ont perdu le plus grand effectif. S'ajoutent à ces opérations des attaques de banques et de commissariats ou brigades de gendarmerie, ainsi que des attaques contre des fonctionnaires civils.

Amnesty International, qui fait en mars 1993 un bilan de l'année écoulée, rapporte :

Since the introduction of the state of emergency more than 270 members of the security forces and up to 20 civilians have been killed by armed underground opposition groups, operating in towns and in remote rural areas of Algeria. During the same period up to 300 government opponents and others were killed by members of the security forces. Many of these deaths appear to have occurred in the context of armed clashes. [...]

In addition to those killed in armed clashes, unarmed civilians not involved in violent activities and innocent bystanders have also been killed by members of the security forces in the context of demonstrations against the Algerian Government, and in the course of raids to arrest suspected government opponents in hiding. An unknown number of civilians have also been killed while failing to stop at police road blocks and for breaking curfews imposed during the state of emergency⁷.

Si, des deux côtés, une lutte est engagée tant sur le plan de la propagande que militaire, les deux parties ne sont pas prêtes à s'affronter et agissent par civils interposés. Le FIS, en réalité, ne s'est pas préparé à la guérilla ; en revanche, des groupes gravitant à la périphérie du parti avaient pris certaines dispositions dès 1991, mais sans pouvoir encore entraîner des masses dans leur entre-

⁶ COMITE ALGERIEN DES MILITANTS LIBRES DE LA DIGNITE HUMAINE ET DES DROITS DE L'HOMME, *Livre blanc sur la répression en Algérie (1991-1994)*, tome 1, Éditions Hoggar, Genève, 1995, p. 89-90.

⁷ AMNESTY INTERNATIONAL, *Deteriorating human rights under the state of emergency*, mars 1993.

prise. Du côté de l'État, bien que les militaires aient pris les commandes et chapotent tous les corps armés, ils n'ont pas véritablement la maîtrise complète de la lutte contre une rébellion qui commence à se former.

Des deux côtés donc, l'année 1992 est une année de « préparation ». Les forces de l'ordre ne maîtrisent pas les quartiers à majorité islamiste, dans lesquels les groupes vont se former pour en contrôler la vie sociale, économique et les relations avec l'extérieur. La mise au pas de ces quartiers est possible en raison de la résistance passive qu'oppose une partie significative de la population aux représentants de l'État et de sa sympathie pour les insurgés qui sont souvent ses enfants, mais elle se fait aussi par des mesures restrictives, des lois et des interdits émis par ces mêmes groupes qui n'hésitent pas à tuer pour imposer leur conception de la cohésion sociale. Ce processus prend un certain temps, et ce n'est que vers la mi-1993 qu'on peut parler de « zones contrôlées » par les islamistes. Il s'agit notamment de la périphérie d'Alger, des villes de Blida et de Larbaâ, Meftah, etc.⁸

Nesroulah Youss, habitant de Bentalha, un quartier de la grande banlieue d'Alger, a relaté dans un livre-témoignage la situation locale depuis le début des années 1990, les sympathies d'une partie de la population pour le FIS, la montée des groupes armés, puis le basculement dans l'horreur qui aboutira au tristement célèbre massacre de septembre 1997 qui a fait plus de 400 victimes. Il décrit dans ces termes l'évolution de la situation dans son quartier :

Vers la fin de l'année 1992 mais surtout en 1993, des tracts accrochés aux murs font leur apparition. Ils sont signés par des groupes armés. Il y est fait état de leurs exploits : il s'agit surtout d'attentats contre des policiers, militaires, casernes ou brigades pour récupérer des armes. [...]

Peu à peu, les règles établies par les groupes s'imposent et leurs instructions deviennent des interdits. Le contact avec les autorités est prohibé et il est déconseillé de se rendre au commissariat, de travailler avec l'administration de la commune. À partir de 1993, il est interdit de fumer puis de lire les journaux, de regarder la télévision et les femmes doivent porter le *hidjab*. [...] Nous sommes encore dans une période où la population ne ressent pas ces interdits comme tels et se soumet volontairement aux diktats. C'est une façon de se démarquer de ceux qui ont toléré le putsch et d'exprimer son opposition. On sait que c'est un geste de bravoure que de porter la barbe. Car la répression est féroce et les barbus sont souvent arrêtés aux barrages : on la leur enlève avec des moyens sauvages. Durant les tortures, les barbes sont brûlées, extirpées avec des pinces ou arrachées après avoir été emplâtrées. Le barbu est devenu synonyme de barbare inculte. Il est l'ennemi désigné.

Mais tout le monde ne se plie pas aux exigences, bien évidemment, et certains refusent les prescriptions ou bien changent de quartier. Et comment ne plus parler à un policier ou ne plus se rendre au commissariat ? On peut affirmer cependant que dans les quartiers populaires de la périphérie d'Alger, l'opposition aux groupes n'est guère manifeste dans les deux premières années. Bien au contraire, ces derniers sont soutenus puisqu'ils combattent le régime jugé impie et injuste. Ce n'est pas tant la lutte pour l'instauration d'un État islamique qui motive les gens que le soutien à un mouvement persécuté et contraint de passer à la clandestinité afin de résister à l'injustice qui s'abat quotidiennement sur lui. Beaucoup de villageois sont prêts à nourrir les combattants et à leur remettre les fusils de chasse. À Bentalha, les premiers groupes commencent à s'installer dans les vergers ; ils construisent des casemates et investissent le grand oued à l'ouest de notre quartier⁹.

Les menaces et les attentats contre des civils, notamment ceux jugés hostiles aux islamistes, prendront de l'ampleur à partir de 1993. Les professionnels des médias paieront un lourd tribut avec près d'une centaine de personnes tuées dans les années 1993-1996, mais tous les corps socioprofessionnels auront à subir des morts : enseignants, musiciens, syndicalistes, bergers, membres de divers partis politiques, religieux tant musulmans que chrétiens, etc., des centaines de personnes trouveront la mort sans qu'on sache pour un grand nombre d'entre elles qui sont les commanditaires de

⁸ Voir Dossier n° 19 : Salima MELLAH, *Le mouvement islamiste algérien entre autonomie et manipulation*.

⁹ Nesroulah YOUS (avec la collaboration de Salima MELLAH), *Qui a tué à Bentalha ? Chronique d'un massacre annoncé*, La Découverte, Paris, 2000, p. 41 et 43.

leur assassinat. Ainsi le meurtre du réputé journaliste et écrivain Tahar Djaout, le 26 mai 1993, a été imputé à pas moins de cinq groupes armés sans que la vérité ait été faite¹⁰.

Du côté de l'État, il faut attendre septembre 1992 avant que la structure qui va gérer pendant des années la « lutte contre le terrorisme » soit véritablement opérationnelle. Il s'agit du Centre de conduite et de coordination des actions de lutte anti-subversive (CCC/ALAS, ou, en abrégé, CLAS).

Cette structure était composée d'unités des « forces spéciales » de l'ANP et d'éléments du DRS. Au début, le CLAS regroupait trois régiments de parachutistes (le 4^e et le 18^e RAP, le 12^e RPC), un bataillon de police militaire (le 90^e BPM) et un régiment de reconnaissance (le 25^e RR). Des éléments du Groupement d'intervention rapide de la gendarmerie (GIR) et de la DCSA étaient également mobilisés pour encadrer les opérations de ratissage effectuées par ces « hommes de l'ombre »¹¹.

Pourtant, à cette période déjà, des méthodes subversives sont employées par les services de l'État. Durant cette année 1992, ont lieu deux événements qui auront un énorme impact sur l'opinion. Le premier est l'attentat contre sept policiers dans la rue Bouzrina à la Casbah, le 9 février 1992, le jour de la promulgation de l'état d'urgence et qui, selon des sources convergentes¹², semble être un massacre commis (ou commandité) par des éléments du DRS dans le but de mettre au pas les policiers — lesquels, de par leur proximité avec la population, n'ont pas subi alors le même conditionnement des militaires, souvent hostiles aux islamistes. Toutefois, il s'agit aussi d'accréditer aux yeux de l'opinion publique nationale et internationale la force de frappe des « terroristes », pour justifier les moyens mis en œuvre par l'État. Le deuxième attentat marquera encore plus les esprits, car il s'agit d'une bombe frappant aveuglément dans l'aéroport d'Alger, le 26 août 1992. Il y aura neuf morts et plus d'une centaine de blessés. Cet attentat sera attribué au FIS (qui s'en défendra avec vigueur) et justifiera le décret de lutte contre le terrorisme promulgué le 30 septembre 1992. De nombreuses zones d'ombre continuent à planer sur ce crime jamais élucidé, mais pour lequel des hommes ont été condamnés à mort et exécutés.

1994-1995 : la terreur et l'horreur s'installent

C'est à partir du printemps 1994 que, quotidiennement, des morts seront à déplorer par dizaines. Tous les rouages des forces de sécurité sont mobilisés dans la « lutte contre le terrorisme ». Et les nouveaux crédits qu'obtient l'État, grâce notamment au soutien de la France (qui favorise alors le rééchelonnement de la dette publique algérienne au Club de Paris¹³), permettent aux militaires d'intensifier leurs opérations de ratissages et d'arrestations. Celles-ci se soldent par des dizaines de morts quotidiennement parmi les civils. Cependant il y a, dès cette date, différents acteurs : les forces de l'ordre régulières (forces spéciales de l'armée, police, gendarmerie), différents groupes paramilitaires liés au DRS s'affichant comme anti-islamistes ou se faisant passer au contraire pour des islamistes (escadrons de la mort), des groupes armés islamistes véritablement autonomes et d'autres manipulés ou contrôlés par le DRS, et enfin les milices qui commencent à se constituer dès mars 1994.

Dans les quartiers dans lesquels les habitants sympathisaient pour la cause islamiste, il devient de plus en plus difficile de comprendre ce qui se passe et de choisir un comportement qui garantisse la survie. Il y a des familles qui ont un fils dans le maquis et qui en envoient un dans la police, d'autres ne voient jamais leurs fils ou mari policier de peur des représailles, certaines familles cachent le fait que leur enfant est engagé dans la lutte armée.

¹⁰ Voir Dossier n° 7 : Sahra KETTAB et François GEZE, *Les violations de la liberté de la presse*.

¹¹ ALGERIA-WATCH et Salah-Eddine SIDHOUM, *Algérie : La machine de mort*, octobre 2003, <http://www.algeria-watch.org/fr/mrv/mrvtort/machine_mort/machine_mort.htm>.

¹² Sur cette affaire, voir la synthèse des informations disponibles établie par Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, La Découverte, Paris 2004, p. 276 sq.

¹³ Voir Dossier n° 14 : Omar BENDERRA et Ghazi HIDOUCI, *Algérie : économie, prédation et État policier*.

Nous tentons de distinguer dans ce qui suit les différents corps impliqués dans ces massacres tout en sachant que ces formations opèrent parfois ensemble (par exemple les forces régulières et les escadrons de la mort) et qu'il est très souvent impossible de différencier les groupes armés les uns des autres.

Forces régulières

Comme le décrivent les témoins de cette période, le « cortège des morts », pour reprendre les termes employés dans le témoignage de Nesroulah Yous, commence dès 1994. À partir de cette date et pendant quelques années, principalement dans l'Algérois, le nombre de cadavres retrouvés au bord des routes, dans les décharges publiques, dans les rues de quartiers, dépassera l'entendement. Il s'agit là — comme nous l'avons dit plus haut — d'exécutions extrajudiciaires de personnes arrêtées à leurs domiciles et tout simplement liquidées, ou bien de suspects torturés et assassinés. C'est par douzaines que les hommes sont poussés dans la nuit à l'ombre du couvre-feu hors de leurs demeures et tués dans la rue, comme l'explique l'ex-colonel Samraoui :

De mars à août 1994, une offensive terrible fut déclenchée par le CCC/ALAS et le DRS contre la population civile. C'est à cette époque, je l'ai dit, que l'OJAL, escadron de la mort du DRS, a sévi le plus activement et que furent officialisées les milices. Et que, surtout, les para-commandos des « forces spéciales » et les éléments des CTRI multiplièrent les liquidations de masse de civils (le plus souvent attribuées ensuite aux groupes islamistes), faisant des milliers de victimes.

Cette période a inauguré le développement à une échelle incroyable de la pratique des « disparitions », qui a particulièrement affecté les anciens détenus des camps du sud, dont beaucoup n'avaient aucune activité politique ou faisaient seulement partie des réseaux de soutien aux groupes armés. À l'initiative du DRS, des milliers d'hommes vont ainsi être arrêtés illégalement par les forces de sécurité : souvent détenus et torturés dans un premier temps dans un commissariat ou une gendarmerie, ils étaient ensuite transférés au CTRI de la région militaire et froidement liquidés¹⁴.

La chronologie (non exhaustive) des massacres établie par Salah Eddine Sidhoum à partir de l'année 1994 fait état pour le premier semestre de cette année 1994 des massacres suivants :

15 janvier : Ratissage à Larbaâ (Blida). 11 citoyens sont arrêtés. Leurs cadavres criblés de balles seront retrouvés le lendemain, à proximité de leurs domiciles.

Du 18 au 22 mars : 25 cadavres de citoyens arrêtés lors de ratissages sont retrouvés à Médéa et Berrouaghia et 19 autres à Cherarba et les Eucalyptus.

19 mars : Les cadavres de 20 citoyens sont retrouvés dans les rues de Ouled El Fodda. Selon le témoignage de leurs familles aux organisations internationales des droits de l'homme, ils auraient été arrêtés lors de rafles militaires.

20 mars : 14 cadavres sont retrouvés dans les rues de Blida. Ils avaient été arrêtés la veille, selon le témoignage de leurs familles par des parachutistes, en représailles à la mort de six policiers.

29 avril : 65 fidèles sont enlevés de la Mosquée de Taoughrit (Ténès) par des hommes en tenue militaire et circulant à bord de véhicules militaires selon le témoignage de leurs familles. Ils seront retrouvés morts à la périphérie du village.

4 mai : 173 cadavres sont retrouvés dans la forêt d'El Marsa, dans la région de Ténès (Chlef). Selon le témoignage de leurs familles, ils feraient partie d'un groupe de plus de 200 citoyens arrêtés par des militaires le 25 avril 1994 dans les villages de Taoughrit, Ouled Boudoua, Sidi Moussa et Tala Aïssa, en représailles à la mort d'une quinzaine de militaires dans une embuscade dans la région de Ténès.

22 mai : 43 cadavres mutilés et brûlés sont retrouvés éparpillés dans l'oued et près de la voie ferrée de la ville de Lakhdaria (Bouira). Selon les témoignages de leurs familles ils avaient été arrêtés quelques jours plus tôt lors d'un ratissage militaire.

¹⁴ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 211.

2 au 10 juin : 72 cadavres mutilés de citoyens de Lakhdaria sont retrouvés éparpillés sur l'autoroute¹⁵.

Et les massacres cités ci-dessus ont été soit passés sous silence par des médias embrigadés, soit attribués aux islamistes. Grâce aux défenseurs des droits humains qui ont pu récolter les témoignages des familles et voisins témoins de ces crimes, une partie de ces crimes a pu être élucidée.

Il ressort de ces témoignages que ces ratissages et campagnes de liquidation sont l'œuvre des forces de sécurité, gendarmerie, police et armée, parfois « combinées », très souvent en collaboration avec le DRS. C'est la raison pour laquelle les familles ou les voisins des victimes peuvent parfois identifier non seulement les corps engagés, mais aussi les identités de leurs membres. Mais d'autres acteurs entrent en jeu qui eux ne sont pas identifiables.

Escadrons de la mort

Les premiers escadrons de la mort sont apparus fin 1993, assassinant des personnes ciblées (notamment cheikh Bouslimani, président de l'association caritative Al irchad wal-islam, assassinat d'abord revendiqué par l'OJAL puis le GIA). Nous connaissons l'OJAL (Organisation des jeunes Algériens libres) et l'OSRA (Organisation pour la sauvegarde de la République algérienne), qui ont sévi dans différentes régions et massacré des suspects. Beaucoup d'autres groupes paramilitaires ont vu le jour sans qu'ils ne soient connus. Ces premières formations revendiquent publiquement leur opposition aux islamistes.

L'OJAL a surtout été active en mars et avril 1994, mais elle a revendiqué des dizaines d'assassinats, laissant une empreinte sanglante et durable dans l'Algérois, à Blida, Médéa, Chlef, Boufarik... Voici un exemple, parmi bien d'autres, de ses exactions : le 11 avril 1994, on découvrait à Aïn-Naâdja les cadavres de cinq jeunes assassinés portant ce message signé OJAL : « C'est le sort réservé à ceux qui aident les terroristes »¹⁶.

Dans un recueil de témoignages de victimes est rapporté le massacre précédemment évoqué de 173 personnes (commis en mai 1994 à la suite d'une embuscade organisée par la rébellion dans la région de Ténès, qui s'était soldée par seize militaires tués). Les représailles ont été d'une extrême violence, puisque des hommes ont été kidnappés sans établir leur culpabilité, ont été affreusement torturés avant d'être brûlés et jetés par hélicoptère. Il ne s'agit pas là d'un fait exceptionnel, mais d'une pratique courante de laquelle personne ne parlait. Il faut relever dans cet exemple la collaboration des forces régulières et des escadrons de la mort. Nous présentons en annexe trois exemples de cette forme de massacres, commis en 1994¹⁷.

L'ex-président Zéroual en personne a reconnu l'existence des escadrons de la mort. En 2001, la presse a rapporté les propos qu'aurait tenu celui-ci face à une personnalité politique :

Les escadrons de la mort ont existé. Ils ont tué. Ils sont encore dans l'impunité. L'aveu est dur. Très dur. Il émane de l'ancien président Liamine Zéroual. Selon Louisa Hanoun, l'ancien chef de l'État avait reconnu, au cours d'une rencontre officielle, l'existence d'escadrons de la mort qui activaient en Algérie au milieu des années 1990. Zéroual avait affirmé que ces groupes n'étaient pas « institutionnels », ne relevaient pas de structures officielles, mais dépendaient de « groupes d'intérêts » plus difficiles à identifier¹⁸.

¹⁵ Salah-Eddine SIDHOUM, *Chronologie des massacres en Algérie (1994-2002)*, Algeria-Watch, http://www.algeria-watch.org/mrv/2002/bilan_massacres.htm, voir Documents de base n° 3-14.

¹⁶ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 203.

¹⁷ Voir annexe 1. Ces trois exemples sont des résumés des témoignages recueillis par le Comité algérien des militants libres de la dignité humaine et des droits de l'homme, publiés dans le *Livre blanc de la répression (1991-1994)*, tome 1, op. cit., p. 77-84.

¹⁸ *Le Quotidien d'Oran*, 6 décembre 2001.

L'ex-lieutenant-colonel Mohammed Samraoui confirme pourtant que certaines de ces formations sont directement liées aux structures du DRS. Il rapporte un entretien qu'il a eu avec le chef du Centre principal militaire d'investigation (CPMI) dépendant de la DCSA (Direction centrale de la sécurité de l'armée, l'une des principales branches du DRS), centre situé à Ben-Aknoun, dans la banlieue d'Alger (dirigé de 1990 à 2001 par le colonel Athmane Tartag, dit « Bachir », qui fut promu général en 2003).

Lors de mon entretien avec le lieutenant-colonel Tartag, j'ai appris que, dès le début 1992, il avait constitué sur ordre du colonel Kamel Abderrahmane [chef de la DCSA de l'époque, NdR], une unité de « commandos » appelée « unité d'action » qui se chargeait non seulement de l'exécution des suspects, mais également de terroriser les familles d'islamistes dans les quartiers considérés comme leurs fiefs. Selon ses propos, « il coupait le soutien aux intégristes qui ne devaient plus retrouver refuge chez leurs parents ».

Cette unité était constituée de plusieurs groupes de six à dix éléments accoutrés en tenue « afghane » et portant des barbes d'une dizaine de jours. Au milieu de la nuit, à bord de véhicules civils banalisés, ils se rendaient dans les quartiers « islamistes » comme Cherarba, Les Eucalyptus, Sidi-Moussa, Meftah, etc., pour cibler des familles bien précises, celles des islamistes recherchés. Ils frappaient à la porte en criant : « Ouvrez, nous sommes des *moudjahidine*. » Dès que la porte s'ouvrait, les occupants étaient tous massacrés. Le lendemain, les quotidiens nationaux attribuaient ces crimes aux islamistes ou à la guerre fratricide déchirant leurs rangs. En 1993 et 1994, le bilan quotidien de ces exactions variait de dix à quarante victimes¹⁹.

Comme Samraoui le décrit très bien, ces groupes occultes ne revendiquent plus leurs massacres et des centaines de victimes tomberont sous leurs balles ou leur couteaux, faisant croire aux survivants qu'ils sont des islamistes. Ils apparaissent avec des habits de « moudjahidine », des bandeaux aux couleurs de l'islam, se présentent comme des « frères ». En fait, ce changement fictif d'identité permet à la fois de liquider des suspects et, en semant la terreur, de pousser les habitants des villages-martyrs de se désolidariser de la rébellion. Et surtout, ces massacres, attribués aux islamistes, frappent l'imagination d'un Occident prompt à admettre la version officielle algérienne colportée par les soutiens civils de la junte au pouvoir qui pendant des années matraqueront l'opinion publique des pays qu'ils visiteront.

Les groupes armés islamistes

Une rébellion armée s'est organisée à partir de 1993 dans plusieurs régions montagneuses difficilement accessibles aux troupes régulières. Il s'agit du mont Chréa dans l'Algérois, ceux de l'Ouarsenis à l'ouest et ceux des Aurès à l'est. Certains groupes « activistes » aussi dans les villes, de préférence dans les quartiers populaires, notamment d'Alger, où ils disposent de larges soutiens. Dans la région du nord sévissent différents groupes qui portent des coups rudes à l'armée, aux biens de l'État et à des fonctionnaires. Les médias n'en font jamais état pour ne pas saper le moral des troupes, c'est la raison pour laquelle le rapport de forces et les pertes des deux côtés ne sont pas connus. Mais il semblerait que les années 1993-1994 aient été les plus dures pour l'armée, qui a cependant reconquis le terrain à partir de 1995. D'ailleurs, un général interviewé anonymement en 1998 le reconnaît :

La pire période a été le printemps 1994, lorsque le GIA et, dans une moindre mesure, l'AIS ont pris l'initiative dans plusieurs zones en attaquant des cibles économiques et militaires. Ils saccaquaient tout, incendiaient usines et entrepôts, sabotaient routes, voies ferrées et réseaux électriques. Ils réussirent aussi à détourner des avions et des trains, à dévaliser des banques et même, temporairement, à prendre le contrôle de quelques villages. À un moment donné, certaines parties du territoire

¹⁹ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 199-200.

national étaient devenues des zones interdites à la plupart des citoyens. A l'époque, les terroristes disposaient d'une immense capacité de recrutement. Environ 500 jeunes gens — et quelques jeunes femmes — s'enrôlaient chaque semaine. Mais, depuis 1995, le vent a définitivement tourné. Nous avons totalement nettoyé les zones entourant les cibles sensibles, si bien que les groupes armés sont devenus incapables d'attaquer la moindre installation économique ou militaire d'importance²⁰.

Du côté des groupes armés se réclamant de l'islam, la violence se déchaîne donc à partir de 1994-1995. Les morts d'hommes répondaient jusqu'à présent au conditionnement d'une société selon une conception politique et religieuse stricte de la *chari'a* énoncée par des chefs locaux sans grande culture religieuse. Ou bien ces assassinats étaient la conséquence d'une sanction de ceux qui ne respectaient pas les « normes » et les interdits. Cependant, à partir de fin 1994, les assassinats répondent à une logique de terreur qui devient de moins en moins « compréhensibles ». Des habitants des quartiers pourtant acquis aux idées islamistes et soutenant matériellement les opposants armés sont victimes de massacres signés par le GIA (Groupe islamique armé). Il ne s'agit plus de commis de l'État, militaires ou miliciens, mais de civils dont l'« erreur » aura été de lire un journal, de ne pas avoir ôté la parabole ou de ne pas porter le *hidjab*. Mais souvent la raison n'est pas connue. Ces massacres se distinguent par leur cruauté : égorgements, mutilations, démembrements, etc.

Nesroulah Yous se souvient très bien de la transformation d'une ambiance pouvant être qualifiée de résistance au pouvoir d'État en celle d'une terreur qui s'installe peu à peu et qui fera fuir beaucoup d'habitants du quartier vers des lieux supposés plus sûrs et plongera ceux qui n'auront pas cette chance ou ne voudront pas abandonner leurs maisons dans un isolement encore plus fort. Cette situation s'accompagne de l'abandon par les forces de l'armée, laissant les villageois à la merci de groupes armés de plus en plus composés d'inconnus.

Nous comprenons de moins en moins ce qui se passe. À partir de la mi-1994, les groupes règnent sans respecter aucune loi. Le GIA s'attaque à des familles, des jeunes, et impose des interdits qui suscitent des comportements aberrants. [...] Tous les deux jours, nous découvrons des cadavres, y compris de jeunes filles. Parfois, ils sont accrochés à un poteau ou attachés avec du fil de fer, découpés en morceaux ou décapités. L'horreur ne semble pas connaître de limites et cette explosion de barbarie nous est tout à fait incompréhensible²¹.

Un autre témoin habitant une autre banlieue d'Alger, Saoula, a fait exactement la même expérience, comme si le même schéma s'était déroulé dans divers endroits, du moins dans la première région militaire (Algérois) :

Le paysage politique a complètement changé dans les années 1994-1995. Les hommes qui avaient recouru aux armes nous étaient de moins en moins familiers. Nous ne savions pas ce qu'était advenu des membres du FIS de notre région qui étaient actifs dans la clandestinité. Certains avaient pris le maquis, d'autres ont été déclarés tués, arrêtés ou disparus. De plus en plus de personnes trouvaient la mort sans que nous en connaissions les motifs. Les assassinats prenaient un caractère de plus en plus arbitraire²².

La vie quotidienne relève à partir de ce moment de l'exploit. Tandis que les femmes se terrent chez elles, ne sortant que si elles travaillent, les hommes et les enfants prient à chaque déplacement de pouvoir revenir vivants. Les routes dans ces banlieues sont contrôlées par les groupes armés, les rares bus qui continuent à transporter des passagers sont souvent arrêtés pendant des heures, le

²⁰ Entretien avec le général X, « Algérie : les grands cimenterres sous la lune », *Politique Internationale*, printemps 1998.

²¹ Nesroulah YOUS, *Qui a tué à Bentalha ?*, *op. cit.*, p. 91.

²² MILOUD, « Un quartier sombre dans la terreur », témoignage recueilli par Algeria-Watch en 1997, <http://www.algeria-watch.org/farticle/aw/awtermiloud.htm>.

temps que prennent ces hommes armés pour effectuer leurs contrôles. Les « suspects » — et suspect est celui qui par exemple fait son service militaire — sont liquidés. S'il n'y a pas d'assassinats, la route aura été bonne.

À l'automne 1994, Amnesty International publie un rapport alarmant sur l'horreur que vivent les Algériens au quotidien :

Les homicides n'ont pas cessé alors que des milliers de personnes ont déjà trouvé la mort. Il est souvent impossible d'établir avec certitude l'identité des auteurs et le motif de leur acte. Les corps des victimes sont fréquemment brûlés ou mutilés, parfois en présence de leurs proches. Des enfants, entre autres, ont été égorgés et décapités ; d'autres victimes ont été sauvagement mutilées, leurs organes génitaux et leurs membres tranchés. On pense que les membres des groupes armés et des forces de sécurité partagent la responsabilité de ces atrocités.

Les groupes armés islamistes profèrent régulièrement des menaces de mort, souvent appelées « condamnations à mort », à l'encontre de civils. Ils ont toutefois pour habitude de ne pas revendiquer les assassinats, sauf lorsque les victimes sont étrangères et, semble-t-il, dans certains cas que le GIA aurait revendiqués. Les menaces de mort sont transmises par le biais de communiqués adressés aux médias et d'affiches collées sur les murs ainsi que par l'envoi de lettres ou par des appels téléphoniques aux journaux et aux particuliers²³.

La difficulté, dès les premiers assassinats, relève de l'impossibilité d'établir sûrement les responsabilités. Les groupes armés se réclamant de l'Islam profèrent des menaces générales à l'encontre de leurs « ennemis » — et en font partie de plus en plus de groupes socioprofessionnels —, mais il est rare qu'ils revendiquent les assassinats commis.

La violence va aller crescendo : à côté des assassinats ciblés, c'est l'horreur des bombes qui commence en 1995 pour atteindre son paroxysme en 1996. Des centaines de personnes sont victimes d'attentats à la bombe dans des bus, des marchés, des trains. Cette violence aveugle traumatise les gens qui ne savent plus comment se déplacer, quelle route prendre. Pendant des mois, des enfants ne sont pas envoyés à l'école, soit parce que les parents ne savent pas comment les y emmener, soit parce qu'ils craignent un attentat sur la route, ou que l'école a été détruite par une bombe. Durant cette période, allant de 1994 à 1996, des centaines d'établissements scolaires, usines, magasins, bâtiments administratifs, etc., sont détruits par des groupes armés.

Ce que tous jugent extrêmement curieux, c'est qu'avec la reprise en main de la situation sécuritaire par l'armée, les attentats et les massacres ne vont pas diminuer, bien au contraire ils vont se multiplier et s'amplifier.

Les milices anti-islamistes²⁴

Dès 1993, des voix s'élèvent au sein du pouvoir et à sa périphérie pour exiger l'armement des populations civiles contre les groupes armés islamistes. Après quelques réticences, ceux qui préconisent l'implication de la population civile dans le conflit finissent par s'imposer, et la constitution de milices se fait lentement à partir de mars 1994, sous le commandement de la gendarmerie et avec l'engagement actif d'anciens *moudjahidine* (anciens combattants de la guerre de libération). La fonction de ces milices est de protéger les villages et les populations des incursions de groupes armés (caractère défensif) et d'accompagner l'armée dans ses ratissages en raison de leur connaissance du terrain. Toutefois, assez rapidement, ces nouvelles formations vont outrepasser leurs prérogatives pour devenir des supplétifs de l'armée, engagés pour nombre d'entre eux à temps plein et bénéficiant de salaires élevés (nettement supérieurs au salaire minimum) ou d'autres avantages.

²³ AMNESTY INTERNATIONAL, « Il faut mettre un terme à la répression et à la violence », 25 octobre 1994.

²⁴ Voir le rapport de ALGERIA-WATCH et Salah-Eddine SIDHOUM, *Les milices dans la nouvelle guerre d'Algérie*, décembre 2003 < http://www.algeria-watch.org/fr/mrv/mrvmili/aw_ses_milices_1.htm >, intégré comme Dossier n° 17.

Mais le recrutement de ces milices est soigneusement sélectif : le pouvoir doit s'assurer de la loyauté de ces hommes en armes et, très souvent, il leur fait pour cela payer au préalable le prix de sang. À partir de 1996, l'armée poussera plus encore les populations civiles à s'enrôler dans les milices, les obligeant ainsi à se positionner dans le conflit qui oppose l'État aux insurgés.

L'historien Benjamin Stora note que :

Depuis 1996, la violence a changé de nature. Ce changement est directement lié à la levée en masse des milices paysannes, dans un système d'autodéfense, contre les maquis islamistes. On a alors assisté à la privatisation de la guerre. Depuis, le conflit a pris la tournure d'une terrible ronde barbare contre les villageois, qu'ils soient miliciens ou pro-islamistes. Il est frappant en particulier de voir le nombre des assaillants qui sont parfois plus de 100 pour un village. Des familles entières sont exterminées dans une vendetta terrifiante²⁵.

Pour accéder à l'armement des populations civiles, les militaires n'hésitent pas à recourir à des procédés typiques de la guerre subversive, comme l'explique un militaire transfuge questionné par un journaliste :

Mon oncle habitait dans la région de Jijel, une région très boisée qui protégeait déjà par le passé les terroristes. L'armée sous le commandement du général Boughaba vint dans son village et somma les villageois de prendre les armes pour se défendre eux-mêmes contre les terroristes. Le problème était qu'en acceptant, ils prenaient partie pour le régime, ce qu'ils ne voulaient pas, et devenaient une cible pour les terroristes.

Mon oncle dit qu'il réfléchirait, mais finalement il refusa cette proposition. Pendant deux semaines le village fut isolé par l'armée. Aucun approvisionnement, aucun véhicule ne fut autorisé à entrer et les papiers d'identité des villageois furent saisis. La pression monta encore d'un cran. L'armée exigea des gens de se décider. Mon oncle et d'autres tentèrent de résister à cette pression.

Puis, une nuit, 14 personnes furent massacrées. Le lendemain, chacun se décida. L'un prit les armes, l'autre fuit vers la ville. « Qui tua alors les 14 personnes ? » L'armée. Ils le firent pour terroriser les gens et les tirer de leur côté. Maintenant le général Boughaba a été muté à Alger, pour réaliser le même travail²⁶.

Officiellement — on l'aura compris —, ce sont les « terroristes » qui ont attaqué le village. Le nombre de massacres commis dans les villages qui ont refusé de constituer des milices est important. Toutefois, ce genre de représailles n'a pas pour unique but de rallier par la force la population et d'isoler la rébellion, mais aussi de préserver l'armée d'un « sale boulot » pris dorénavant en charge par les habitants mêmes de quartiers ou de villages dissidents. Ces milices vont de plus en plus s'attaquer aux familles de personnes qui ont rejoint le maquis pour les terroriser, se venger ou obliger les maquisards à se rendre.

Ces formations se développent à certains endroits en de véritables petites armées privées, régnant sur des régions entières, terrorisant la population et n'hésitant pas à recourir elles-mêmes aux massacres pour implanter leur pouvoir ou accéder aux richesses de la région. Ainsi plusieurs cas de « seigneurs de guerre » ont été présentés par les défenseurs des droits de l'homme ou les victimes. Dans la région de Rélizane, deux DEC (Directeur de l'exécutif communal, maire désigné par le pouvoir), Hadj Fergane et Mohamed Abed, ont fait la loi pendant plusieurs années. La Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme écrira en 2002 à ce sujet :

En mars 1994, Hadj Fergane organise un groupe paramilitaire clandestin baptisé G.A.T (Groupe armé antiterroriste). Ce commando de la mort est placé sous le contrôle direct des responsables du DRS au niveau de la wilaya de Rélizane. Le G.A.T a envoyé des centaines de lettres de menaces à

²⁵ *L'Express*, 22 août 1997.

²⁶ John SWEENEY, "We know how to deal with the bully of Baghdad (just follow Clinton). It's Algeria that will really test Cook's ethical policy", *The Observer*, 18 janvier 1998.

des citoyens, suivies par des attentats aveugles perpétrés contre des citoyens soupçonnés d'être sympathisants du FIS. À partir de juillet 1994, commencent les enlèvements suivis de disparitions, et des assassinats à grande échelle. [...]

L'attentat en 1995 contre le fils de Abed Mohamed, DEC de la commune de Djédioua, entraîne un massacre collectif. Douze personnes ont été assassinées de nuit, au seuil de leur domicile, par les miliciens de Hadj Fergane, DEC de la ville de Rélizane, reconnu par les familles des victimes qui ont déposé des plaintes auprès du ministère de l'Intérieur, et du général Bekkouche commandant de la deuxième région militaire²⁷.

En raison des graves exactions commises par les milices contre des familles de maquisards islamistes, des attaques organisées contre les proches de miliciens sont perpétrées en représailles. À titre d'exemple, on peut évoquer le massacre commis le 15 juillet 2002, de « sept personnes dont une famille de milicien (Bendouia Larbi), constituée de cinq personnes (père, mère et trois enfants) tuées par un groupe armé à Ouled Allel, près de Boukadir (Chlef) »²⁸.

L'armement des civils ne s'est pas effectué au même moment dans toutes les régions. Certaines milices n'ont été créées qu'en 1996 ou même 1997. Jusqu'à ce jour, les milices n'ont pas été démantelées par l'État. Les résistances des miliciens eux-mêmes sont grandes parce que l'enrôlement dans ces formations rémunérées de l'État est la principale source de revenus de nombreuses familles.

1995-1996 : l'armée prend le dessus, avec l'aide des GIA, et les massacres s'intensifient

Comme nous l'avons déjà constaté, dans la plaine de Mitidja, les islamistes ancrés dans la population commencent à être décimés à partir de 1994 et surtout en 1995 et font place à des groupes mal identifiés qui sèment la peur et la mort en se réclamant de l'islam. Celui qui se distingue parmi ces groupes est le GIA (Groupe islamique armé). Largement infiltré par des agents du DRS, il s'attaque aux populations suspectées de soutenir la rébellion de groupes locaux autonomes²⁹. Parallèlement au redéploiement des militaires, qui grâce aux moyens militaires octroyés depuis début 1994 reconquièrent peu à peu le terrain et finissent par contrôler tout à fait les plaines et les villes dès 1996, le (ou les) GIA s'en prend aux groupes armés issus des villages qu'il prend sous sa coupe.

Dès que l'AIS se forme comme bras armé du FIS en juillet 1994, elle devient une des cibles privilégiées du GIA. Il en sera de même pour les autres groupes qui s'étaient ralliés au GIA au moment de l'union en mai 1994 mais qui, en raison des pratiques de ce dernier, s'en sont distancés à partir de la fin 1995. Mais ce sont aussi et surtout les populations qui soutiennent les maquisards qui sont ciblées.

Les gens ont commencé à parler du GIA (Groupe islamique armé) et de Hijra wa takfir (Exil et rédemption). La plupart n'étaient pas originaires de notre région, mais certains, que nous connaissons comme étant des criminels qui ne s'étaient jamais intéressés aux questions religieuses, prétendaient mener un combat au nom de la religion. La population prit ses distances vis-à-vis de ces personnes. Cependant ces hommes armés dominaient la région en organisant des barrages routiers où ils laissaient passer les uns, faisaient payer une amende aux autres et exécutaient les plus malchanceux. Ils étaient en possession de listes de noms de personnes parmi lesquels figuraient ceux de jeunes gens qui venaient juste d'achever leur service militaire ou qui s'apprêtaient à l'intégrer. Ils les cherchaient de leurs domiciles et les liquidait. Ces membres des groupes armés pouvaient se déplacer en toute liberté, malgré la proximité du poste de gendarmerie et de la caserne militaire³⁰.

²⁷ Communiqué de la LADDH du 6 janvier 2002.

²⁸ Salah-Eddine SIDHOUM, ALGERIA-WATCH, *Chronologie des massacres (1994-2002)*, < http://www.algeria-watch.org/mrv/2002/bilan_massacres.htm >, voir Documents de base n° 3-14.

²⁹ Voir Dossier n° 19 : Salima MELLAH, *Le mouvement islamiste algérien entre autonomie et manipulation*.

³⁰ Témoignage de MILOUD, *op. cit.*

Ce dernier point est relevé par de nombreux observateurs : dans ces quartiers repris en main par l'armée, s'exerce pendant un certain temps une espèce de partage de travail. Tandis que l'armée contrôle ces régions pendant la journée, les groupes armés, eux, semblent jouir de toute leur liberté pendant la nuit. D'ailleurs, des témoins rapportent des faits qui montrent bien que les deux parties sensées s'opposer s'insèrent en réalité dans la même stratégie. Miloud rapporte l'expérience faite dans une banlieue lointaine d'Alger :

Quand les membres du GIA régnaient sur notre quartier, les forces de l'ordre avaient comme par miracle disparus. Mais à certains moments de la journée, on pouvait remarquer la présence de gendarmes et de militaires. Le chef de la gendarmerie, par exemple, se déplaçait librement dans les rues et ne donnait pas l'impression de se sentir dans l'insécurité. Néanmoins, il y a eu souvent des opérations de ratissages. Mais elles n'étaient pas dirigées contre les membres du GIA, mais plutôt contre nous, les jeunes du quartier. Ils ont arrêté des gens qu'ils ont torturés. Certains ne sont jamais revenus. Deux de mes amis ont été arrêtés par les gendarmes. Ayant pris peur qu'on vienne me chercher aussi, j'ai fréquemment changé de lieu de séjour.

Les membres du GIA ont montré à des amis à moi une liste comportant onze noms de personnes à qui ils ordonnaient de rejoindre le maquis. Le mien y était figuré. Ceci s'était passé fin 1994. Nous nous demandions souvent si la gendarmerie et le GIA ne collaboraient pas ensemble : les uns nous terrorisaient pour nous contraindre à monter au maquis, les autres nous traquaient pour nous enfermer dans les centres de torture. De moins en moins nous comprenions ce qui se déroulait devant nos yeux, mais nous avions tous le pressentiment désagréable qu'il y avait un lien entre tout cela.

Nesroulah Yous confirme exactement cette impression pour le quartier de Haï el-Djilali à Bentalha :

À partir du début de 1996, les militaires font des rondes en camion ou en Land Rover dans nos quartiers, à des heures différentes mais toujours pendant la journée. Ils font des ratissages à Haï el-Djilali, au cours desquels ils sortent les jeunes de chez eux et les parquent dans le stade pendant toute la journée, avant d'en choisir quelques-uns qu'ils emmènent avec eux. La plupart d'entre eux disparaîtront. Ce genre de rafle s'est déroulé trois fois en 1996 à Bentalha, et ce sont surtout les jeunes de la cité 200 logements qui en pâtiront. Début 1997, les militaires osent même sortir de leurs casernes à pied pour effectuer ces contrôles. Généralement, ils sont entre vingt et trente et essaient de se rapprocher de la population qui est lasse des incursions de groupes armés. C'est à partir de ce moment-là qu'ils conseillent aux civils de s'armer.

Nous avons toujours l'impression que pour l'armée, ce qui importe, ce n'est pas de poursuivre les groupes armés, mais plutôt de repérer les réseaux de soutien et de les démanteler. Il y a de petits accrochages avec les groupes, mais ce n'est pas bien sérieux³¹. [...]

Parallèlement à ce déploiement militaire, nous avons l'impression qu'un changement radical s'effectue au niveau des groupes armés. Les « terros » que nous connaissons sont liquidés par l'armée ou dans des règlements de compte internes, et les nouvelles recrues, que la population ne connaît pas, semblent bénéficier de l'indulgence des militaires. De fait, à partir de l'automne 1996, les GIA ne s'aventurent plus dans Bentalha : il n'y a plus de barrages, et les hommes armés ne viennent plus s'approvisionner chez nous. Certes, ils font encore des attentats et ils mènent des incursions dans nos quartiers, mais la situation a considérablement évolué. L'atmosphère commence à se détendre, parce qu'il n'y a plus cette présence quotidienne des groupes. Et pourtant, étrangement, à Alger comme dans sa grande banlieue, nous subissons de plus en plus des attaques à la bombe ou armées³².

Les massacres commis par le GIA touchent différents segments de la population et n'épargnent pas, bien au contraire, ceux qui sympathisent avec la résistance armée et surtout les familles des combattants. Ainsi par exemple sont tués le 31 janvier 1997 à Ktiten, dans la région de Médéa, 31 membres de la famille de Ali Benhadjar, chef d'un groupe local qui a rompu avec le

³¹ Nesroulah YOUS, *Qui a tué à Bentalha ?*, op. cit., p. 108-109.

³² *Ibid.*, p. 113-114.

GIA, la Ligue islamique pour la Daawa et le Djihad (LIDD). Il faut dire que dans cette région, la population a longtemps refusé de former des milices.

À partir de 1996, les régions dans lesquelles la rébellion est la mieux implantée font l'objet d'attaques de groupes armés non identifiés présentés dans les médias algériens et leurs relais français et occidentaux comme étant islamistes, généralement du GIA. Il est aussi question d'affrontements entre factions armées qui seraient à l'origine de massacres de civils. Il s'ensuivra des déplacements de population d'une ampleur absolument considérable (et largement comparables aux déplacements forcés imposés par l'armée française pendant la guerre d'indépendance) : fuyant les « égorgés », des centaines de milliers de civils des régions touchées choisiront en 1996 et 1997 l'exode vers les villes, où ils s'entasseront dans des bidonvilles, dans des conditions effroyables³³.

L'armée reprend le contrôle total de la région du grand Alger, la plaine de la Mitidja, jusque dans les montagnes au sud de Médéa durant l'année 1996. Et pourtant, l'année 1997 va être la plus sanglante : dès le début de l'année, il ne se passe pas un jour sans qu'un massacre soit perpétré. Les *wilayat* les plus touchées sont d'abord celle d'Alger (le sud-est), puis les voisines (Blida, Boumerdès, Bouira, Tipaza), puis celles de Médéa, Aïn-Defla, Djelfa et Biskra. Une grande partie de ces massacres se déroulent ainsi dans la 1^{re} région militaire, qui comprend la plus forte concentration de soldats et de structures militaires.

Ces massacres, au premier semestre, font presque toujours entre 10 et 40 victimes, comme le montre la terrible « Liste (non exhaustive) des massacres de l'année 1997 » établie par le Dr Salah-Eddine Sidhoum, reproduite ici dans l'**annexe 2**. Il est *absolument impératif* de lire cette « liste », établie avec rigueur, pour tenter d'approcher l'horreur absolue de ces massacres répétitifs, frappant indistinctement vieillards, femmes, hommes et enfants : un déchaînement d'inhumanité, échappant *a priori* à tout entendement et répondant pourtant, on le verra, à la rationalité perverse d'une poignée de « décideurs » militaires.

Pour ne citer qu'un exemple : le 21 avril 1997, un groupe armé investit (à cheval !) la ferme de Haouch Boughelaf à l'entrée de Bougara et massacre 120 personnes dont des dizaines d'enfants et de femmes. « Il est à noter qu'à quelques cent mètres de cette ferme, se trouvent un campement de militaires, le local de la milice et la brigade de gendarmerie. Le groupe armé occupera la ferme durant toute la nuit jusqu'à l'aube, perpétrant en toute quiétude ses crimes³⁴. »

Les « grands massacres » de l'été 1997

Des centaines de familles quittent leurs montagnes à partir de fin 1996 pour trouver refuge chez des parents dans la plaine ou aux abords des villes dans des campements de fortune. Dans des quartiers comme Bentalha ou Raïs qui connaîtront quelques mois plus tard les plus horribles massacres de cette guerre, de nombreux réfugiés de la région de Médéa (Tablat, Beni Slimane...)

³³ Ces déplacements ne seront pratiquement pas évoqués par la presse, au point que plusieurs observateurs estiment que cette « discrétion » était précisément l'un des objectifs du pouvoir militaire. En confiant aux « groupes islamistes » qu'ils contrôlaient le soin de contraindre, par les massacres et la terreur, des dizaines de milliers de familles à quitter leur région d'habitation, les décideurs auraient mis en œuvre l'une des mesures classiques de la « guerre antisubversive », sans s'attirer les critiques qu'avait valu à l'armée française la pratique des « camps de regroupement » au cours de la guerre d'indépendance, comme le rappelaient les sociologues Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad : « De tous les bouleversements que la société rurale a subis entre 1955 et 1962, ceux qui ont été déterminés par les regroupements de populations sont sans aucun doute les plus profonds et les plus chargés de conséquences à long terme » (Pierre BOURDIEU et Abdelmalek SAYAD, *Le Déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Minuit, Paris, 1964).

Le nombre total de personnes déplacées au cours de la guerre déclenchée en 1992 est évalué, selon les sources, de 1 à 1,5 million. Pour un bilan des sources disponibles, voir : NORWEGIAN REFUGEE COUNCIL/GLOBAL IDP PROJECT, *Algérie, Plus d'un million de déplacés internes sont ignorés par la communauté internationale*, www.idpproject.org, 5 mars 2004.

³⁴ http://www.algeria-watch.org/mrv/2002/bilan_massacres.htm.

s'installent dans des maisons vides, abandonnées par leurs habitants qui eux aussi ont fui l'insécurité qui y prévalait dans les années précédentes. Cette installation provisoire ne s'est pas faite sans l'autorisation de l'armée, qui a enregistré les noms des nouveaux venus. D'ailleurs, les maisons investies par ces familles en fuite avaient été marquées d'une croix (moyen par lequel les militaires voulaient, sous la menace de destruction des immeubles inhabités, obliger les propriétaires de revenir ou de trouver des locataires)³⁵.

Au fil des mois de l'année 1997, les massacres quasi quotidiens se rapprochent peu à peu de la capitale, accélérant les vagues d'exodes en direction de la ville. À partir de l'été, les massacres touchent la périphérie d'Alger. Les écoles, places publiques et administrations sont investies par ces milliers de personnes qui ne savent plus où aller. Certaines d'entre elles fuient pour la seconde ou troisième fois. Ceux qui restent dans leurs quartiers se munissent de tout ce qu'ils peuvent utiliser pour prévenir le massacre et se défendre : des lampes et des sirènes sont installées, les toits sont chargés de projectiles, dont des cocktails Molotov. Pendant ce temps, les hommes s'adressent sans cesse à l'armée pour que celle-ci leur octroie des armes pour riposter en cas d'attaque, mais en vain.

Des groupes armés semblent venir de nulle part et repartir vers nulle part et entre-temps massacrent dans l'impunité totale. Il n'est jamais question de l'arrestation de ces assaillants, que la rumeur présente de plus en plus comme des monstres invincibles. Les habitants paniqués, traumatisés, ne mènent plus aucune vie normale : les enfants ne vont pas à l'école, les familles se regroupent chez des parents, changent de logement quotidiennement ou tous les deux jours, en se demandant ce que fait l'armée, qui pourtant a stationné près de 100 000 soldats dans cette région, de loin la plus peuplée du pays, moins grande qu'un département français.

Et le 28 août 1997, dans le quartier **Ar-Raïs** de la commune de Sidi-Moussa (à environ 25 km d'Alger), l'horreur : des dizaines d'assaillants débarquent en camion et tuent près de 300 personnes et en blessent plus de 200 pendant plus de cinq heures de carnage (officiellement, il est question de 38 morts !). Les militaires alertés et postés à moins de cinq minutes du village n'interviennent pas et empêchent même les rescapés de fuir. Le choc est immense et pas seulement dans le quartier et les alentours. Les questions affluent de partout : comment est-il possible qu'un massacre d'une telle ampleur puisse se dérouler aux portes d'Alger ? Où sont passés les assaillants ? Qu'ont fait les militaires ? Pourquoi ces massacres ?

Malheureusement, ce ne sera pas le seul massacre faisant tant de victimes. Quelques jours plus tard, dans la nuit du 5 au 6 septembre, dans le quartier populaire de **Sidi-Youcef** à Béni-Messous (Alger) entre 70 et 150 citoyens (selon les sources) sont tués par des hommes armés venus dans des camions, dont certains portaient des tenues militaires. De nombreux enfants et femmes sont effroyablement mutilés avant d'être assassinés. Il faut relever le fait que le massacre s'est déroulé à quelques centaines de mètres du siège de la garde présidentielle et à quelques minutes des casernes du DRS, en réalité au cœur même de la zone la plus militarisée du pays, où l'on compte pas moins de quinze casernes sur quelques kilomètres carrés (voir schéma dans **annexe 3**)³⁶.

Et dans la nuit du 22 au 23 septembre, c'est le quartier de **Bentalha** (commune de Baraki) dans la banlieue est d'Alger, qui est victime d'une attaque de plusieurs dizaines d'assaillants. Les habitants du quartier s'y étaient préparés, depuis des semaines ils montaient des gardes et imploraient l'armée pour qu'elle leur fournisse des armes et installe un poste militaire au centre du quartier, en vain. Officiellement 85 citoyens sont tués, tandis que les survivants et les sources hospitalières parlent de plus de 400 morts et 120 blessés. Là aussi, des camions ont transporté les hommes en armes qui ont procédé très systématiquement à la recherche de personnes précises. Comme l'atteste le plan publié dans le témoignage de Nesroulah Yous (**annexe 4**), les militaires, la garde communale et les gendarmes occupent des postes très proches, d'où ils ne pouvaient pas ne pas entendre et

³⁵ Nesroulah YOUS, *Qui a tué à Bentalha ?*, op. cit., p. 119-120.

³⁶ M. AIT-LARBI, M.S. AÏT-BELKACEM, M.A. NAÏT-REDJAM, Y. SOLTANI, « An anatomy of the massacres », in Youcef BEDJAOUI, Abbas ARROUA, Meziane AIT-LARBI, *An Inquiry into the Algerian Massacres*, Hoggar, Genève, 1999, p. 83.

ne pas voir qu'une attaque se déroulait à quelques centaines de mètres. D'ailleurs, les militaires sont venus aux abords du quartier avec six véhicules blindés, mais ils ne sont pas entrés et ont même empêché les gens de fuir et les secours d'entrer. De plus, toute la nuit, un hélicoptère survolait le site et les forces de l'ordre ont même installé des projecteurs éclairant le lieu du drame ! Le lendemain, les morts ont été enterrés à la va-vite, parfois à plusieurs dans une tombe, de sorte que l'identification des victimes a été très difficile.

Alarmée, la presse nationale et internationale se rend sur les lieux des massacres. Entourés de forces de sécurité, il était très difficile aux journalistes de recueillir des témoignages de survivants. Néanmoins, pour le massacre de Bentalha, nous disposons du témoignage très circonstancié de Nesroulah Yous, qui non seulement décrit de façon extrêmement détaillée le massacre en lui-même, mais aussi la période qui le précède, permettant de conclure que cette attaque était « annoncée » et que l'armée, pourtant omniprésente dans la région, n'a absolument rien fait pour protéger les habitants. Nous reviendrons ultérieurement sur ce massacre, qui permet un certain nombre d'observations recoupant les témoignages de rescapés d'autres massacres.

Fait en lui-même scandaleux et révélateur de l'absurdité de la thèse officielle, le nombre exact de victimes de ces massacres ne sera jamais connu. Les autorités ont d'ailleurs tendance à minimiser le bilan des massacres, alors même que, début septembre 1997, « en privé, un militaire algérien de haut rang estime à environ 5 000 morts le bilan des récents massacres³⁷ ». Il faut dire que beaucoup de « tueries ne sont pas rendues publiques. Comme celle de Tixerane, à 30 km d'Alger. Une cinquantaine de victimes, selon des médecins ».

Le cauchemar ne cesse pourtant pas. La panique des habitants des banlieues proches ou lointaines d'Alger est justifiée, car sans cesse des rumeurs d'attaques font le tour des quartiers, qui malheureusement sont parfois effectivement suivies de l'assaut d'hommes inconnus, munis d'armes blanches et à feu qui tuent, saccagent et enlèvent des femmes. Parce qu'à chaque massacre, des femmes sont enlevées, retrouvées plus tard mortes après avoir été violées.

Et voilà que le malheur frappe une région lointaine : le 30 décembre 1997, premier jour de Ramadan, trois villages, Kherarba, Ouled-Sahnine et Ouled-Tayeb, de la région de **Rélizane**, sont la cible de hordes sanguinaires qui tuent 386 citoyens, dont des femmes et des enfants (certaines sources donnent des chiffres plus élevés). Ces groupes récidivent quelques jours plus tard, le 4 janvier 1998, et font dans trois autres villages de la même région, Meknassa, Souk El-Had et Had-Chekala, plus de 300 morts. La région est en effervescence, des centaines de familles quittent leurs demeures isolées pour échapper aux tueurs, abandonnant leurs quelques biens, leurs terres et leurs maisons pour trouver refuge dans les villes, chez des parents pour les plus chanceux, dans des campements de fortune pour les autres.

Mais la région d'Alger n'a toujours pas retrouvé le calme, puisque le 11 janvier, c'est au village de **Sidi-Hammed**, situé entre Bougara et Meftah, aux portes d'Alger, que la mort frappe. L'AFP parle de 120 morts, le bilan officiel est de 103 morts. Ici aussi, le quartier est à proximité de différentes structures militaires (voir schéma en **annexe 5**)

Tout au long de l'année 1998, les massacres continueront. Ils ne font plus plusieurs centaines de victimes comme durant la seconde moitié de 1997 et le début de 1998 et ils toucheront des localités plus éloignées d'Alger (Médéa, Aïn-Defla, Chlef) ou l'ouest (Tlemcen, Tiaret...), mais ils font tout de même 15 à 50 morts à chaque fois.

Ce n'est qu'en 1999 que le nombre de massacres et de victimes baissera, mais sans jamais cesser. Jusqu'à ce jour (printemps 2004), des massacres continuent d'être perpétrés, mais à la différence des années 1994-1998, ils n'ont droit qu'à un entrefilet dans les journaux nationaux et n'apparaissent que très rarement dans la presse internationale. C'est ainsi que la demande d'une commission d'enquête internationale indépendante, qui s'était fortement exprimée à partir de 1997, reste totalement d'actualité, aussi bien pour faire la lumière sur les massacres passés que sur ceux

³⁷ *Le Canard enchaîné*, 10 septembre 1997.

qui marquent depuis 1999 la période qualifiée de « concorde civile », durant laquelle officiellement le retour à la sécurité a été déclaré. Les faits contredisent malheureusement quotidiennement cette prétendue « pacification », comme l'atteste la liste non exhaustive faisant état des massacres commis en 2002 et 2003 (**annexe 6**).

Les motifs de ces tueries étaient déjà difficiles à saisir dans les années passées (on verra ci-après les explications les plus plausibles), mais pour les crimes commis de 2000 à 2004, les explications sont encore moins évidentes. Il en va de même de l'identité des assaillants, qui n'émettent aucune revendication crédible et qui sont invariablement qualifiés dans la presse algérienne, sans source vérifiable, de « terroristes islamistes ». Les autorités n'ont effectué aucune enquête sérieuse permettant d'établir leur identité et, dans la pratique, ces crimes continuent à être commis dans une indifférence coupable, tant de la part du gouvernement algérien que de la communauté internationale.

Pour autant, il serait absolument faux d'admettre que, en l'absence avérée d'enquêtes répondant aux normes juridiques du droit international, toute approche de la vérité serait impossible quant aux commanditaires des massacres, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui. En analysant rigoureusement et sans complaisance aucune les témoignages disponibles (ci-après, partie II) et en replaçant ces massacres dans le contexte politique de l'époque (partie III), on peut, comme lorsque l'on rassemble les pièces d'un puzzle incomplet (mais pas trop), éliminer sans contestation possible certaines hypothèses (relevant à l'évidence de la pure désinformation) et en confirmer d'autres, assorties d'un coefficient de probabilité très élevé (que seules, assurément, pourront pleinement confirmer des enquêtes judiciaires véritablement indépendantes, surtout en ce qui concerne les responsables directs et indirects de ces crimes).

II. Témoignages de rescapés

Alors que, pour les disparitions forcées et la torture, les organisations de défense des droits de l'homme disposent de nombreux témoignages, ils sont nettement plus rares quand il s'agit de massacres. Il est en effet extrêmement difficile et dangereux d'enquêter sur place. Les habitants des quartiers martyrs sont encore des années plus tard doublement traumatisés. La violence subie, la perte d'êtres chers est déjà très difficilement surmontable, mais le fait de ne pas pouvoir en parler librement accentue le sentiment d'impuissance et d'injustice. Les rescapés des massacres ont été conditionnés par une propagande omniprésente, tout en étant embrigadés par des colonnes d'agents du DRS qui leur ont imposé une version des faits (en usant de la force et de la compromission si nécessaire). Comment ne pas être tenté d'accepter les coupables désignés pour tenter de comprendre l'inimaginable, l'incompréhensible ?

Ceux qui, au lendemain des massacres, ont tenté de rassembler les témoignages des rescapés ont subi la répression. Ainsi l'auteur d'un article paru dans le quotidien algérien *El Watan* fut longuement interrogé par la police : il avait dénoncé la passivité des forces de sécurité, pourtant alertées par les habitants lors du massacre de Béni-Messous³⁸. Les témoins rescapés, quant à eux, subissent d'énormes pressions : ils sont menacés, tout en se voyant offrir des avantages matériels. Après la publication en France du témoignage de Nesroulah Yous sur le massacre de Bentalha, en octobre 2000, le DRS a ainsi lancé, principalement par ses relais dans la presse « indépendante », une campagne pour le discréditer notamment par le biais d'autres rescapés.

Tant le pouvoir qu'une grande partie de la presse privée attribuent la responsabilité des massacres exclusivement aux « terroristes islamistes ». Or tous les éléments qui ont pu être rassemblés par un certain nombre de défenseurs des droits de l'homme montrent clairement que cela est tout sauf évident. Fin 1997, Amnesty International constatait dans son rapport rédigé au moment même où étaient perpétrés ces massacres :

Ces tueries s'inscrivent dans le cadre d'une pratique bien établie, où des groupes importants d'hommes quittent leurs cachettes supposées dans les montagnes et les forêts pour se rendre dans les villages, traversant souvent des routes principales, afin d'y perpétrer des massacres qui durent plusieurs heures, puis regagnent ensuite tranquillement leurs cachettes sans être inquiétés. Or, les coups de feu et les explosions, les cris des victimes, ainsi que les flammes et la fumée s'élevant des maisons incendiées, peuvent être vus et entendus de loin.

La passivité des services de sécurité lorsque les habitants les appellent pour les prévenir des attaques menées la nuit n'est pas nouvelle. Au cours des trois dernières années, de très nombreuses personnes ont signalé à Amnesty International que les forces de sécurité n'avaient pas réagi ou avaient refusé d'intervenir lorsqu'ils avaient téléphoné la nuit ou s'étaient déplacés pour signaler une attaque contre leur maison ou contre celles de leurs voisins, l'homicide de leurs proches ou des fusillades. Les barrages routiers, les postes de contrôle et les patrouilles sont supprimés la nuit, au moment où les risques d'attaques contre la population sont les plus importants et où les massacres sont perpétrés. L'armée et les forces de sécurité ne se rendent habituellement sur les lieux que quelques heures après les tueries, et elles attendent le plus souvent le lendemain matin. La raison la plus souvent invoquée par le passé pour justifier l'absence de réaction des forces de sécurité était leur crainte de tomber dans une embuscade après avoir répondu à une fausse alerte. Il leur est certainement souvent impossible d'intervenir à temps pour mettre un terme à des attaques individuelles, qui sont très rapides, ou pour appréhender les agresseurs, qui peuvent aisément se cacher et prendre la fuite. Toutefois, la situation est complètement différente s'agissant de massacres, qui durent souvent plusieurs heures au cours desquelles les forces de sécurité stationnées à proximité auraient largement le temps

³⁸ *Le Figaro*, 9 septembre 1997.

d'intervenir pour mettre un terme aux atrocités et appréhender les assaillants ; or, ceux-ci ont toujours réussi jusqu'à présent à repartir sans être inquiétés³⁹.

Massacre de Ar-Raïs, 28 août 1997

Témoignage de Mme Bachiri, rescapée

Mme Bachiri⁴⁰ a perdu seize membres de sa famille. Elle témoigne devant des membres de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) :

Q : Mrs Bachiri, what can you tell us about the Raïs massacre ?

A : What can I tell you ? During the Raïs massacre, sixteen of my brothers, my milk brothers, were killed. One of them is seventy-five year old. He participated in the war of liberation. Seven of his children were [killed along] with him. His daughter came to visit them on that day. They were having a party, a marriage ceremony, one of the girls in the family was getting married. I was there, I was present... not when the massacre took place, no... the massacre occurred after I had left. So his guests [i.e. daughter, her husband and children] were staying overnight with him...

Q : What is his name ? I mean your brother's name ?

A : The eldest Guennouche Amara. The other brother, the younger one, is sixty years old. He is blind. He was born blind.

Q : Was he killed too ?

A : Yes, they slaughtered him along with his seven children. They slit their throats. He is blind the poor guy... a blind man... what could he have done to deserve this ? He is married to a lady who is not totally fit mentally. She gave him two sons and two daughters. The sons were dragged outside with their father and had their throats slit, whereas the daughters were taken away. One is twenty-eight years old, the other is twenty-four.

As for Amara, they first called him out, he said : 'why would they want to kill me ? What did I do ? They should go and sort out the patriots.' He acts both as an imam and caretaker for the local mosque. They told him : 'come out we want a word with you'. When he came out they were there... with military uniforms and toting their guns. There were a few women with them. The women were wearing the hijab over a military uniform.

One of the soldiers cut the finger of one of Amara's daughters and said to his colleague : 'take the gold, take the gold'. Amara's 2-year-old granddaughter was found burnt in the oven. His old daughter [the guest], was slaughtered too... she was lying on the ground... they put one of her sons on her right arm, another son on the left arm and they shouted 'Allah Akfar'... We say : Allah Akbar [Allah is the Greatest] but they were saying 'Allah Akfar' [Allah is the worst of the unbelievers]. They came in cars, in Landrovers... People who stayed at home were slaughtered, and those who went out were shot dead.

My sister lives nearby. Her young son saw exactly what happened. He hid under a metallic sheet and saw what happened.

Q : How old is he ?

A : He is about nine years old. He said they wore military uniforms. Their heads were covered with turbans, similar to those worn by the Touaregs. Their faces were covered. The soldiers were on standby nearby. In fact, the army unit was stationed near the mosque. So were did these killers come from ? How could they go through the military unit near the mosque ?

Q : So did they kill both of your brothers and their families ?

A : Yes, they slaughtered both my brothers and their children. My brothers had seven each. A total of sixteen...

Q : What about the house ?

A : They burnt it...

³⁹ AMNESTY INTERNATIONAL, « Algérie : la population prise au piège de la violence », in *Algérie, le livre noir*, La Découverte, 1998, p. 212-213 (voir Documents de base n° 3-4).

⁴⁰ « Voices of the voiceless », in Youcef BEDJAOUI, Abbas ARROUA, Meziane AIT-LARBI, *An Inquiry into the Algerian Massacres*, op. cit., p. 212 sq.

We are puzzled... Why would anyone want to kill this family ? They are not involved in anything. Their son in law, who was there on a visit, escaped miraculously. His wife helped him to get to the loft so that he could see what was happening. By the time he made it to the loft they [the killers] were already inside the house. He could see everything, including the killing of his wife and children, but could not utter a word. What can he say ? What can he say now ? If he says anything the soldiers will take him away and get rid of him...

Other people who saw what happened cannot talk either. They fear the army's reprisal. They say that if they mention anything the soldiers will come back and take them away and they will disappear.

The government says that my brothers (and their families) are victims of terrorism. What terrorists are they talking about ? They say it is the Islamists... Are they Muslims those who kill other fellow Muslims ? And how come my brothers were slaughtered, the victims of terrorism [we are told], and my children were put in jail and they disappeared ! ?

Who is doing this ? The cows, sheep were killed. Even a donkey was not spared.

[...]

Lady X interrupts again :

I was at a function once and a policewoman was whispering to her friend sitting beside her. She was talking about one of the massacres that took place in the region of Zeralda (in the District of Tipaza). She told her that after the killers had slit the throats of their victims, they started bashing the houses with their heavy lorries. Her friend asked : 'How can the terrorists acquire such huge lorries ?' The policewoman signalled her to keep quiet. I was going to speak then I thought I'd better not.

Témoignage d'une autre rescapée⁴¹

Une autre femme rescapée de la même tuerie témoigne devant une association basée au Danemark :

My name is C. [...] and I am a native of Raïs. I am married to M. and I live in the heights of Algiers. It is a very dangerous area where some massacres did take place. The press never reported them.

Two days before the massacre I told my husband that I wanted to visit my parents, brothers and sisters in Raïs. I took with me my daughter M. Neither I, nor my parents, nor anyone thought that one day Raïs would be attacked and that its inhabitants would be massacred, especially since it is surrounded by the military and barracks.

On the night of the massacre all seemed quiet. Suddenly we heard shouts and screams, and then the hail of bullets. My father and my brother opened the door to find out what was happening in the village. There was panic. There were many armed people running in all directions. It was dark. The village was being attacked from all sides. My father closed the door. It was panic at home. The others were thinking of running away but I was thinking about my daughter.

People were shouting from everywhere so that the military close to the village might hear. Unfortunately, although the sound of the hail of bullets and the explosions of bombs could be heard 5 kilometres away, no one came to help us.

In the midst of the screams, they smashed the door down and broke the windows. There was quite a number of them. My brother and father tried to defend us but they were beaten to death by axes. My daughter tried to run away but she was caught and slaughtered by two attackers. As for me, I tried to hang on to life but I was beaten with an axe and an iron bar and knocked over. I was hit in the face and was bleeding everywhere, but when I was about to fall down I clung to the beard of my killer. Although he had a long beard and Afghan clothes he was no Muslim for he was cursing God. The other attackers were also insulting God. As I told you, I clung to his beard and it came off. He had a false beard.

I lost consciousness from the beating by my killer. When I woke up, I was in a hospital, surrounded by doctors and nurses. I stayed over a month in the hospital. I am still in a state of shock and traumatised.

⁴¹ Source : Association for the Defence of the Victims of the Massacres in Algeria, Copenhagen, *in* « Voices of the voiceless », *ibid.*, p. 217 sq.

That is all I can say because I am still in Algeria and I am afraid for my husband and his family. No one can ensure our safety. The security forces and the military arrived after the ambulance men and the firemen, and not a single one of the attackers — they were about a hundred — has yet been caught'.

Bentalha, 22 septembre 1997

Bentalha, le récit de dix heures de tuerie⁴²

Contrairement aux autres lieux de massacre, de nombreux journalistes ont pu se rendre à Bentalha. Mais il leur était impossible de s'y déplacer librement et de recueillir des témoignages sans la présence de membres des forces de l'ordre. Malgré ces contrôles très stricts, des rescapés ont osé témoigner.

Un jour, ils savent que quelque chose va arriver. Ce sont des riens, des camionnettes bourrées d'hommes qui traversent le quartier à toute allure, des bruits étranges pendant la nuit. Les signes peuvent se multiplier sur quelques jours. Mais ils savent, tout le monde sait. On dit : « Ça va taper. » À Bentalha, en banlieue d'Alger, l'atmosphère s'est ainsi appesantie pendant une semaine, à la mi-septembre, explique cet habitant. Appelons-le Yahia, il s'est réfugié à Bruxelles, depuis le massacre où ont péri 400 habitants sur 2 ou 3 000. « *Je ne fais pas de politique et pas de religion. Ce que je vais vous dire, je ne l'aurais pas cru moi-même avant que cela arrive.* »

Huis-clos. « *Ça a tapé* » le 22 septembre, entre 18 et 19 heures. « *Moi, j'ai vu surgir une cinquantaine d'hommes, mais d'autres affirment qu'ils étaient cent. Ils ont commencé par faire sauter quelques portes de maison un peu partout et se sont installés à table. Ils se sont fait servir à manger et après s'être bien régalés, ils ont dit : "Aujourd'hui, c'est votre fête." Puis ils ont massacré tout le monde. En récupérant les bombes de gaz dans la cuisine, ils faisaient sauter la porte suivante, tuant chaque famille l'une après l'autre.* » Yahia parle sans émotion apparente. Et puis d'un coup, il s'arrête, perdu au milieu d'une phrase. « *Qu'est-ce que je viens de dire ? Où j'en suis ?* » Il a des larmes plein les yeux.

« *Vers 21 heures environ, les femmes se sont mises à crier : "Voilà l'armée. On est sauvés." Sur la route nationale, la seule qui mène à Bentalha, des militaires se sont postés avec plusieurs petits blindés. Ils ont allumé des projecteurs. On les voyait depuis nos maisons. Ils étaient à un kilomètre, pas plus. Mais au bout d'un moment, les militaires ont éteint leur lumière. Des policiers et des gardes municipaux de Baraki, le quartier à côté, sont venus offrir de l'aide. L'armée les a bloqués. Les soldats disaient que personne n'avait le droit d'intervenir, parce que le capitaine n'était pas là et lui seul pouvait donner l'ordre. Des ambulances étaient garées un peu plus loin, attendant elles aussi.* »

Dans le huis clos de Bentalha, la peur atteint son comble parmi les habitants, barricadés chez eux. Personne n'a d'armes, ou presque. Quelques-uns en avaient bien demandé à la caserne, après plusieurs massacres massifs dans la « ceinture verte » d'Alger, ce cordon de cités autour de la capitale qui avaient majoritairement voté pour le Front islamique du salut (FIS) aux élections de 1991. « *Un officier leur a donné trois fusils à cinq balles. Il disait qu'il ne pouvait pas faire plus. Au ministère, on leur a répondu : "Quand vous donniez à manger aux terroristes, quand vous les logiez, vous ne veniez pas. Maintenant, débrouillez-vous",* continue Yahia. *Ce soir-là, on n'a même pas songé à fuir. Pour aller où ? Certains se regroupaient juste dans une même maison. Chacun attendait en espérant que les tueurs n'arriveraient pas jusqu'à chez lui.* »

Cagoules. De sa terrasse, Yahia voit un jeune assaillant s'affoler en apercevant les militaires. « *C'était le seul, tous les autres étaient très calmes. Le chef a dit au jeune : "Fais ton travail tranquillement, prends ton temps. Ils n'interviendront pas."* » Ce qui frappe Yahia, c'est l'extrême organisation des hommes armés. « *Ce sont des gaillards robustes, habillés normalement. Quelques-uns seulement portent des cagoules noires, d'autres sont déguisés en Afghans, avec une barbe et des cheveux longs. Chacun fait son boulot : un groupe est chargé du guet, un autre défonce les portes, un troisième massacre. Ils tuent par petit morceau, une jambe, un bras, la tête. Ils se frottent les mains en faisant cela. Parfois, c'est comme un spectacle. Dans une maison, on a trouvé une femme agenoillée qui serrait contre elle ses deux enfants. Tous les trois n'avaient plus de tête.* » Yahia

⁴² Recueilli par Florence AUBENAS, *Libération*, 23 octobre 1997.

s'arrête. Précise que les tueurs disent aussi « *des choses aux gens* » : « *Mais cela, je ne peut pas le répéter.* » Il faut insister. Yahia, qui sans broncher peut parler de la mort, s'embrouille et baisse les yeux. Puis lâche : « *Ce sont des gros mots qu'on ne dit pas devant les femmes.* »

Vers 4 heures du matin, les tueurs commencent à se replier. Alertés par le vacarme, des familles du voisinage sont accourues, venues mains nues à travers champs, pour voir si elles peuvent aider les leurs. « *Il y a encore des courageux,* dit Yahia. *Une heure plus tard, les hommes armés sont partis en criant : "Adieu Bentalha, bienvenue à Baraki (la localité voisine, ndlr). C'est seulement alors que l'armée est entrée.* »

Parmi les cadavres, ceux de deux tueurs. « *L'un était habillé en Afghan, avec des seringues dans sa ceinture. Leurs complices leur avaient coupé la tête à tous les deux et les avaient emportées pour ne pas qu'on les reconnaisse.* »

Nouveaux tueurs. En six ans de conflit, le quartier de Bentalha était, pour son malheur, habitué à la violence. « *Mais jusqu'en 1996 environ, c'était autre chose* », reprend le réfugié. Il esquisse un sourire, plaisante lui-même d'avoir l'air de regretter les massacres d'avant, par rapport à ceux d'aujourd'hui. « *Au début, beaucoup de jeunes montaient au maquis, mais ils ne s'en cachaient pas. La nuit, ils revenaient parfois manger chez leur mère. On savait les choses sans les dire. Chaque mort était ciblée : policier, journaliste... Parfois, toute une famille y passait, des anciens partisans par exemple, qui avaient retourné leur veste. Maintenant, les premières vagues de recrues sont mortes. Les nouveaux tueurs sont différents.* »

Yahia dit qu'aujourd'hui, dans ce quartier qui l'a vu grandir lui et ses enfants, il ne comprend plus rien. Qui a tué, le 22 septembre ? Yahia répond : « *On est perdu, on est perdu, on est perdu.* » Au cimetière de Bentalha, un homme est resté huit jours roulé en boule sur la tombe de tous les siens.

Chronique d'un massacre annoncé⁴³

Le témoignage le plus complet sur le massacre de Bentalha nous est transmis par Nesroulah Yous, qui en a fait dans son livre un récit détaillé trop long pour être reproduit ici. Il est toutefois possible d'en retenir les points suivants :

- Les nouveaux militaires [stationnés depuis deux semaines dans la région, ndR] interdisent aux habitants de monter des gardes.
- Un hélicoptère tourne régulièrement au-dessus du quartier les nuits précédant le massacre.
- Des tombes sont creusées au cimetière Sidi-Rezine, quelques semaines avant le massacre.
- Pendant la soirée qui précède le massacre, les nouveaux militaires passent, l'un dit : « Ils ne savent pas ce qui les attend. » Les patriotes sont absents : ils ont été invités par un capitaine à Bordj el-Kiffan, un lieu de divertissement. Les gardes communaux écourtent leur ronde ce soir-là.
- Des habitants voient arriver à la tombée de la nuit des hommes en uniformes qui s'embusquent au bord des vergers. Les militaires qui viennent de faire leur ronde passent exactement à cet endroit. Aucun n'attaque l'autre.
- À peine les militaires sont-ils repartis que les premières bombes retentissent. Des ambulances arrivent et attendent le long du grand boulevard, à moins de 100 m. Peu après, viennent des blindés militaires, qui eux aussi attendent sans intervenir.
- Les assaillants arrivent en camion par le chemin débroussaillé, transportant des bombes artisanales de 30 kg servant à faire des brèches dans les maisons. Comment ces camions ont-ils pu disparaître ensuite dans un secteur à ce point quadrillé par les militaires ? La route départementale à cet endroit-là faisait pratiquement partie de leur point de stationnement...
- Un hélicoptère tourne toute la nuit au-dessus du quartier où se déroule le massacre.
- La police est présente aussi. En tout, il y a trois barrages empêchant les voisins d'intervenir. Les personnes qui fuient doivent parfois rebrousser chemin et se jeter dans la gueule du loup.
- Quatre points ont été attaqués cette nuit-là. Le massacre s'est déroulé à Haï el-Djilali, dans un périmètre comportant une centaine de maisons.

⁴³ Sous-titre du livre-témoignage de Nesroulah YOUS, *Qui a tué à Bentalha ?*, op. cit.

- Les assaillants prennent tout leur temps, disposent d'un plan précis et procèdent systématiquement avec l'aide d'une liste. Ils ne se dirigent que vers des maisons précises (celles où habitent les réfugiés et les personnes originaires de Tablat et Jijel, lieux connus pour être des bastions de l'opposition armée) et celles où beaucoup de familles se sont réfugiées dans la nuit même. Ils procèdent avec trois groupes, chacun ayant sa fonction — l'un d'entre eux est celui des égorgeurs.
- Ils ont tous les uniformes possibles, l'un a même une longue épée, ils portent des fausses barbes pour certains et quelques-uns ont un accent prononcé de l'Est (beaucoup d'officiers sont originaires de l'Est). Beaucoup sont très grands et bien entraînés. Ils blasphèment à l'extrême, ce qui frappe ceux qui les entendent. Ils disent surtout qu'ils ont « tout leur temps » et que personne n'interviendra.
- Une dizaine d'assaillants seront tués dans la nuit, mais leurs comparses emporteront la tête de deux d'entre eux. Les habitants n'ont jamais su qui étaient les hommes tués. Il y a même un assaillant vivant qui a été trouvé le lendemain, désorienté. Là aussi, la population n'a jamais su ce qu'il était devenu.
- Dans la nuit, tout à coup d'énormes projecteurs s'allument pour quelques minutes et s'éteignent rapidement. C'est le seul incident qui déroutera les assaillants. Le lendemain, il s'avérera que c'était la police qui avait installé ces projecteurs ; mais les militaires présents à l'extérieur du quartier ont ordonné de les éteindre.
- Près de 200 assaillants sont repartis par où ils étaient venus, c'est-à-dire Caïd Gacem, en partie en camion, emportant une trentaine de femmes et ce à moins d'un kilomètre de l'endroit où sont stationnés des centaines de soldats.
- Pour justifier l'inaction de l'armée pendant le déroulement du massacre, ses responsables évoqueront plus tard la présence de mines et de « pièges » (argument avancé notamment par le général Khaled Nezzar dans ses *Mémoires*⁴⁴, nous y reviendrons) empêchant les secours : il s'agit là d'une pure invention ; les civils qui forceront les barrages au petit matin pour aider les victimes ne trouveront aucune mine.
- Les survivants trouveront des seringues et de la poudre blanche le lendemain dans les rues.
- Les militaires n'entrent dans le quartier que bien après des civils. Les cadavres sont emportés rapidement ; à l'école se trouvent déjà des cercueils et ils sont enterrés dans la matinée dans différents cimetières, parfois à plusieurs dans une tombe et sans identification. C'est ainsi que le nombre des victimes a été falsifié⁴⁵.

Une partie de ces observations peuvent être recoupées avec celles de rescapés d'autres massacres. Ainsi il est frappant qu'à Bentalha comme à Raïs, une des cibles des assaillants sont les familles qui ont fui d'autres régions quelques mois auparavant. Ainsi Messaoud, qui a survécu à la tuerie de Raïs, rapporte à un journaliste qu'il avait quitté « sa maison du Piémont, à la sortie de Larbaâ, à vingt minutes d'Alger : les “gars” de l'Armée islamique du salut, l'AIS, le bras armé du Front islamique du salut, étaient venus dire à “leurs” familles “de ne plus rester”. Parce que “les égorgeurs allaient venir”. Alors se souvient Messaoud, nous sommes venus à Raïs⁴⁶ ».

Il semble que les grands massacres de l'été 1997 et l'hiver 1997-1998 aux portes d'Alger, qui ont déclenché pour plusieurs semaines une panique que le monde entier a pu relever, obéissent à une autre stratégie que ceux commis dans des régions reculées, très souvent sans qu'aucun média n'en fasse état. Nous avons désigné plus haut quelques-uns des groupes responsables de ces tueries : il y a les groupes armés se déclarant islamiques qui tuent des personnes qu'ils définissent comme ennemies parce qu'elle sont au service de l'État ou ne se plient pas à leurs règles ; ils tuent aussi pour soumettre la population à leur diktat et les terroriser. Et il y a les forces de sécurité et les milices qui tuent dans le cadre de la « lutte contre le terrorisme ». Les groupes spéciaux, escadrons de la mort et autres formations paramilitaires ainsi que des milices mènent des opérations secrètes

⁴⁴ Khaled NEZZAR, *Mémoires du général*, Chihab, Alger, 1999, p. 82.

⁴⁵ Extrait de la réponse du conseil de Habib Souaïdia au « Mémoire à Monsieur le procureur de la République du tribunal de grande instance de Paris », juillet 2002, p. 86-87. Voir Documents de base n° 4-2.

⁴⁶ *La Croix*, 26 septembre 1997.

d'élimination de personnes supposées être de l'opposition armée mais aussi leurs familles et entourage, selon le principe « retirer l'eau au poisson ».

Les massacres à partir de la fin 1996 et surtout 1997 ont toutefois une autre dimension et pour en saisir le caractère et le sens, il est nécessaire d'établir une corrélation entre ces crimes et les événements politiques qui ont secoué le pays durant cette période. En fait, il serait nécessaire d'entreprendre cet exercice pour toute la période, sans exclure celle qui marque depuis 1999 la Présidence de Bouteflika, présentée comme étant celle de la victoire sur le « terrorisme » alors qu'en réalité des centaines pour ne pas dire des milliers de personnes continuent d'être massacrées annuellement. Pour l'an 2000, l'année de la « concorde civile », un rapport confidentiel de l'armée avait fait état de 9 000 morts, dont les trois quarts étaient des civils, villageois de contrées lointaines. « Seul le massacre particulièrement choquant, pendant le mois de ramadan, de 22 lycéens dans un internat près de Médéa a été reconnu par les autorités. Soit une des 71 tueries collectives recensées dans ce rapport⁴⁷. »

⁴⁷ *Libération*, 5 janvier 2001.

III. Les massacres à la lumière des événements politiques

Nous allons donc ici mettre en relief quelques-uns des événements les plus marquants de 1994 à 1998, période durant laquelle les massacres ont commencé à prendre de l'ampleur pour atteindre leur summum en 1997-1998 avant de considérablement baisser, mais sans jamais cesser. Cette période correspond à celle de la présidence de Liamine Zéroual, général en retraite, ministre de la Défense, désigné à la tête de l'État par le commandement militaire le 31 janvier 1994. Lors des élections présidentielles du 16 novembre 1995, il est plébiscité à ce poste, duquel il démissionnera en septembre 1998 pour le remettre à Abdelaziz Bouteflika le 15 avril 1999, lui aussi mis en place par les généraux détenteurs du pouvoir réel⁴⁸.

1994 : Zéroual, un président « tenu »

Depuis 1992, deux tendances s'opposent au sein de la classe politique et militaire (même si, il faut le souligner, elles restent solidaires sur l'essentiel, la préservation de leur pouvoir) : ceux qui ont organisé et salué le putsch de janvier 1992 et plaident pour une « guerre totale » contre toute véritable opposition (pas seulement islamiste et pas seulement armée). Ils sont communément désignés du terme « éradicateurs », tandis que les « réconciliateurs »⁴⁹ regroupent ceux qui préconisent une approche plus politique tout en poursuivant le même objectif de maintien du pouvoir.

Cette tendance dite « réconciliatrice » est celle (à partir de 1994) du président Liamine Zéroual, secondé de son ami et conseiller le général Mohammed Betchine, et d'un certain nombre de militaires placés à quelques postes importants (certains commandants de régions militaires, chef de la police...). Cette faction n'envisage nullement la reconnaissance du FIS, mais plaide plutôt pour une gestion du mouvement islamiste lui permettant de récupérer, acheter et marginaliser les responsables du parti tout en combattant les récalcitrants par les armes. Les « putschistes » éradicateurs (souvent qualifiés de « janviéristes ») regroupent les chefs du DRS — les généraux Mohamed Médiène (chef du DRS), Smaïn Lamari (chef de la DCE) et Kamel Abderrahmane (chef de la DCSA, direction centrale de la sécurité de l'armée) —, le chef d'état-major de l'armée depuis 1993, le général Mohamed Lamari, et plusieurs hommes en retrait : les généraux Larbi Belkheir (ancien ministre de l'Intérieur, puis conseiller, à partir de 1999, du président Bouteflika, Belkheir est sans conteste le principal homme fort du pouvoir), Mohamed Touati et Khaled Nezzar (ancien ministre de la Défense). Ce sont eux qui, dès 1990, ont placé progressivement à tous les postes clés de l'armée les officiers qui leur sont acquis, ainsi que leurs hommes de confiance aux postes influents dans la Justice, les douanes, la diplomatie, etc.

Comme on l'a vu, la répression s'intensifie à partir du printemps-été 1994 (grâce, notamment, aux soutiens extérieurs dont bénéficie le régime et aux fonds débloqués permettant le renforcement en nombre et en armes des forces de sécurité). Le nombre de disparitions et d'exécutions extrajudiciaires monte en flèche à partir de ce moment. Dans le même temps, les assassinats individuels de journalistes, syndicalistes, politiques, religieux mais surtout de membres de forces de l'ordre,

⁴⁸ Pour effectuer la reconstitution des événements, nous utilisons ici principalement deux sources : la postface du livre-témoignage plusieurs fois cité de Nesroulah Yous, rédigée par François Gèze et Salima Mellah ; et une étude publiée dans l'ouvrage cité, *An Inquiry into the Algerian Massacres*, portant le titre « An anatomy of the massacres », *op. cit.*, p. 13-195. Nous nous basons aussi sur la chronologie des événements publiée dans la revue *Maghreb-Machrek* ainsi que sur celle publiée par Salah-Eddine Sidhoum, <http://www.algeria-watch.org/mrv/2002/chrono/chrono_1992.htm>.

⁴⁹ A ne pas confondre avec les « dialoguistes » de l'opposition véritablement démocratique (FLN des « réformateurs », FFS, LADDH, etc.), qui ont toujours préconisé un dialogue avec l'opposition islamiste du FIS, pour autant qu'elle soit disposée à admettre les règles du jeu démocratique et à dénoncer toute violence, d'où qu'elle vienne.

s'accélérent. Quant aux massacres, l'opinion publique commence à cette période à s'en soucier, même si — comme nous l'avons déjà remarqué — ils sont commis dès 1992.

Les auteurs de l'étude « *An anatomy of the massacres* »⁵⁰ constatent durant l'année 1994 trois « pics » de massacres. Le premier survient en février, après l'investiture de général Liamine Zéroual comme président et son annonce de vouloir reprendre le dialogue avec les partis politiques, dont le FIS (officiellement dissous depuis mars 1992). Les réactions de certaines personnalités du camp des républicains liées au commandement de l'armée et des journaux prônant l'éradication du FIS ne se font pas attendre. Ils lancent une campagne au mois de mars contre le dialogue avec les membres du FIS. Parallèlement, le 21 mars, le chef d'état-major de l'armée, Mohamed Lamari reçoit une délégation de signature du chef de l'État, également ministre de la Défense, pour « tous actes et décisions, y compris les arrêtés » relevant de ce portefeuille ; tandis que le ministre de l'Intérieur, Salim Sadi, annonce que le rappel des réservistes est possible pour seconder les forces régulières. Il faut rappeler que le 10 mars, près de 1 000 détenus se sont évadés de la prison de Tazoult, une évasion facilitée par des complicités au sein de l'armée et dont on suppose qu'elle a permis l'infiltration des maquis par des agents du DRS. Cette date est importante, car elle marque le début de la transformation de la composition des groupes armés se réclamant de l'Islam qui, progressivement, passeront sous le contrôle du DRS et modifieront leurs méthodes d'action, comme nous l'avons vu plus haut.

Le deuxième pic de massacres a lieu en septembre 1994 et correspond au placement des deux dirigeants du FIS, Abbassi Madani et Ali Benhadj, condamnés à douze ans de prison et emprisonnés depuis fin juin 1991, en résidence surveillée. Les négociations entamées entre ces derniers et la présidence sont fortement contestées par les partis « éradicateurs », tandis que trois responsables du parti interdit sont mis en liberté. Le 29 octobre, Liamine Zéroual annonce l'échec du dialogue avec le FIS et annonce peu après la tenue d'élections présidentielles avant la fin 1995. Le GIA, quant à lui, réitère sa devise « ni réconciliation, ni trêve, ni dialogue », alors que son chef, Chérif Gousmi, est tué le 26 octobre.

Le troisième pic très prononcé a lieu au mois de novembre et correspond à la réunion des partis d'opposition à Rome sous l'égide de la communauté de Sant'Egidio. Les responsables des partis représentatifs des élections législatives de décembre 1991 (FLN, FFS et FIS avec d'autres petits partis) se réunissent pour discuter d'une sortie de crise. Cette initiative est discrètement encouragée par certains gouvernements (dont celui des États-Unis), qui appellent le gouvernement algérien au dialogue avec toute l'opposition, y compris islamiste. En Algérie, les protestations de la part des détracteurs du dialogue s'amplifient.

L'année 1995 s'ouvre avec deux carnages : une voiture piégée explose le 30 janvier sur une des artères principales de la ville d'Alger, en face du commissariat central, et fait officiellement 42 morts (en réalité près de 300, selon plusieurs témoins) ; tandis que le 22 février, un massacre est perpétré au sein de la prison de Serkadji, causant la mort d'environ 100 détenus⁵¹. Peu avant, l'opposition regroupée à Rome avait rendu publique une « plate-forme de sortie de crise » adressée à toutes les parties du conflit. La communauté internationale a en général approuvé cette initiative (tant du côté américain qu'européen, y compris la France, jusque-là réputée soutenir la position radicale des généraux algériens), tandis que le commandement de l'armée ainsi que les éradicateurs l'ont rejetée de manière très violente. Toute manifestation dans le but de promouvoir cette alternative fut étouffée et les participants traités de « traîtres ». Le GIA, quant à lui, a rejeté totalement cette initiative et menacé de frapper la France, ce qui aura effectivement lieu à partir de juillet 1995.

⁵⁰ M. AIT-LARBI, M.S. AÏT-BELKACEM, M.A. NAÏT-REDJAM, Y. SOLTANI, « *An anatomy of the massacres* », in Youcef BEDJAOUI, Abbas ARROUA, Meziane AIT-LARBI, *An Inquiry into the Algerian Massacres*, *op. cit.*, p. 13-195.

⁵¹ Nous ne pouvons ici entrer dans le détail de ce carnage perpétré par les militaires et qui a fait plus de 100 morts. Nous renvoyons au rapport rédigé par plusieurs organisations algériennes en 1995 qui constitue le document 3-1 du dossier « Documents de base ». Nous rappelons aussi qu'il ne s'agit pas là de la seule opération de liquidation de prisonniers politiques, puisqu'en novembre 1994, c'est à la prison de Berrouaghia qu'a eu lieu un massacre dont le nombre de victimes est d'au moins 59.

Le général Liamine Zéroual est confirmé à son poste de président de la République par les élections (notoirement truquées⁵²) de novembre 1995 ; et, avec l'aide de son conseiller, le général Mohamed Betchine, il tente ensuite d'élargir son pouvoir, ce qui déplaît fortement au clan des généraux qui ont fomenté le putsch de 1992 et qui pensait disposer en Zéroual d'un homme servile, servant leurs intérêts⁵³.

1996 : « éradicateurs » contre « réconciliateurs »

Les pics suivants de massacres sont à relever à partir de l'été 1996 et ne cesseront de croître jusqu'au début 1998. Durant cette période, on assiste à un doublement ou même un quadruplement du nombre des massacres de 1994 puisqu'ils correspondent aux grands massacres dans la banlieue d'Alger et à l'ouest du pays à l'automne 1997 et début 1998. Ce qui caractérise aussi les massacres de cette période, c'est le nombre élevé de victimes à chacun d'entre eux.

Divers événements d'une importance capitale ont lieu dans le sillage de cette recrudescence des massacres de civils : l'enlèvement en mars 1996 de sept moines trappistes français du monastère de Tibhirine et leur assassinat deux mois plus tard, ainsi que l'assassinat de l'évêque d'Oran, Mgr Pierre Claverie, le 1^{er} août, le jour même de la visite du ministre français des Affaires étrangères avec qui il s'était entretenu, ne sont pas fait pour faciliter la tâche de Zéroual. Ce dernier perd de surcroît un allié de poids en juin 1996, quand le général Saïdi Fodhil, commandant de la 4^e région militaire, est tué dans « accident de la route » des plus suspects⁵⁴. Les massacres s'intensifient au mois d'août 1996, alors que Zéroual entame des négociations avec les partis d'opposition dans le but de préparer une « conférence de l'entente nationale ». Le FIS en est exclu, tandis que l'AIS annonce reprendre la lutte armée tout en se disant disponible pour négocier. Cependant, Zéroual pense gagner du terrain face à ses adversaires du commandement militaire grâce à l'adoption le 28 novembre 1996, par voie référendaire, d'une nouvelle Constitution lui attribuant en principe de larges prérogatives. Il songe maintenant à se munir d'un parti politique pour affronter les élections communales et législatives prévues en 1997. Les relations avec la France sont tendues, tandis que celles avec les États-Unis sont bonnes.

Alors que le gouvernement prévoit un ultime dialogue avec l'opposition, mais sans inclure le FIS, les dirigeants de ce dernier proposent d'œuvrer pour que l'effusion de sang cesse. Durant ce mois de novembre 1996, les massacres connaissent un nouveau record, ce qui pourrait être en relation avec la tenue du référendum sur la Constitution. Ces tueries se déroulent dans des zones de la 1^{re} région militaire, Médéa, Aïn-Defla, Blida, donc proches d'Alger et sensées être pacifiées depuis un certain temps. Elles provoquent l'exode de nombreuses familles qui viennent se réfugier dans les banlieues d'Alger. Nesroulah Yous constate le nombre de réfugiés qui viennent s'installer dans son quartier. Il témoigne :

Depuis le mois d'avril, dans la région de Médéa, réputée fief de l'AIS, les massacres ont pris des dimensions effroyables. Des familles entières fuient et comme nous avons de nombreux voisins originaires de Tablat, nous essayons d'en héberger quelques-unes. Ce que nous racontent les réfugiés est inimaginable et effrayant. Ils n'ont pas fui l'AIS, au contraire : c'est elle qui leur a conseillé de partir, parce que les « égorgeurs » allaient arriver, hordes de groupes occultes dont on ne connaît pas les commanditaires. Des témoins racontent qu'ils ont vu arriver ces « terroristes » en hélicoptère avant de faire leur sale besogne. Des militaires se faisant passer pour des islamistes terrorisent la population. À Béni-Slimane, de faux terroristes ont ainsi fait sortir des fidèles de la mosquée par groupes de cinq, avant de les égorger dehors. Ces témoignages terrifiants ne proviennent pas seulement de cette région. Tout au long de l'été, les chiffres de morts et les noms de localités touchées vont défiler

⁵² Voir Madjid BENCHEIKH, *Algérie : un système politique militarisé*, L'Harmattan, Paris, 2003.

⁵³ Pour des détails sur cette période de tension au sein du pouvoir, voir Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, op. cit., notamment le chapitre 24, « Zéroual, président élu », p. 460 sq.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 487.

comme une funèbre litanie ; souvent nous rencontrons des rescapés de Thalit, El-Omaria (dans la région de Médéa), Aïn-Defla et, plus près de chez nous, Bougara, Baba Ali, Souhane, Béni-Ali, où des dizaines de victimes périssent sous les balles et les lames d'assaillants sanguinaires⁵⁵.

Ces massacres de la seconde moitié de 1996 doivent être replacés dans le contexte des négociations qu'a entamées l' AIS avec le pouvoir vers le mois de mai 1996 en passant par le commandant de la 5^e région militaire, le général Rabah Boughaba, un homme de Zéroual⁵⁶. Il est tout à fait possible que le DRS n'ait pas vu d'un bon œil ces tractations avec la Présidence qui auraient, si elles avaient abouti, donné une carte de plus au clan Zéroual/Betchine. Cela pourrait expliquer que les massacres aient alors touché des populations plus proches de l' AIS. Il faut relever que la suite des négociations se fera avec le général Smaïn Lamari, qui dictera les termes de l'accord avec l' AIS en octobre 1997 et que Bouteflika entérinera politiquement en 1999 avec la loi sur la « concorde civile ».

1997 : la préparation de la fin de Zéroual

Il est nécessaire de rappeler que sur le terrain, la situation des groupes armés a beaucoup évolué entre 1994 et début 1996 : le GIA « originel » n'existe plus, de très nombreuses factions l'ont quitté en raison de ses méthodes qui s'apparentent plutôt à celle de groupes contre-insurrectionnels (massacres de combattants islamistes, de leurs familles, prises de pouvoir internes contraires aux règles, directives ordonnant l'élimination de segments entiers de la population, etc.) et il est désormais en très grande partie contrôlé par le DRS⁵⁷. D'ailleurs, l'armée maîtrise tous les fiefs des groupes armés, tandis que l' AIS, fortement combattue par le GIA, a entamé des négociations avec le pouvoir, négociations qui aboutiront à un cessez-le-feu unilatéral le 1^{er} octobre 1997 et au dépôt des armes en 1999.

Donc en mars 1997, Zéroual s'est doté d'un parti politique, le RND (Rassemblement national démocratique)⁵⁸, qui devient en juin 1997, à l'issue des élections législatives (marquées comme à l'habitude par une fraude massive), la formation la plus importante au Parlement ; quant au Sénat, Zéroual le contrôle aussi à partir de décembre de la même année.

Pour résumer la période marquée par cette féroce lutte de clans qui aboutira à la démission forcée de Zéroual et de son clan, nous pouvons renvoyer à la synthèse proposée par François Gèze et Salima Mellah dans la postface du livre *Qui a tué à Bentalha ?* :

À mesure que l'été 1997 se rapproche, les tensions s'aiguisent entre les deux camps. Dès le printemps, le n° 2 de la DRS, le général Smaïn Lamari, prend discrètement contact avec Madani Mezrag, l'« émir national » de l' AIS, dans le but de court-circuiter les négociations engagées entre la présidence de la République et les politiques du FIS. En juin, le parti présidentiel remporte comme prévu les élections législatives et, dans la foulée, Liamine Zéroual limoge en juillet le commandant de la gendarmerie, Abbas Ghezaiel (un « éradicateur »), et le remplace par un homme à lui, Tayeb Derradji. Mais surtout, le président libère deux des dirigeants historiques du FIS, Abdelkader Hachani (en juin) et Abbassi Madani (en juillet), ce qui ne peut qu'irriter les « janviéristes ». [...]

⁵⁵ Nesroulah YOUS, *Qui a tué à Bentalha ?*, op. cit., p. 140.

⁵⁶ ICG écrit que les discussions entre le chef de l' AIS, Madani Mezrag, et l'armée auraient commencé en mai 1996, et que, dès que le premier contact avait été engagé par le général Boughaba, c'est Smaïn Lamari qui a pris les choses en main (INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *La Concorde civile : une initiative de paix manquée*, Bruxelles, 9 juillet 2001, p. 4).

⁵⁷ Voir Dossier n° 19 : Salima MELLAH, *Le mouvement islamiste algérien entre autonomie et manipulation*.

⁵⁸ Celui qui devait être son secrétaire général, le syndicaliste Abdelhak Benhamouda, a été assassiné en février 1997. Il est de notoriété publique (à défaut d'enquête crédible) qu'il s'agit d'un assassinat commis sur ordre du DRS, dans le but d'entraver la constitution de ce parti, qui confère au président Liamine Zéroual et son clan un peu plus de pouvoir.

L'enchaînement des événements déjà connus conforte en tout cas l'hypothèse d'une planification préalable [des massacres de la Mitidja] :

- au début de l'été, quelque 4 000 hommes des forces spéciales sont déployés dans la région, sous la supervision directe du général Mohamed Lamari ;
- en août, ce dernier donne instruction à toutes les unités militaires de ne sortir de leur cantonnement sous aucun prétexte sans un ordre exprès ;
- 28 août et 7 septembre : massacres de Raïs et Sidi-Youcef ;
- 1^{er} septembre : Abbassi Madani est placé en résidence surveillée, au motif qu'il aurait répondu favorablement à l'appel au dialogue lancé par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan ;
- mi-septembre : les soldats des forces spéciales commencent à patrouiller dans Bentalha et exigent des habitants qu'ils cessent de monter les gardes ; à la demande des militaires, des tombes sont creusées dans le cimetière de Sidi R'zine, qui serviront à inhumer une partie des victimes du massacre de Bentalha ;
- 21 septembre : la « trêve », qui prendra effet le 1^{er} octobre, est signée entre Madani Mezrag (AIS) et Smaïn Lamari (DRS) ;
- 22 septembre : massacre de Bentalha ;
- 5 octobre : l'armée convoque la presse pour assister à une offensive militaire spectaculaire contre le village d'Ouled-Allal, présenté comme le repaire des GIA qui auraient perpétré les massacres. [...]

Pour les organisateurs de ces crimes, l'ensemble de l'opération aurait permis de faire passer plusieurs « messages » : au président Zéroual que ce n'est pas à lui d'organiser la recomposition du champ politique en négociant pour son compte avec les dirigeants du FIS ; à ces derniers et aux chefs de l'AIS, qu'ils n'ont d'autre choix que d'accepter une trêve à leurs conditions, s'ils veulent que prenne fin la terreur qui frappe leurs partisans ; au peuple algérien qu'il n'a plus d'autre recours, dans ce tourbillon de folie sanguinaire, que de continuer à plier l'échine et à se soumettre à la loi des « décideurs » ; et, enfin, à la communauté internationale, de comprendre une bonne fois pour toutes que la « barbarie islamiste » est capable de telles horreurs qu'il est dans son intérêt de soutenir les seuls qui peuvent lui faire rempart, fussent-ils corrompus et peu fréquentables (c'est le sens de l'exceptionnelle couverture médiatique des grands massacres permise — sous un strict contrôle — aux organes de presse étrangers). Et au-delà de ces objectifs « stratégiques », il n'est pas exclu, on l'a vu, que le choix des quartiers martyrs ait également permis de régler d'autres « problèmes », comme la nécessaire élimination de témoins gênants et la liquidation de sympathisants de l'opposition armée.

Dans les trois mois qui suivent, les escarmouches entre les deux clans ne cesseront pas. Et les massacres, moins spectaculaires, continueront à être très nombreux, jusqu'à l'accalmie qui suivra les grands massacres dans la région de Rélizane, à l'ouest du pays, qui font près de 1 000 morts entre la fin décembre 1997 et les premiers jours de 1998. Une accalmie observée à partir de février 1998, coïncidant avec l'extraordinaire opération de relations publiques internationales organisée par les « décideurs » algériens [...]⁵⁹.

La « guerre des clans » se poursuit de façon moins sanglante tout au long du premier semestre 1998, culminant à l'été par une violente campagne d'une partie de la presse « indépendante » contre Mohamed Betchine. Elle se conclut par la démission du président Liamine Zéroual le 15 septembre, et celle de son « conseiller spécial » deux mois plus tard. Les « janviéristes » ont gagné, et ils organiseront, en février 1999, l'élection — truquée comme les précédentes — de leur nouveau paravent civil, Abdelaziz Bouteflika (lequel ne manquera pas, comme ses prédécesseurs, de chercher à son tour à s'émanciper de ses mentors...)⁶⁰.

⁵⁹ Cette conclusion rejoint celle des auteurs de *An Inquiry into the Algerian Massacres* (*op. cit.*, p. 24-43), qui ont tenté de reconstituer l'évolution du nombre et de l'ampleur des massacres de la fin 1996 à la fin 1998 : ils constatent que chaque événement laissant envisager une amélioration de la situation politique est systématiquement suivi d'une intensification des violences attribuées aux islamistes. La courbe ne cesse de monter à partir d'avril 1997, date à laquelle le pouvoir du clan Zéroual-Betchine semble se consolider, et ne baisse sensiblement qu'au moment de la visite des différentes délégations étrangères à partir du printemps 1998, pour atteindre un niveau relativement bas au moment de l'annonce de la démission de Zéroual en septembre 1998.

⁶⁰ François GEZE et Salima MELLAH, postface de *Qui a tué à Bentalha*, *op. cit.*, p. 271 sq.

IV. Qui sont les responsables des massacres de 1997-1998 ?

Explications des divers acteurs et observateurs

Il ne s'agit pas ici de donner des réponses définitives aux questions relatives à la responsabilité des massacres commis en Algérie depuis 1992, ce qui ne pourrait être que l'aboutissement d'investigations plus complètes, indépendantes du pouvoir politique, des institutions militaires en place et de tous les protagonistes de la violence. Nous avons vu dans la première partie de ce travail que pour un grand nombre de massacres commis à partir de 1992, les auteurs sont multiples. Toutes les formations armées, officielles (forces de sécurité et milices) et non officielles (groupes armés se réclamant de l'Islam, escadrons de la mort du DRS...), sont impliquées dans ces crimes.

L'opinion internationale est alertée à partir de 1996 et surtout 1997 et 1998, lorsque les massacres sont quasi quotidiens et prennent une ampleur inégalée. Elle ne comprend pas qui commet ces monstruosité et pourquoi. Pendant des années, le pouvoir algérien et ses relais médiatiques avaient décrété que ces crimes étaient commis par les seuls islamistes. Or mis à part le GIA, les partis et groupes de la mouvance islamiste ont tous dénoncé ces crimes. Certes, cela ne peut suffire *a priori* à les dédouaner de toute responsabilité, pas plus d'ailleurs que les dénonciations de ces crimes par les chefs militaires ne suffisent à les en exonérer. Reste que ces crimes ont essentiellement porté tort aux responsables de cette mouvance islamiste et à leurs propres partisans qui en furent les principales victimes : on ne voit pas au nom de quelle logique ils auraient pu en être les commanditaires. Par ailleurs, il est avéré qu'un grand nombre de phalanges ayant rallié le GIA en 1994 s'en sont dissociées à partir de 1995 et surtout début 1996, en raison des pratiques criminelles du GIA et des graves accusations de collusions entre GIA et DRS.

Plus surprenant encore, les pires massacres sont intervenus après que les autorités algériennes ont affirmé être venues à bout du « terrorisme » — d'ailleurs, sur le terrain, comme nous l'avons vu, les habitants des quartiers autrefois embrigadés par les groupes armés racontent être passés sous le contrôle des militaires à partir du début 1996. Nous nous contenterons ici de poser des questions et de présenter certaines réponses avancées à propos des massacres commis aux portes d'Alger entre 1997 et 1998, car c'est à ce sujet que nous disposons du plus grand nombre de documents et de témoignages concordants.

Comment était-il possible que d'importants groupes d'assaillants parviennent à s'introduire dans des quartiers de la périphérie d'Alger qui sont situés dans la zone la plus militarisée du pays et desquels nous savons qu'ils étaient en alerte maximum en raison des massacres commis dans la région ? Pourquoi les forces de sécurité, prévenues, ne sont-elles pas intervenues pour protéger les populations en danger ? Quelles sont les victimes des massacres dont le choix, à y regarder d'un peu plus près, n'est pas si arbitraire qu'il paraît ? Qui sont ces assaillants qui massacrent ceux-là mêmes censés leur fournir leurs moyens de subsistance ?

Le GIA revendique

Comme nous l'avons vu, c'est lors des grands massacres de l'été 1997 que les questionnements ont été les plus pressants. Le GIA publie alors, le 26 septembre 1997, un communiqué dans son journal *Al-Ansar*⁶¹ et confirme qu'il est l'auteur de ces massacres. C'est dans ce dernier communiqué du GIA que celui-ci, pour la première fois, traite le peuple algérien d'« impie », ce qui justifierait les tueries collectives. À plus d'un titre, ce discours du GIA ne correspond plus à aucune réalité politique et montre bien qu'il ne peut être que l'émanation de parties voulant se servir de cet épouvantail pour justifier l'injustifiable. D'ailleurs, les ONG de défense des droits de l'homme ne

⁶¹ Communiqué du « GIA » numéro 51, 26 septembre 1997.

sont pas dupes, puisque — comme nous le verrons plus loin — elles, se mobiliseront pour dénoncer les militaires fortement soupçonnés d'implication dans ces crimes.

Il a toujours été difficilement imaginable que le GIA massacre ceux dont il a théoriquement besoin en termes de soutien humain, logistique et matériel. Or la version officielle a sans cesse répété que ces populations qui avaient massivement voté pour le FIS étaient coupables de soutien au terrorisme, grief qu'a d'ailleurs exprimé explicitement le général Khaled Nezzar. Ce dernier, comme nous le verrons ci-après, prétend que les groupes terroristes sont immergés au sein de cette population complice, et justifie ainsi la non-intervention de l'armée. Comment le « terrorisme » — alors qu'il est qualifié de « résiduel » par les autorités dès 1996 — peut-il se passer du « soutien » de la population si ce n'est qu'en réalité, il n'en dépend pas du tout ?

Ce qui est pour le moins curieux, c'est qu'aucune instance — qu'il s'agisse des autorités algériennes, des médias destinataires des communiqués du GIA (en premier lieu le quotidien arabo-phonie *Al-Hayat*, basé à Londres, qui pendant des années a reproduit sans les vérifier les écrits du GIA), ou des services de renseignements occidentaux — n'a pris la peine de vérifier l'authenticité de ces communiqués qui en ont étonné plus d'un et dont se sont publiquement distancés de nombreux groupes dissidents du GIA.

Abou Hamza, imam radical officiant à l'époque à la mosquée de Finsbury Park à Londres, est aussi responsable de la publication d'*Al-Ansar*. Alors qu'il reprend ce communiqué justifiant les massacres dans la Mitidja, de nombreux fidèles algériens de la mosquée manifestent leur désapprobation, dénoncent l'armée comme étant responsable de ces crimes et discréditent l'imam, l'accusant d'être à la solde du DRS, comme en ont été témoins Lounis Aggoun et Jean-Baptiste Rivoire, qui racontent :

Déstabilisé par cette contestation interne, le responsable de la revue *Al-Ansar*, qui fait pourtant partie des intégristes islamistes les plus radicaux, s'interroge pour la première fois sur l'identité exacte des mystérieux correspondants qui lui envoient d'Alger les communiqués du « GIA » revendiquant les massacres : « Mi-septembre 1997, Hamza a demandé des éclaircissements à ses interlocuteurs, révèle aujourd'hui Kamil Tawil, le journaliste en charge du dossier à *Al-Hayat*. Il leur a dit que c'était urgent car les gens manifestaient et le critiquaient en disant qu'il soutenait le "GIA" alors que celui-ci tuait des femmes et des enfants... Il a alors reçu un communiqué justifiant les massacres. Il le publia tout en s'en démarquant et en annonçant qu'il ne soutiendrait plus le GIA⁶². » Selon Patrick Forestier, journaliste de *Paris-Match*, Abou Hamza était manipulé à son insu par la Sécurité militaire : « Lorsque les services secrets britanniques ont mis son téléphone portable sur écoute, ils ont été surpris : les appels d'Algérie du GIA provenaient d'une caserne⁶³ ! » Le 1^{er} octobre 1997, à Londres, Mustapha Karmel, directeur d'*Al-Ansar*, « retire son soutien au GIA » en annonçant que son dernier communiqué « contient des passages non conformes à la *charia* »⁶⁴.

Ces grands massacres marqueront pratiquement la fin du GIA. L'armée simule fin septembre une grande offensive à Oued-Allal, localité proche des lieux des massacres dans laquelle se serait retranchés les tueurs, mais nombre d'observateurs confirment qu'il ne s'agissait là que d'une mise en scène pour faire face aux accusations de passivité de l'armée face aux atrocités commises⁶⁵. L'émir national Antar Zouabri ne sera officiellement tué qu'en février 2002, mais durant toutes les années qui précèdent sa mort, le GIA a beaucoup moins fait parler de lui.

⁶² Interview de Kamil Tawil par l'un des auteurs pour le documentaire de Jean-Baptiste Rivoire et Romain Icard, *Attentats de Paris : On pouvait les empêcher*, Canal +, 4 novembre 2002.

⁶³ Patrick FORESTIER, « Derrière les tueries, de sordides intérêts immobiliers et fonciers », *Paris-Match*, 9 octobre 1997.

⁶⁴ Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, op. cit., p. 521.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 527 sq.

Quand des intellectuels épousent les arguments des généraux

André Glucksmann, philosophe français très médiatique et médiatisé, se rendit en Algérie, au moment du massacre commis à Sidi-Hammed le 11 janvier 1998, qui fit près de 120 morts. À son retour, il publie des articles et participe à un documentaire télévisé (diffusé en mars 1998 sur France 3⁶⁶), dans lesquels il prétend se faire porte-parole « des Algériens » à l'extérieur. En expliquant « ce que j'ai vu en Algérie », il ne poursuit pas d'autre objectif que celui de confirmer l'idée que les commanditaires et les circonstances dans lesquelles ont été commis les massacres sont connus, et donc de disculper l'armée des accusations portées contre elle. Alors que la plupart des commentateurs s'entendent pour dénoncer l'inaction des forces armées, il se trouve des « intellectuels » qui l'expliquent par le « cafouillage » et par conséquent la justifient :

La question n° 1 que posent, depuis six mois, les Algériens, n'est pas : qui tue ? Celle-là, ils la trouvent désormais obscène. « *Il n'y a pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.* » Le refrain court dans les montagnes kabyles et les rues de la capitale. Les groupes islamistes publient leurs faits d'armes et se dénoncent entre eux. Les Algériens demandent, en premier lieu, comment il est possible que de tels massacres se répètent. La compétence, voire la détermination, des forces armées et du gouvernement est largement contestée. [...]

Bref, ni pendant le carnage ni lors de la retraite des massacreurs ne se produit d'affrontements : la bataille de Sidi-Hamed n'a pas eu lieu. Pourtant, de l'aveu même des officiels, il y avait des troupes sur place, à proximité immédiate. [...]

Les forces gouvernementales, bien qu'ayant l'avantage du nombre, ne surent ni attaquer, ni capturer, ni poursuivre les tueurs. Ce fut le triomphe du cafouillage, de l'impréparation et de l'incoordination. Certes, lorsque égorgeurs et égorgés s'entremêlent dans le noir, on ne saurait tirer dans le tas. Néanmoins, les obstacles objectifs sont multipliés par la lourdeur bureaucratique d'un appareil formé à la soviétique, héritant d'un manque d'initiative et d'une paralysie opérationnelle dont l'ex-Armée rouge a si souvent témoigné ces dix dernières années⁶⁷.

Bernard-Henri Lévy, essayiste tout aussi médiatique qu'André Glucksmann, s'était de son côté rendu fin décembre 1997 en Algérie et en était revenu avec les mêmes conclusions. Lui aussi sait qui a tué. Il trouve, tout comme son collègue et presque avec les mêmes mots, les questions soulevées « obscènes ». Il disculpe les forces de l'armée en critiquant leur lourdeur, la vétusté du matériel, etc. Ces « Choses vues en Algérie », publiées sous forme de reportage dans *Le Monde* le 9 janvier 1998, font barrage à tous ceux qui essaient de dépasser une grille d'analyse dichotomique : le Mal qui commet les massacres et le Bien qui résiste. Il est d'autant plus curieux de lire ce genre de propos de BHL quand on se souvient que le 4 octobre 1997, c'est-à-dire trois mois plus tôt, il écrivait dans son « Bloc-Notes » du *Point* :

Exiger l'envoi d'une commission d'enquête internationale sur le lieu des derniers massacres. De deux choses l'une. Ou bien l'État algérien s'y refuse — et il alimente les terribles soupçons qui pèsent sur l'implication directe ou indirecte de ses forces de sécurité [...]. Ou bien il y consent, il autorise les parlementaires, des observateurs de l'ONU, des juristes, des médecins, des intellectuels à venir sur les lieux des tueries — et dans la nuit qu'est, à nouveau, cette guerre sans images ni visages, il permet qu'un peu de lumière advienne. [...]

Il fait donc ce voyage en Algérie, escorté et guidé par des forces de sécurité, et se rend sur quelques lieux de massacres, rencontre des personnes qu'il ne choisit pas lui-même, doit souvent se faire traduire leurs propos et les rapporte sans un soupçon de critique. Il fait donc dire à un de ses interlocuteurs :

⁶⁶ *Ce que j'ai vu en Algérie. Carnets de route d'André Glucksmann*, documentaire réalisé par Malik AÏT-AOUDIA, France 3, 6 mars 1998.

⁶⁷ André GLUCKSMANN, « Ce que j'ai vu en Algérie », *El Watan*, 30 et 31 janvier 1998.

« Qui tue qui ? Je sais que certains posent la question. Mais nous, on sait bien qui nous tue. On les a vus, les tueurs. C'étaient des enfants du quartier. Ils étaient là, vous dis-je, parmi nous, ce soir là... » Obscénité, oui, de la question « qui tue qui ? » — comme s'il fallait ajouter le doute, la confusion, à l'horreur... [...]

Et il conclut :

A tous j'ai posé cette même question de la passivité des forces armées. Tous m'ont donné le même type de réponse l'attribuant soit à la « culture » de l'ALN, soit à la mobilité « insaisissable » des groupes terroristes, soit, encore, à la difficulté pour n'importe quelle armée placée dans une situation semblable, d'adapter son « outil » aux contraintes d'une guerre de guérilla qui n'a cessé, de surcroît, de changer de forme et de terrain (terrorisme urbain, attaques des banlieues puis des villages, douars isolés)⁶⁸.

Rappelons ici que lors des massacres quotidiens à l'automne 1997, alors que les habitants des quartiers de la banlieue d'Alger en danger exhortaient sans cesse les militaires stationnés dans les environs de les protéger, ceux-ci ne sont pas intervenus et n'ont même pas bouclé la région pourtant sous leur contrôle.

Celui qui résume parfaitement la panoplies des explications avancées par différents observateurs partisans du pouvoir est le général Khaled Nezzar, lequel poussera l'audace, dans ses *Mémoires* publiés en 1999, jusqu'à suggérer de faire endosser aux victimes la responsabilité de ces massacres :

Il est vrai que les tueries successives et rapprochées dans le temps survenues à Bentalha, Raïs, Béni-Messous et dans la région de Rélizane à l'ouest du pays, ont sérieusement entamé, chez l'opinion, la crédibilité des forces de sécurité dans leur mission de protection de la population. Les délais prolongés des exactions, la présence de forces de sécurité quadrillant les secteurs et l'évanouissement dans la nature des terroristes une fois leurs forfaits accomplis, ont contribué à alimenter le doute sur la capacité des forces de sécurité à remplir sa mission convenablement.

Les raisons qui expliquent ce qui, à première vue, semble inexplicable, reposent sur les facteurs suivants :

1) la présence au sein de la population ciblée de complices actifs totalement sous l'emprise des terroristes ;

2) la présence de groupes terroristes implantés dans un tissu urbain à l'intérieur d'infrastructures aménagées facilitant leurs exactions et leur fuite une fois celles-ci commises, toujours au bénéfice d'un écran de complicité ;

3) l'urbanisation sauvage et très dense, rendant encore plus difficiles et plus lentes les interventions de secours ;

4) la *fetwa* rendant licite, non seulement l'assassinat de civils, mais légitimant aussi le butin (*el ghanima*), donnant une onction religieuse à ces crimes ;

5) les lieux, pendant les attaques, étaient plongés dans l'obscurité à dessein, engendrant une mêlée entre les victimes et leurs bourreaux.

Dans ces conditions, quand bien même une unité se trouverait à proximité, l'intervention devient très contraignante en raison de l'obscurité, des pièges parsemés, au préalable, sur tous les accès d'intervention possibles et, surtout, de la mêlée entraînant la confusion totale.

Une attitude pour le chef de l'ordre dans ce cas, consiste à se manifester par la présence et par les feux, afin de limiter les pertes sans risques pour les civils et tenter de neutraliser les terroristes en leur coupant le chemin de repli.

En tout état de cause, il faut bien admettre qu'aucune armée au monde n'est en mesure d'assurer la sécurité de chaque hameau, centre de vie, agglomération et points sensibles de toutes sortes, dans le même temps, de surcroît quand le danger non identifié émane de ces agglomérations, hameaux ou centres de vie mêmes.

⁶⁸ Bernard-Henri LEVY, « Choses vues en Algérie », *Le Monde*, 9 janvier 1998.

Dans pareille situation, la parade immédiate consiste en un système d'autoprotection armée pour, au moins, tenir en respect les assaillants dans l'attente des secours, au mieux, leur faire échec⁶⁹.

Ces explications ont pourtant mis un certain temps à être acceptées et il a fallu toute l'adresse du service psychologique du DRS, secondé par un certain nombre de médias occidentaux, pour les imposer⁷⁰. Une offensive sans pareille a été déclenchée en France par le DRS pour décourager, manipuler ou faire exploser des dizaines de comités qui s'étaient créés au lendemain des massacres en 1997 pour demander la vérité par l'envoi d'une commission d'enquête internationale. Toute cette campagne orchestrée à partir de début 1998 n'a pu venir à bout des questionnements légitimes de milliers de personnes qui voulaient connaître la vérité. Elle a néanmoins largement réussi à étouffer la première revendication résultant du mouvement de protestation et d'indignation : l'envoi d'une commission d'enquête internationale sur les massacres.

Les ONG émettent des doutes quant à la version officielle

Amnesty International résume dans son rapport fait « à chaud » lors des grands massacres de l'automne 1997, les différentes versions avancées par les tenants du pouvoir et leurs relais :

Selon les autorités et les services de sécurité, tous les massacres ont été commis par le Groupe islamique armé (GIA) et par d'autres groupes similaires dans le but de terroriser et de punir la population qui leur serait hostile, qui leur aurait récemment retiré son soutien ou dont des proches appartendraient à des groupes rivaux ou les soutiendraient.

De nombreux massacres ont été perpétrés dans des régions où une grande partie de la population avait voté pour le Front islamique du salut (FIS) aux élections municipales de 1990 et aux législatives de 1991. Amnesty International a appris que beaucoup de victimes des récentes tueries étaient des proches de membres ou de sympathisants de groupes armés d'opposition, ainsi que des personnes ayant été détenues par le passé en raison d'« activités terroristes » ou leurs proches et des personnes qui avaient refusé de prendre les armes et de former des milices. Des membres des forces de sécurité et des milices auraient affirmé à la population locale et à des journalistes que les victimes de certains massacres avaient eu le sort qu'elles méritaient car elles avaient soutenu les « terroristes » et qu'il n'y avait donc pas lieu de les protéger.

De nombreux massacres auraient été perpétrés par des groupes armés dans le but d'éliminer des partisans de groupes rivaux ou des sympathisants du FIS, lequel condamne de plus en plus souvent les homicides de civils et les autres exactions imputables à ces groupes. [...]

Les victimes semblent être pour la plupart de simples citoyens, souvent pauvres et vivant dans des habitations de fortune. On trouve notamment parmi elles des personnes qui se sont installées récemment dans la région après avoir fui leur domicile à cause du conflit⁷¹.

Au sujet du fait que les forces de sécurité ne sont pas intervenues, l'organisation internationale écrit :

La question de savoir pourquoi elles ont agi de la sorte reste sans réponse. Les autorités algériennes n'ont fait aucun commentaire officiel sur des cas précis, mais des journaux proches du pouvoir ont souvent affirmé que les forces de sécurité n'avaient pas pu intervenir parce que les auteurs des massacres avaient miné les alentours des villages pour les empêcher d'y pénétrer. Cela semble toutefois improbable, car des villageois ont réussi à s'enfuir pendant les tueries et les survivants, les ambulances, les équipes de secours et les forces de sécurité sont entrés dans les villages et en sont sortis après les massacres sans faire exploser la moindre mine. Si ces allées et venues ont été possibles pen-

⁶⁹ Khaled NEZZAR, *Mémoire du général, op. cit.*, p. 81-82.

⁷⁰ La chaîne franco-allemande Arte s'est particulièrement distinguée dans cette campagne de désinformation en diffusant notamment une soirée thématique en janvier 1998 dans laquelle aucune voix dissonante n'a trouvé place, qu'il s'agisse des documentaires présentés ou des interventions lors des débats.

⁷¹ AMNESTY INTERNATIONAL, *Algérie : la population civile prise au piège de la violence*, voir Documents de base, n° 3-4.

dant les massacres et après, les forces de sécurité auraient dû pouvoir pénétrer dans les villages pour mettre un terme aux tueries⁷².

La responsabilité des militaires

De nombreux observateurs, rescapés et ex-militaires confirment l'hypothèse de l'implication de l'armée dans les massacres. Il est toutefois indispensable d'établir sous quelle forme celle-ci participe à ces crimes. Nous avons vu qu'il est incontestable qu'aux moments mêmes où se déroulaient les massacres, les militaires ne sont pas intervenus pour protéger les populations attaquées, alors que des troupes étaient stationnées aux abords des localités touchées et observaient les carnages. « De nombreux journalistes⁷³ ont en effet rapporté l'existence d'un télégramme adressé en août [1997] à toutes les unités du pays par le chef de l'état-major, le général Mohamed Lamari, leur enjoignant impérativement de ne pas sortir de leurs cantonnements sans ordre exprès⁷⁴. »

Abdelkader Tigha, sous-officier du DRS en poste au CTRI de Blida au moment des massacres, explique que si les militaires, pourtant « toujours proches des lieux ciblés par le GIA » ne sont pas intervenus, c'est que c'était l'ordre des chefs de ne pas intervenir. Il explique que :

le CTRI de Blida a bien donné à l'époque des instructions aux différents secteurs opérationnels de la région (Bouinem, Baraki, Bougara, Sidi-Moussa) de ne pas intervenir en cas d'attaque de ces localités par le GIA⁷⁵.

Mais au-delà de la responsabilité de l'armée pour non-intervention et non-assistance à population en danger, est-elle impliquée dans ces crimes ? Il est certain que cette question ne peut être traitée de manière satisfaisante que par une commission d'enquête indépendante et une justice impartiale. Toutefois, il est possible de présenter les témoignages d'ex-militaires qui ont vécu les événements de l'intérieur de l'appareil militaire et présentent des éléments très troublants.

Des témoins, mais surtout des détracteurs de l'idée d'une commission d'enquête internationale, rapportent souvent que les rescapés des massacres reconnaissent les assaillants, ces derniers étant des « enfants du quartier ». Or d'autres témoins font état d'hommes inconnus, parlant avec un accent d'une autre région, grands, forts, bien entraînés etc. Cette apparente contradiction n'en est pas une, explique l'ex-colonel Mohammed Samraoui :

Ainsi, pour démontrer que les massacres de civils sont bien le fait des islamistes, le DRS a mis au point une technique presque infaillible, consistant à inclure de vrais islamistes dans les groupes des forces combinées chargés de ces « opérations » (il s'agit d'individus préalablement arrêtés et « retournés » sous la torture ou « tenus » par des promesses de clémence pour des crimes commis antérieurement). Et lors des massacres, les habitants des premières maisons de la localité visée étaient volontairement épargnés, de manière à permettre aux survivants de témoigner ensuite qu'ils ont reconnu des islamistes. Il va sans dire que ces islamistes « alibis » agissaient à visage découvert, tandis que les militaires portaient des cagoules⁷⁶.

Quant à l'identité des auteurs de ces crimes, l'ancien membre des services secrets est formel :

⁷² *Ibid.*

⁷³ Voir notamment Patrick FORESTIER, « Derrière les nouveaux massacres, y aurait-il le clan des militaires éradicateurs ? », *Paris-Match*, 25 septembre 1997.

⁷⁴ François GEZE et Salima MELLAH, Postface à Nesroulah Yous, *Qui a tué à Bentalha ?*, *op. cit.*, p. 241. Les auteurs citent le journal *Courier international*, 2-8 octobre 1997 : « On évoque même à Alger l'existence d'une directive signée par le chef d'état-major qui interdit de sortir la nuit des casernes sans ordre écrit. »

⁷⁵ Abdelkader Tigha, notes du 8 février 2003.

⁷⁶ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 22.

Ce qui est en tout cas certain, c'est qu'on ne peut les attribuer à des groupes islamistes autonomes, et cela pour une simple raison : comme je l'ai expliqué, à partir de la mi-1996, tous ces groupes avaient été éliminés, soit par l'action des forces spéciales, soit, surtout, par celle des GIA contrôlés par le DRS. À partir de cette date, les seuls groupes armés qui continuaient à agir « au nom de l'islam » étaient ceux contrôlés par les services — directement ou par « émirs du DRS » interposés, comme Djamel Zitouni, puis Antar Zouabri. Seuls les aveugles et les complices du pouvoir peuvent considérer comme relevant du modèle traditionnel des luttes de guérilla des groupes terroristes qui n'ont aucun commandement unifié, qui ne se donnent même pas la peine de produire des revendications vérifiables de leurs actions, voire qui renoncent à les revendiquer.

Ce sont ces groupes qui ont commis ces massacres, majoritairement localisés dans l'Algérois, dans un espace à peine grand comme la moitié d'un département français, où la concentration de forces de sécurité était pourtant absolument impressionnante. Si celles-ci ne sont jamais intervenues, c'est qu'elles en avaient reçu l'ordre, au plus haut niveau : pour tous ceux qui connaissent de l'intérieur l'armée algérienne, il n'y a pas d'autres explications possibles⁷⁷.

Ces accusations sont partagées par d'autres militaires. Ainsi un déserteur algérien, Omar, accuse des militaires d'avoir commis un massacre :

« On nous a emmenés en avion, puis on a pris des camions, vers deux, trois heures du matin, on était à côté d'un douar, environ 120, 130 hommes, on a dit aux 86 appelés, tous ceux de ma classe, de rester sur la colline qui dominait le douar et de ne pas bouger, sauf si on voyait une fusée éclairante lancée depuis les rues du village. Les “contractuels” [les engagés, ndlr] — ils étaient environ 25 — sont partis dans le douar. On n'a rien vu, alors on est resté sans bouger. Vers 5 heures, 5 heures et demie du matin, ils sont revenus. Ils étaient grimés, avec des fausses barbes et sentant le musc comme des islamistes. Ils avaient gardé les pantalons de treillis mais ils avaient des T-shirts civils, ils ressemblaient vraiment à des islamistes typiques. Certains avaient du sang sur leurs pantalons et leurs couteaux de paras étaient aussi ensanglantés. Ils ont enlevé leurs barbes. On n'a rien demandé, on ne demande rien dans l'armée et je ne me suis pas posé de question. » L'unité rentre à la caserne dans la matinée. « J'apprends alors qu'un massacre a eu lieu dans le douar où l'on était, on l'a su par des gendarmes qui étaient à côté, il y aurait eu une trentaine de morts, on a fait le rapprochement, on a compris, mais on n'en a pas parlé, on avait peur. » Deux jours après, Omar est de corvée et doit nettoyer la chambre de son adjudant-chef. « On fouillait ses poches, pour chercher des cigarettes ou de l'argent, on est des voleurs comme Zéroual, raconte Omar en rigolant. Dans une de ses poches, on a trouvé une fausse barbe⁷⁸. »

Quant à l'ex-adjudant Abdelkader Tigha, interrogé par le journaliste Jean-Baptiste Rivoire sur l'attitude des hommes du CTRI de Blida (principale antenne du DRS dans la 1^{re} région militaire), dirigé par le colonel M'henna Djebbar, au moment des grands massacres de 1997, il explique :

Bentalha, c'était la « phalange de la mort » [du GIA] de Berrafta Aïssa, notre contact au CTRI. À Raïs, c'était plusieurs groupes, y compris Aïssa. C'était un terroriste connu et influent. S'il prenait dix groupes de chaque zone, ils le suivaient. Nous, on savait à l'avance. Pour Raïs, par exemple, on savait que cette nuit-là, la population allait « payer ». Le colonel Djebbar M'henna nous l'a dit. Il nous a dit : « Cette nuit-là, ils vont payer la sauce. » Et ils ont payé. Pire : on a préparé de l'armement avant le massacre. Djebbar a dit cela plus de six heures avant le massacre⁷⁹.

Les massacres comme instrument de la guerre contre-insurrectionnelle ?

Rappelons qu'au cours de l'année 1997 et 1998, différentes hypothèses expliquant les motifs pour commettre ces massacres furent plus largement discutées qu'aujourd'hui, particulièrement

⁷⁷ *Ibid.*, p. 283-284.

⁷⁸ *Libération*, 23 octobre 1997.

⁷⁹ Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire de Jean-Baptiste RIVOIRE, *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, « 90 minutes », Canal Plus, 1^{er} décembre 2003.

dans les médias écrits occidentaux, mais que le régime algérien et ses relais civils en Algérie et en Occident réussirent à étouffer ces interrogations. La question cependant n'est pas close et ce sont notamment les révélations de plusieurs transfuges de l'armée algérienne et des dissidents de groupes armés islamistes⁸⁰ ainsi que les travaux de certains journalistes et universitaires qui ont permis de développer à la lueur des expériences faites dans d'autres pays des hypothèses qui inscrivent les massacres dans une logique de prise de pouvoir ou de guerre contre-insurrectionnelle.

Or la guerre contre-insurrectionnelle repose souvent sur la mise en place de groupes assimilés à la résistance. Comme l'expliquent les auteurs de l'étude « What is the GIA »⁸¹ :

Une organisation de contre-guérilla est une force irrégulière, camouflée en une force de guérilla et se faisant pour telle, dont le rôle est de combattre la véritable force de guérilla. [...] La logique de l'usage de pseudo-guérillas pour combattre les vrais guérillas est le principe que ces derniers doivent être combattus avec leurs propres méthodes, en « portant la guerre révolutionnaire dans le camp de l'ennemi. » [...]

En tant qu'image-miroir ou réplique de la guérilla authentique, une organisation de contre-guérilla peut comprendre, entre autres, des membres de diverses forces de sécurité, des guérilleros « retournés » après leur reddition ou leur capture, à quoi s'ajoutent des membres ou groupes dissidents, ou en conflit, avec la principale organisation de guérilla. [...] De plus, bien qu'une force de contre-guérilla soit contrôlée par le service de renseignements auquel sont attachés les agents de sécurité en son sein, elle a besoin de conserver — et elle conserve — une certaine autonomie pour être efficace au plan opérationnel.

Cette force pseudo-insurgée, opérant secrètement parmi les guérilleros et dans le territoire contrôlé par la guérilla, sert à accomplir toute une diversité de tâches offensives, subversives et de renseignement ainsi que des opérations « spéciales » dans le but de discréditer, d'isoler, de fragmenter et finalement de détruire les guérillas authentiques⁸².

À la lueur des expériences de forces anti-guérilla durant la lutte de libération nationale en Algérie (1954-1962) et la guerre de Rhodésie (1972-1979), les auteurs de l'étude sur le GIA concluent que cette formation remplit les conditions requises pour être comparée aux formations qui les ont précédées. Un certain nombre de caractéristiques et d'actions sont typiques pour ces groupes contre-insurrectionnels :

La composition du GIA : il s'agit à la fois d'authentiques combattants islamistes qui sont entourés d'agents des services de renseignement infiltrés et d'islamistes retournés.

Les missions :

- recueil de renseignements auprès de la population sur le vrai mouvement d'opposition armé,
- opérations subversives à l'intérieur du propre mouvement dans le but de semer la suspicion, d'imposer des campagnes de liquidations,
- et offensives contre les insurgés d'autres mouvements sous forme de guerres dites « fratricides ». Dans ce cas concret contre l'AIS, le bras armé du FIS.

Les objectifs : marginaliser le mouvement, la distanciation ou la liquidation des combattants, discréditer le mouvement armé aux yeux de la population, terroriser celle-ci qui finit par se rallier aux forces de sécurité.

⁸⁰ La question des commanditaires des massacres renvoie à celle de la nature des GIA, puisque la responsabilité des massacres leur est imputée et que ces derniers les ont parfois revendiqués. Ce sujet est plus largement traité dans le Dossier n° 19 : Salima MELLAH, *Le mouvement islamiste armé, entre autonomie et manipulation*.

⁸¹ B. IZEL, J.S. WAFI, W. ISAAC, « What is the GIA », in *An Inquiry into the Algerian Massacres*, op. cit., p. 383-384

⁸² Voir : Roger TRINQUIER, *Guerre, Subversion, Révolution*, Robert Laffont, Paris, 1968.

L'effet produit est notamment celui de semer la confusion sur le plan national et international et de légitimer la répression de l'État face à la violence de l'opposition armée.

Les conclusions des auteurs de l'étude confirment les propos du politologue F. Aït-Mehdi :

Ceux qui connaissent bien l'histoire de l'Algérie ont de bonnes raisons de croire que le GIA est une version actualisée de la Force K (Boukabous), ou de l'Armée nationale du peuple algérien du « général Bellounis », que la France a instrumentalisée dans son dispositif contre-insurrectionnel. La Force K, par exemple, était ostensiblement dirigée par Belhadj Djillali Abdelkader, surnommé Boukabous (un messaliste retourné), alors qu'en fait c'était le capitaine Conille, en charge du SAS de Lamartine, et le capitaine Hentic, en charge de la harka de Béni Boudouane, qui la dirigeaient.

L'arsenal subversif de la force K, pour isoler la population du FLN, était aussi la surenchère nationaliste au niveau du discours et le viol, la torture, les égorgements d'Algériens et d'Algériennes, des taxes très lourdes, bref l'instauration d'une atmosphère de terreur et de confusion dans la population, au niveau de l'action. [...]

Les journalistes et les experts qui ont pris la peine de collectionner les communiqués des groupes qui ont quitté massivement le GIA dès novembre 1995, suite à l'assassinat de Mohamed Saïd, vous diront combien ils sont riches en information sur le travail de renseignement, sur les opérations offensives, subversives et opérations spéciales du GIA qu'ils ont mis à jour. Elles coïncident parfaitement avec la stratégie et la tactique de contre-guérilla, et elles se recourent avec ce que l'on sait sur le contenu du programme anti-guérilla que les experts en contre-insurrection français et sud-africains enseignent à l'académie militaire de Cherchell⁸³.

Et les témoignages de sources diverses confirment les points cités ci-dessus. Qu'ils émanent de dissidents du GIA, de responsables de l' AIS, de déserteurs de l'armée, de rescapés de massacres, de journalistes avertis, de nombreux récits confortent l'existence de groupes armés se réclamant de l'Islam sous contrôle du DRS. Ce contrôle peut revêtir des formes différentes : le groupe peut être constitué d'une majorité d'agents (et avoir été créé par le DRS) ou agir de façon plus ou moins indépendante tout en étant manipulé directement (retournement de combattants ou personnes infiltrées) ou indirectement (de l'extérieur par un autre groupe, rumeur lancée, etc.).

Dans le cas des groupes qui ont commis les grands massacres en 1997-1998, vu la planification, la lourde logistique mobilisée dans une région entièrement contrôlée par l'armée, le déroulement parfaitement organisé des opérations et l'évacuation des lieux une fois celles-ci achevées, on doit constater qu'il s'agit de tueurs rodés, entraînés, agissant de façon concertée, méthodiquement et consciencieusement. À cette époque, il n'existait plus, de façon certaine, aucun groupe armé islamiste autonome susceptible de conduire ce type d'opérations : ce simple constat logique permet de conclure que ces massacres n'ont pu être perpétrés qu'à l'instigation des forces de sécurité qui contrôlaient totalement la région. Cela ne contredit en aucun cas le fait que, parmi les massacreurs, aient été reconnus des voisins montés au maquis. Ceux-ci ont pu être retournés ou bien fait prisonniers et contraints à accompagner les tueurs.

Il faut rappeler que dans certains lieux, les massacres ont précédé l'armement d'une population considérée comme hostile et acquise au GIA. Abdelkader Tigha, alors en poste au CTRI de Blida, confirme tout à fait cette stratégie qui consiste à « retourner » des populations entières :

L'objectif du CTRI et encore plus de l'ensemble des services du DRS était bien de faciliter les intrusions du GIA dans ces lieux et de laisser cette population se faire massacrer pour la pousser à se révolter, officiellement contre le GIA et toute l'opposition armée. [...] Une fois la population massacrée, mon service intervient rapidement pour attribuer les armes de guerre et entame son recrutement

⁸³ Interview de F. Aït-Mehdi, Paris, 29 septembre 1997, paru dans le bulletin *Algerian Forum*, 7 octobre 1997 (citée dans une revue de presse publiée au moment des grands massacres de 1997 : Anonyme, « Halte aux massacres en Algérie », octobre 1997, <http://www.algeria-watch.org/mrv/mrvmass/halte.htm>).

au sein de cette dernière, devenue très facile à manipuler. [...] Finalement la localité ciblée tombe dans les mains du service et elle est dite « zone libérée »⁸⁴.

Ce mode opératoire est décrit exactement de cette manière par Nesroulah Yous, rescapé du massacre de Bentalha.

Hypothèses pour les massacres

Nous avons vu dans les chapitres précédents l'évolution de la situation dans les quartiers périphériques d'Alger, connus pour leur sympathie pour le mouvement islamiste, qui s'est notamment manifestée lors des élections communales de juin 1990 et le premier tour des élections législatives de décembre 1991. L'opposition islamiste au pouvoir s'y était formée et avait un fort impact dans la population de laquelle elle dépendait. Tout en imposant « ses » lois, non sans emploi de la violence, elle représentait la résistance à l'armée qui, dans des brutales opérations de ratissage, arrêtait les gens, les torturait, les faisait disparaître ou les exécutait.

Cette répression a poussé bon nombre de jeunes hommes vers les maquis et les groupes urbains clandestins. Certains de ces groupes seront peu à peu pris en main par le DRS et imposeront une autre « loi » dans les villages, alors que l'armée reprend le dessus à partir de 1995 et contrôle ces zones et ces quartiers. C'est une fois la plupart des groupes armés véritablement autonomes éliminés (ou récupérés) que les massacres se multiplieront (principalement dans l'Algérois), à partir du premier semestre 1996, jusqu'aux grands massacres de 1997-1998. Le pouvoir et ses relais civils prétendent alors qu'il s'agit des « derniers soubresauts » d'un terrorisme « résiduel » qui serait d'autant plus sanguinaire qu'il se vengerait des populations qui l'ont trahi. Mais tous les indices disponibles ne laissent guère de place à une autre hypothèse que la perpétration des massacres par des groupes armés contrôlés et/ou manipulés par les services secrets de l'armée, voire par des hommes de ces services eux-mêmes.

Dans ce cadre, une raison qui explique ces massacres pourrait être l'intention du pouvoir militaire de terroriser une population (et d'en liquider une partie) non encore mise au pas, pacifiée, domestiquée (c'est la raison pour laquelle à Bentalha, les militaires de donnent pas d'armes à ceux qui les demandent, alors qu'elles leur avaient été promises), d'autant plus que des familles entières (proches de combattants) sont venues se réfugier dans leurs quartiers. Une fois ralliée à la cause du pouvoir, au prix d'un massacre, cette population est enrôlée elle-même dans la « lutte contre le terrorisme ».

Une autre raison s'inscrirait dans le cadre de la stratégie « contre-insurrectionnelle » mise en place par les généraux algériens sur le modèle théorisé et utilisé par l'armée française au cours de la guerre de libération algérienne : outre les escadrons de la mort, la torture, les exécutions extrajudiciaires, les faux maquis, cette stratégie accorde une grande importance aux regroupements de population en dehors de ses lieux habituels d'habitation, à la fois pour mieux la contrôler et pour retirer tout soutien aux véritables combattants opposants. Dans le cadre de l'Algérie d'aujourd'hui, *mutatis mutandis*, les massacres aveugles ont en tout cas conduit, on l'a vu, à l'exode de centaines de milliers de personnes vers la capitale.

Une autre hypothèse, qui n'est pas contradictoire avec les précédentes, est qu'il s'agirait d'un mode de gestion des conflits au sommet de l'État. Nous avons vu que les grands massacres ont été perpétrés quand la crise qui opposaient deux clans du pouvoir était au plus fort. Ce n'est que lorsque le président Zéroual a démissionné que le nombre de massacres a commencé à baisser.

Il est certain en tout cas qu'il n'existe pas une cause unique expliquant les massacres de masse, fruits d'une spirale atroce dont le moteur est toutefois sans conteste le noyau des généraux « janviéristes ». D'autant qu'ils sont parvenus à entraîner des auteurs multiples : à côté des groupes armés se réclamant de l'Islam ou paramilitaires, il y a les escadrons de la mort, les troupes spéciales,

⁸⁴ Abdelkader Tigha, notes du 8 février 2003.

les unités régulières, les milices et les gardes communales (et il ne faut pas oublier l'apparition du banditisme qui utilise les mêmes méthodes). Cette multitude d'acteurs aux intérêts souvent divergents a largement contribué, depuis plus de dix ans que dure la guerre, à généraliser dans la société algérienne l'habitude de gérer les conflits en son sein par la violence, souvent armée.

V. Réactions nationales et internationales

Indignations partagées et appel à l'action

Nous ne pouvons ici que retracer les grandes tendances des positions sur le plan national et international au plus fort des massacres et montrer de quelle manière les réactions « spontanées » d'indignation et les appels à l'action ont rapidement été étouffés et soumis à la « raison d'État »⁸⁵.

Les organisations internationales de défense des droits de l'homme telles Amnesty International, Human Rights Watch ou la FIDH, qui dénoncent les violations et les crimes commis depuis 1992 pour les deux premières et 1995 pour la troisième, sont ainsi des cibles permanentes de la presse éradicatrice ; mais aussi des représentants du gouvernement algérien auprès des institutions de l'ONU et de l'Observatoire national des droits de l'homme (un organisme mis en place en 1992 par les autorités algériennes, dont la fonction essentielle a été de minimiser les violations des droits de l'homme commises par les services de l'État, tout en s'érigeant en interlocuteur privilégié tant pour les gouvernements occidentaux que pour les familles de victimes en Algérie).

Une certaine pression se fait sentir sur le pouvoir algérien dès 1996. Les rapports des ONG internationales, les critiques exprimées dans les coulisses des chancelleries⁸⁶, mais aussi les prises de position publiques de certains responsables politiques occidentaux rendent nerveux les responsables algériens. De ce fait, depuis des années, tout un pan du travail des services secrets algériens est consacré à la rédaction de faux rapports remis aux institutions internationales⁸⁷, et surtout à la désinformation par les médias algériens, mais aussi occidentaux. Mais ce sera au plus fort des massacres que le DRS va déployer toute son adresse pour étouffer les appels aux enquêtes sur ces crimes. Dès le mois d'août 1997, le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, appelle implicitement le gouvernement algérien et l'opposition islamiste au dialogue :

Nous sommes en présence d'une situation qui a longtemps été considérée comme un problème intérieur. Il est extrêmement difficile pour nous tous de faire comme si rien ne se passait, comme si nous n'étions pas au courant et devons abandonner la population algérienne à son propre sort⁸⁸.

Quatre jours plus tard, il appelle à une « solution urgente » pour que cessent les violences. La réaction de Liamine Zéroual, avec qui il s'entretint, sera aussi courte que sèche : « Pas d'immixtion dans les affaires algériennes. » Et, curieusement, à la suite du massacre de Bentalha trois semaines plus tard, Kofi Annan se contente de condamner par la voix de son porte-parole ce « brutal acte de terrorisme »⁸⁹. Plus question d'action concrète.

L'indignation et la consternation devant l'horreur que vivent les populations pendant cet été-là sont pourtant partagées par de nombreux politiques, intellectuels et journalistes qui d'abord cons-

⁸⁵ Nous conseillons de consulter à ce propos le livre cité plusieurs fois dans ce texte, *An Inquiry into the Algerian Massacres*, dans lequel les réactions des différents acteurs et observateurs sont retracés avec moult détails.

⁸⁶ Voir notamment le rapport de la Rand Corporation, un *think tank* américain, rédigé sur demande du Pentagone en 1996, qui préconisait une prise de pouvoir du FIS et émettait des critiques à l'égard du régime algérien (cité in G. E. FULLER, *ALGERIE : L'INTEGRISME AU POUVOIR*, Editions Patrick Banon, Paris, 1997).

⁸⁷ Abdelkader Tigha rapporte par exemple que, fin 1996, il a dû faire sur ordre de ses supérieurs un faux rapport à la suite d'une requête de la commission des droits de l'homme de l'ONU à propos de deux professeurs d'université, torturés au niveau de la police judiciaire et exécutés, portés disparus depuis (voir NORD-SUD EXPORT, « Les révélations d'un déserteur de la SM », 21 septembre 2001).

⁸⁸ AFP et Reuters, 30 août 1997.

⁸⁹ *Le Figaro*, 25 septembre 1997.

tatent que le gouvernement algérien et son armée ont failli à leur responsabilité de protéger les populations civiles :

Les récents carnages commis à Raïs, Béni-Messous et Bentalha ont tous trois été exécutés dans des zones fortement quadrillées par l'armée et la gendarmerie. À Béni-Messous, à proximité de la capitale, les tueurs ont pu agir pendant quatre heures sans être inquiétés, à quelques centaines de mètres d'une caserne des services spéciaux où sont stationnés les troupes d'élite du général Smain Lamari. À Bentalha, quelques heures avant le drame, des civils avaient signalé à l'armée la présence d'un groupe d'individus suspects bivouaquant aux abords du petit village. Bref, c'est désormais un secret de polichinelle, les militaires savaient, mais ils ont préféré demeurer l'arme au pied. On évoque même à Alger l'existence d'une directive signée par le chef d'état-major qui interdit de sortir la nuit des casernes sans ordre écrit⁹⁰.

Ces critiques à l'encontre de l'armée algérienne vont s'amplifier et être reprises par les grandes ONG dans leurs rapports. Ainsi Amnesty International insiste sur le fait qu'aucune aide n'a été portée aux victimes, alors qu'un certain nombre de massacres se déroulaient à proximité de casernes et postes de l'armée :

La plupart des tueries ont été commises non loin de la capitale, dans les régions d'Alger, de Blida et de Médéa, les plus militarisées du pays. Dans de nombreux cas, les massacres, qui se prolongent parfois pendant plusieurs heures, ont été perpétrés à quelques kilomètres, voire quelques centaines de mètres, de casernes ou d'avant-postes de l'armée et des forces de sécurité. Toutefois, malgré les cris et les appels à l'aide des victimes, les coups de feu ainsi que les flammes et la fumée s'élevant des maisons incendiées, les forces de sécurité ne sont intervenues ni pour sauver les personnes en train d'être massacrées, ni pour appréhender les auteurs des tueries, qui sont toujours parvenus à s'enfuir.

Des survivants et des voisins ont affirmé qu'ils avaient téléphoné aux postes de sécurité ou qu'ils s'y étaient précipités et que les membres des forces de sécurité avaient refusé d'intervenir, en affirmant qu'ils n'avaient pas reçu mandat pour le faire. Dans deux cas au moins, des survivants ont raconté comment des gens qui essayaient de s'enfuir de villages où des massacres étaient en train d'être commis avaient été refoulés par un cordon de membres des forces de sécurité, qui n'étaient pas intervenus pendant la tuerie et n'avaient pénétré dans le village qu'après le départ des assaillants.

Il est indéniable que des casernes de l'armée et des avant-postes des forces de sécurité se trouvent à proximité du site de plusieurs massacres. Les autorités algériennes ne nient pas non plus le fait que les forces de sécurité ne sont pas intervenues pendant les massacres. La question de savoir pourquoi elles ont agi de la sorte reste sans réponse⁹¹.

Mais les raisonnements vont plus loin pour aboutir à la question implicite de savoir si ces massacres ne font pas l'affaire de tenants du pouvoir. Le secrétaire général d'Amnesty International exprimait bien avant les grands massacres de l'été 1997 les questionnements suivants :

Il est difficile pour nous de donner une explication répondant au pourquoi de ces massacres. On peut en revanche se demander pourquoi ils continuent, car ils sont commis, pour l'essentiel, dans la plaine de la Mitidja, très près d'Alger et plus près encore de Blida, une ville garnison, siège de la 1^{re} région militaire du pays. Pourquoi un État qui a montré tant de confiance dans sa stratégie sécuritaire est-il incapable de protéger sa population à vingt minutes de la capitale ? On remarque aussi que personne ne peut se rendre sur les lieux et interroger les survivants. La seule lecture qu'on puisse faire, c'est à travers le prisme officiel ou celui de la presse algérienne qui ne peut enquêter sur les affaires touchant à la sécurité. On remarque aussi que personne, jusqu'à présent, n'a été traduit en justice pour ces tueries⁹².

⁹⁰ *Courrier International*, 2-8 octobre 1997.

⁹¹ AMNESTY INTERNATIONAL, *in Algérie, le livre noir*, op. cit., p. 208.

⁹² Pierre SANE, « Algérie : qui profite de cette situation ? », *Libération*, 7 mai 1997.

Du côté des politiques occidentaux, les prises de position ne sont de loin pas aussi claires. Alors que Lionel Jospin déclarait encore le 27 janvier 1997 au quotidien français *Libération* : « La France doit briser le silence. [...] Le gouvernement et les hommes politiques français doivent dire qu'il n'y a pas d'issue pour une politique uniquement répressive⁹³ », il reviendra sur ces propos en septembre 1997, une fois Premier ministre, en se contentant de déplorer les massacres : « Sur le plan officiel, le gouvernement français est contraint dans son expression. Prendrait-il des initiatives qu'elles ne seraient pas reçues, nous le savons⁹⁴. » Donc, autant ne pas en prendre ! Le rôle du gouvernement français est résumé dans l'appréciation de *The Economist* :

La France a fait plus que quiconque pour protéger l'Algérie contre la critique internationale et l'aider à obtenir des crédits du FMI. C'est elle qui dirige la politique — ou plutôt la non-politique — européenne concernant l'Algérie⁹⁵.

Le 15 octobre, quatre ONG internationales lancent un appel pour la tenue d'une session extraordinaire de la Commission des droits de l'homme des Nations unies et la constitution d'une commission d'enquête internationale⁹⁶ :

Pour trouver une solution à cette situation tragique, il est nécessaire qu'une enquête soit menée et que toute la lumière soit faite. À cette fin, nous demandons l'ouverture d'une enquête internationale visant à établir les faits, examiner les prétendues responsabilités, et formuler des recommandations concernant les massacres et autres abus commis par toutes les parties en conflit. Cette enquête devrait disposer de pouvoirs importants et des ressources humaines et matérielles nécessaires. Elle devrait notamment être chargée de rassembler des preuves et des témoignages, y compris de la part de victimes, de témoins et de responsables officiels, afin de découvrir la vérité⁹⁷.

Mary Robinson, Haut Commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, qui se dit extrêmement préoccupée par la situation en Algérie, réagit au refus du gouvernement algérien d'autoriser l'ONU à enquêter sur place :

Je n'accepte pas que, sous le prétexte de ne pas violer la souveraineté algérienne, nous ne puissions rien dire, alors que des gens sont massacrés. Je me suis heurtée la semaine passée sur ce point avec le ministre algérien des Affaires étrangères⁹⁸.

Même le porte-parole du département d'État américain appelle début janvier 1998 à l'ouverture d'une enquête internationale et des mesures de protections pour la population civile. Il demande de surcroît la visite d'un rapporteur spécial de l'ONU. Le gouvernement algérien réagit vivement et il fait dans ce cas précis convoquer l'ambassadeur américain. Le gouvernement français est beaucoup plus réservé, il dénonce seulement les crimes terroristes et rappelle que la population doit être protégée. Il s'exprime néanmoins pour une pression internationale sur l'Algérie. Là aussi, les réactions algériennes sont violentes : il ne s'agit en aucun cas d'internationaliser le conflit algérien. Et il contre-attaque en exigeant la dénonciation des réseaux de soutien du GIA en Europe, car ils seraient les supports du terrorisme qui sévit en Algérie.

⁹³ *Le Canard enchaîné*, 10 septembre 1997.

⁹⁴ *Le Monde*, 16 septembre 1997.

⁹⁵ *The Economist*, 11 octobre 1997 (cité dans Abbas Aroua, « L'UE et les massacres », in *An Inquiry into the Algerian Massacres*, op. cit., p. 773).

⁹⁶ Des intellectuels algériens ont de leur côté lancé au même moment un appel pour une commission d'enquête internationale sur la situation en Algérie (voir annexe 7).

⁹⁷ AMNESTY INTERNATIONAL, FIDH, HUMAN RIGHTS WATCH, REPORTERS SANS FRONTIERES, « Alerte Algérie », 15 octobre 1997.

⁹⁸ Interview de Mary Robinson au *Nouveau Quotidien*, Lausanne, 17 octobre 1997.

Le pouvoir algérien lance l'offensive

Cette pression qu'exercent les organisations non gouvernementales, certains responsables de l'ONU mais aussi l'opinion publique qui se mobilise à l'extérieur et à l'intérieur de l'Algérie et qui manifeste son incompréhension face aux horreurs que vit l'Algérie au quotidien, pousse le gouvernement algérien à agir. Il le fait sur plusieurs registres. Il lance avec l'aide de certains journaux et intellectuels algériens une campagne médiatique de grande envergure en Europe pour imposer la version officielle à propos des commanditaires des massacres et de la non-intervention de l'armée. Liamine Zéroual émet 13 novembre 1997 une directive allant dans ce sens :

Il convient de corriger l'image qui est véhiculée de l'Algérie à l'étranger, une image souvent fautive car manipulée au gré des intérêts des chapelles politiques intérieures et extérieures. Parce que la promotion d'une image saine de l'Algérie souffre d'un défaut de stratégie [...], de relais complémentaire et d'un encadrement aguerri, l'institution d'une agence de communication extérieure investie de la fonction de produire et de projeter la véritable image du pays aux plans politique, économique, commercial, culturel et touristique, est une nécessité⁹⁹.

L'ex-lieutenant-colonel Mohammed Samraoui, ancien bras droit du chef du contre-espionnage, Smaïn Lamari, explique que les appels à l'envoi d'une commission d'enquête sont considérés à Alger comme une menace :

Face à cette menace, le service de propagande du DRS¹⁰⁰ inventera un slogan redoutablement efficace : par l'intermédiaire de ses relais médiatiques, en Algérie et à l'étranger (surtout en France, où il n'en manque pas), il fera savoir que ces ONG et les personnalités qui les soutiennent osent, absurdement, poser la question de « Qui tue qui ? » — formule que les défenseurs des droits de l'homme n'ont pourtant jamais utilisée. Une question systématiquement qualifiée d'« obscène » (terme repris notamment par les philosophes français André Glucksmann et Bernard-Henri Lévy), puisque « tous ces crimes ont été revendiqués par les GIA » — en oubliant bien sûr de vérifier l'existence de ces revendications et, quand elles existaient, leur authenticité. Dans les années qui suivront, et jusqu'à aujourd'hui, tous ceux qui mettront en cause le rôle des forces de sécurité dans les attentats, assassinats et massacres inexplicables se verront accusés d'être des « partisans de la thèse du “qui tue qui ?” ».

Car, il faut le savoir, le service de propagande du DRS et une certaine presse sont chargés de débuser toutes les velléités de remise en cause du discours officiel. Le moindre doute, la plus timide interrogation sont condamnés comme des « tentatives d'absoudre les islamistes de leurs crimes », dans le but de conforter l'interprétation dominante du conflit : la juste lutte des militaires républicains et laïcs contre les « fous de Dieu » terroristes. Une simplification qui justifie tous les crimes, en renvoyant dos à dos dans un manichéisme mystificateur certains des protagonistes du drame et en faisant l'impasse sur d'autres acteurs majeurs, à commencer par le peuple algérien lui-même¹⁰¹.

Le résultat est probant, grâce notamment à l'appui d'intellectuels et politiques français. Bernard-Henri Lévy et André Glucksmann, on l'a vu, font indéniablement partie de ceux qui, dans ce moment délicat, ont apporté un soutien au régime militaire. D'ailleurs, le général Khaled Nezzar leur rendra hommage : « Ils ont par leur courage fait connaître la vérité », écrira-t-il début février 1998 dans *El Watan*, avant d'assurer « ces hommes de courage et de conviction » de « son plus grand respect » et de sa « plus haute considération »¹⁰².

⁹⁹ Cité par Jean-Pierre TUQUOI, « Les succès de communication du pouvoir algérien », *Le Monde*, 20 février 1998.

¹⁰⁰ Pendant toute la « seconde guerre d'Algérie », et jusqu'à ce jour, ce service a joué un rôle majeur de désinformation. Auparavant intitulé « Service de presse et de documentation », il était devenu en janvier 1993 le « Service d'action psychologique », dirigé par le colonel Djillali Meraou, dit « Salah », puis par le sinistre colonel Tahri Zoubir, dit Hadj (ce dernier a été remplacé par le colonel Faouzi fin 2001).

¹⁰¹ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 21-22.

¹⁰² Cité par Jean-Pierre TUQUOI, « Les succès de communication du pouvoir algérien », loc. cit.

Cette campagne médiatique lancée en France et en Algérie — voir chapitre précédent — se double d'un forcing au niveau des institutions de l'ONU. Lors de la 52^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, le 24 septembre 1997, différentes voix se sont élevées pour alerter les participants à propos de la situation en Algérie. Le ministre des Affaires étrangères allemand a exprimé son indignation et exhorté la communauté internationale à agir. Pierre Sané, secrétaire général d'Amnesty international,

a dressé le catalogue des abus et des atteintes aux droits de l'homme [...] [et] regretté que la communauté internationale n'ait décidé aucune action. [...] L'Union européenne s'est cachés passivement derrière un mur d'ignorance qu'elle s'est créé, prétendant qu'elle n'a pas une information complète sur les atteintes aux droits de l'homme en Algérie, tout en ne décidant aucune action pour instiguer ou appuyer les investigations¹⁰³.

Cette attitude de l'Union européenne ne changera pas ultérieurement, comme nous le verrons plus loin.

Les réactions algériennes consistent, d'une part, à brandir la carte de la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie tout en dénonçant ceux qui demandent des explications, leur reprochant de « légitimer d'une certaine façon le terrorisme » et d'affaiblir l'Algérie. Et, d'autre part, les autorités algériennes décrètent qu'aucun doute n'est possible sur l'identité des responsables des massacres et que le simple fait d'accepter une enquête internationale reviendrait à admettre le doute¹⁰⁴. Le ministre algérien des Affaires étrangères, quant à lui, appellera devant la Commission des droits de l'homme, qui siège en mars 1998, à la coopération dans la lutte contre le terrorisme.

Le défilé diplomatique

Il est vrai qu'entre le profil bas des officiels algériens à l'automne 1997 et l'assurance qu'ils affichent au printemps 1998, la diplomatie algérienne a entrepris une habile offensive : Elle a accepté l'idée de visites de délégations étrangères qu'elle contrôlerait et orienterait tout en focalisant sur la lutte contre le terrorisme en Europe et en évacuant l'idée d'enquête en Algérie. La première visite de représentants européens est effectuée en janvier 1998 par trois secrétaires d'État européens qui ne passeront pas plus de 24 heures à Alger et rencontreront surtout des fonctionnaires algériens et des opposants à l'idée d'une mission d'enquête sur les massacres et autres violations. Le rapport de cette « troïka » est à la hauteur de ses consultations : il y est demandé davantage de transparence et de dialogue politique et la visite d'un représentant de l'ONU. Alors que tout commentaire relatif aux massacres et le rôle des autorités algériennes est évité, la réaction de ces dernières est vive, selon la devise « l'attaque est la meilleure défense ».

La visite suivante est effectuée du 8 au 12 février 1998 par une délégation de députés européens présidée par l'eurodéputé français André Soulier, un « vieil ami de l'Algérie ». Une fois de plus, ils auront à rencontrer bon nombre de fonctionnaires, parlementaires, représentants de partis politiques et, à nouveau, les discussions porteront surtout sur l'aide à porter au gouvernement algérien dans la lutte contre le terrorisme. Le président de la délégation s'en fera à tel point le porte-parole que l'humour algérien dira de lui : « André Soulier s'est chaussé d'une botte militaire à la pointure des généraux¹⁰⁵. » Il explique son opposition à l'idée d'une enquête internationale et certifie que les militaires « ne sont pas impliqués dans les massacres », mais que l'armée est « mal entraînée et mal équipée pour lutter contre des formes mutantes de terrorisme¹⁰⁶ ». L'opinion apprendra par la suite que le pouvoir algérien avait imposé des conditions aux parlementaires européens :

¹⁰³ Abbas AROUA, « L'ONU et les massacres en Algérie », in *An Inquiry into the Algerian Massacres*, op. cit., p. 870.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 879.

¹⁰⁵ Cité dans Abbas AROUA, « L'UE et les massacres », *loc. cit.*, p. 788.

¹⁰⁶ *Le Monde*, 19 février 1998.

On voulait aller à Bentalha, se souvient Anne-André Léonard, membre de la délégation, mais Alger a dit non, c'était clair et net. Il n'était pas question qu'on mette notre nez dans les affaires algériennes. L'enjeu, c'était : « Si vous insistez sur les massacres, vous n'entrerez pas en Algérie. » Et il faut reconnaître qu'on n'a pas voulu prendre ce risque-là¹⁰⁷.

Toutefois, cette visite a tout de même montré les contradictions au sein même de la délégation. Deux rapports ont finalement été rédigés, l'un par le président de la délégation, André Soulier, reproduisant fidèlement la position officielle du gouvernement algérien, l'autre par Daniel Cohn-Bendit. Le rapport officiel s'oppose clairement à une commission d'enquête internationale, identifie les GIA comme étant les responsables exclusifs des massacres, relève le danger de la distribution d'armes aux populations civiles et surtout retient l'idée d'enquête sur « d'éventuelles bases de soutien au terrorisme en Europe ». Nonobstant l'« incident Cohn-Bendit », la visite de la délégation européenne a été un grand succès pour le pouvoir algérien. Il est nécessaire de constater que les Européens, par leur attitude conciliante, ont donné un chèque en blanc au régime algérien : le 31 mars, le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères dira que l'Union européenne a « changé sa vision » de l'Algérie.

Mission d'information d'une délégation onusienne

Mais ils ne seront pas les seuls à blanchir les généraux algériens et avec eux les membres de la classe politique qui les soutiennent. L'insistance de l'opinion publique et des ONG internationales pour faire accepter l'idée de l'envoi d'une mission d'enquête internationale pousse le gouvernement algérien à négocier avec l'ONU un compromis avantageux pour les deux parties : il a été décidé qu'un « panel de personnalités éminentes » fera une visite d'information en Algérie sans mandat d'enquête et ne donnera lieu à aucune forme de suivi, principes imposés par l'Algérie et acceptés par l'ONU et les membres du panel. L'agence de presse officielle algérienne, l'APS, a déclaré clairement que la visite du panel

tendra à mettre fin au débat et au chantage aux droits de l'homme, et l'Algérie, qui n'aura plus alors à s'épuiser dans des campagnes d'explication et de sensibilisation, pourra alors consolider, en toute sérénité, sa place naturelle sur la scène internationale¹⁰⁸.

La mission d'information désignée par le secrétaire général de l'ONU se substitue en fait à une commission d'enquête (c'est d'ailleurs ce que feront savoir ultérieurement les officiels algériens : à chaque fois que la revendication d'une enquête internationale leur sera présentée, ils rétorqueront que l'ONU a envoyé une délégation). Déjà le choix des membres du panel se fera avec le consentement du pouvoir algérien : Mario Soares, ancien président socialiste du Portugal, est le président de la délégation ; Simone Veil, ancienne ministre, représente la France ; Donald McHenry les États-Unis ; le Kenyan Amos Wacko représente l'Afrique, le Jordanien Abdel Karim Kabariti les pays arabes, Kumar Gujral l'Asie.

Ils se rendent en Algérie du 22 juillet au 4 août 1998, visitent différentes régions du pays, rencontrent des acteurs différents : « Représentants de partis politiques — y compris certains membres de l'opposition —, de la société civile, des organismes de défense des droits de l'homme, des organisations féminines, des médias et des institutions religieuses ; membres de familles de victimes du terrorisme et de personnes disparues ; et simples citoyens¹⁰⁹. » Le rapport est rendu public le

¹⁰⁷ Interview d'Anne-André Léonard pour le documentaire de Jean-Baptiste Rivoire et Jean-Paul Billault, *Bentalha, autopsie d'un massacre*, Envoyé Spécial, France 2, 23 septembre 1999.

¹⁰⁸ *Libération*, 23 juillet 1998 (cité par Abbas AROUA, « L'ONU et les massacres en Algérie », *op. cit.*, p. 910-911).

¹⁰⁹ *Algérie : rapport du Groupe de personnalités éminentes*, juillet-août 1998, publié par le département de l'information des Nations unies sous le code DPI/2007, septembre 1998.

10 septembre et suscite un tollé de critiques de la part de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme et de personnalités, qui dénoncent l'attitude plus que conciliante de la délégation vis-à-vis du pouvoir algérien. Mais le ministre des Affaires étrangères algérien résume dans une petite phrase toute la satisfaction que suscite cette mission : « Le rapport est conforme à ce qui a été conclu entre nous et l'ONU ».

Quelles sont les conclusions du panel ? Il semblerait qu'au sein du groupe, les divergences dans les appréciations et la nécessité de trouver un compromis aient retardé la publication du rapport. « En fait, deux tendances existaient au sein du panel. La première adhérait inconditionnellement aux thèses du régime algérien et était conduite par le tandem Veil-Kabariti¹¹⁰. » La seconde tendance, représentée par Soares et McHenry, était moins inconditionnelle.

On peut dire que la délégation s'est globalement accommodée des « lignes rouges » que lui a imposées le pouvoir algérien : le rapport de 45 pages ne sort presque pas du contexte général. Pour ce qui nous intéresse dans ce dossier sur les massacres, les membres de la délégation soutiennent que, malgré « les bavures dans la lutte contre le terrorisme », il ne faut pas « mettre sur le même plan » les violences des forces de l'ordre et celles des terroristes. Ils reproduisent la rhétorique officielle algérienne, qui suggère que les commanditaires de ces crimes sont connus :

Au cours des deux dernières années, la population civile a été la cible des terroristes comme jamais auparavant, avec des massacres systématiques dans les campagnes. [...] Bon nombre de nos interlocuteurs estiment que la situation sur le plan de la sécurité s'est améliorée depuis 1994, et que le plus gros du terrorisme est maintenant passé, bien que des terroristes aient continué de frapper surtout dans certaines régions difficiles d'accès et dans des hameaux isolés. Des représentants du gouvernement nous ont dit qu'il restait environ 3 600 terroristes dans le pays et qu'il s'agissait plutôt désormais de banditisme. Pour les citoyens indépendants avec lesquels nous avons parlé, la responsabilité de la violence incombe aux extrémistes radicaux¹¹¹.

Patrick Baudouin, président de la FIDH, exprimera dans un quotidien algérien ses critiques :

La mission dit qu'il y a, d'un côté, le terrorisme et, de l'autre, les violations commises par les autorités algériennes, mais ajoute tout de suite qu'elle se refuse à les placer sur le même plan. Et c'est là où ce discours est ambigu, parce que cela contribue à dire que pour parvenir à une certaine fin, qui est l'élimination du terrorisme, on est compréhensif, et que même si on condamne les moyens utilisés pour réprimer le terrorisme, et quelle que soit leur gravité, ils ne sont pas de même nature que les actes terroristes. C'est très pernicieux¹¹².

Les organisations internationales de défense de droits humains, Amnesty International et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, rejettent le rapport, considérant que, « dans la perspective des droits de l'homme, la visite de la mission de l'ONU a été un blanchiment et ne remplace pas une enquête indépendante ».

Ne laissant aucune place aux questionnements à propos de l'identité des « terroristes » et de leurs commanditaires, les conclusions du panel vont en effet tout à fait dans le sens du pouvoir algérien, qui s'était vu fortement attaqué par le rapport du Comité des droits de l'homme de l'ONU publié en août 1998¹¹³. Il y était fait état d'« allégations persistantes de collusion de membres des forces de sécurité dans la perpétration d'actes de terrorisme », d'« absence de mesures opportunes ou préventives de protection des victimes de la part des autorités de police et du commandement de l'armée », de « maigres renseignements concernant l'organisation des groupes de légitime dé-

¹¹⁰ Abbas AROUA, « L'ONU et les massacres en Algérie », *op. cit.*

¹¹¹ *Algérie : Rapport du Groupe de personnalités éminentes, op. cit.*

¹¹² *El Watan*, 27 septembre 1998.

¹¹³ Voir Documents de base n° 3-5 : *Observations finales du Comité des droits de l'homme de l'ONU sur l'Algérie*, CCPR/C/Add.95.

fense », de préoccupations quant aux informations relatives à l'emploi systématique de la torture, du phénomène de « disparition », des endroits de détention secrets, des exécutions extrajudiciaires, etc.

Quelques semaines après la publication de ce rapport, le président Liamine Zéroual annonçait son intention de démissionner. Les massacres ont ensuite peu à peu diminué en intensité, mais sans jamais cesser. Quant aux réactions des pouvoirs publics algériens et de la presse éradicatrice, elles n'ont pas changé durant ces années. Lors de la publication du témoignage de Nesroulah Yous en octobre 2000, une campagne de dénigrement contre sa personne et celle de son éditeur a été lancée dans la presse algérienne, présentant le rescapé du massacre commis à Bentalha comme un « terroriste » ayant montré les cibles aux tueurs.

Conclusion

L'État algérien fait tout pour monopoliser le discours sur les massacres (et les violations des droits de l'homme en général) commis en Algérie et empêcher toute investigation. Toute expression contredisant la version officielle est étouffée et réprimée. Une majeure partie de la société algérienne est convaincue de la manipulation des groupes islamiques armés (GIA), présumés auteurs des massacres des années 1996-1998, mais les stratèges algériens ont admirablement réussi à imposer un dogme : le terrorisme islamique a ensanglanté le pays pendant plus de dix ans.

Nous assistons à l'enracinement d'un mensonge qui prend en otage tout l'avenir d'un pays. Fondé sur le triple déni de la vérité, de la justice et de la souffrance des victimes, il dénature le vécu de millions de personnes et falsifie l'histoire. L'État — sans que soit écartée pour autant la responsabilité des autres protagonistes de la violence — est le premier responsable, dans le sens où il met, jusqu'à ce jour, tout en œuvre pour occulter cette vérité. Or les traumatismes que porte en elle la société algérienne en raison des violences subies sont accentuées par l'interdit de désigner les coupables : le tabou est double, dans la mesure où la justice n'a pas le pouvoir d'établir les responsabilités, *qu'elles soient militaires ou islamistes*. Les mascarades de procès de présumés auteurs d'assassinats ou de massacres cachent mal l'intention de censure et de falsification : combien de fois des innocents ont-ils été condamnés pour des actes qu'ils n'ont pas commis et combien de fois les véritables coupables n'ont pas été inquiétés ? Les habitants des quartiers martyrs voient leurs droits bafoués quotidiennement. À la violence qu'ils ont subie, s'ajoute aujourd'hui celle d'institutions qui, non seulement, laissent courir les « massacreurs », mais les innocentent.

Est-ce à dire que les islamistes qui ont choisi la voie de la lutte armée à partir de 1992 n'ont aucune responsabilité dans les massacres ? Coupables de violences et de crimes dans les premières années de la guerre, certains le sont assurément, et les responsables de ces crimes n'ont jamais été jugés de façon sérieuse. Par ailleurs, tout indique, on l'a vu, que la « stratégie des massacres » qui a prévalu de 1996 à 1998 est fondamentalement le fait des chefs de l'armée et des services secrets. Pour autant, cela n'exonère pas les islamistes de toute responsabilité.

D'une part, parce que nombre d'entre eux, militant à la base, ont accepté (parfois sous la contrainte) à partir de 1995-1996 de se placer sous le leadership de chefs sanguinaires et de perpétrer à leur instigation massacres et crimes atroces : même en admettant qu'ils ignoraient que ces chefs étaient des agents du DRS et qu'ils aient été manipulés à leur insu, ils n'en sont pas moins coupables de ces crimes (et il n'est pas acceptable, au regard du droit international et du simple respect des victimes, que la loi dite de « concorde civile » leur ait accordé une amnistie *de facto*).

Et, d'autre part, parce que nombre de chefs politiques de la mouvance islamiste du FIS, dans la clandestinité en Algérie ou exilés, ont eu une attitude plus qu'ambiguë vis-à-vis des crimes prétendument commis « au nom de l'islam ». Jusqu'à la mi-1995, espérant sans doute pouvoir encore gagner à leur cause les troupes des GIA, ils ont souvent gardé le silence sur leurs crimes, quand ils ne les ont pas implicitement approuvés. Et, à partir de 1996, même si la plupart de ces chefs ont alors dénoncé systématiquement les actes barbares des GIA, car ils avaient compris qu'ils étaient devenus l'instrument exclusif du DRS, ils ne l'ont jamais fait en se donnant véritablement les moyens d'être entendus de la communauté internationale (par exemple en apportant assez tôt aux ONG internationales de défense des droits humains des informations leur permettant d'aller plus loin dans leurs investigations). Qu'il s'agisse, pour beaucoup, du prix de leur ralliement avoué ou caché au pouvoir, ou, pour d'autres, du souci de conserver une forme de légitimité à la lutte armée contre ce pouvoir, ce « demi-silence » a joué son rôle dans l'impunité internationale dont a bénéficié le terrorisme d'État des généraux « janviéristes ».

Bien sûr, il ne faut pas sous-estimer le fait que cet aveuglement politique des ex-dirigeants du FIS survivants s'explique en partie par l'élimination systématique par le pouvoir des cadres du mouvement qui auraient été les plus enclins à rechercher une solution politique, et non militaire, à la

crise (en atteste de façon exemplaire l'assassinat à Alger par le DRS — évidemment déguisé en « crime islamiste » —, le 22 novembre 1999, d'Abdelkader Hachani, dont tous les observateurs s'accordaient à reconnaître le sens politique). Depuis la fin des années 1990, de nombreux ex-dirigeants du FIS encore en vie ont notoirement été repris en main par le pouvoir. Et cette convergence est l'une des explications à la difficulté d'établir aujourd'hui les responsabilités respectives dans les crimes de la « sale guerre » — et en particulier dans les massacres — des islamistes et des chefs réels de l'État algérien.

Mais cet État porte une autre responsabilité : celle de ne pas avoir porté assistance aux victimes et rescapés. Ces derniers sont soit délaissés dans leurs quartiers, à la merci du chômage et de l'abandon, soit ont fui par centaines de milliers leurs terres et biens pour s'entasser dans des bidonvilles. Des familles ont éclaté, des réseaux de solidarité ont été réprimés et détruits, l'exil a accentué les différences culturelles au sein même d'une grande famille. Les pertes matérielles qui s'ensuivent ne sont pas chiffrables, et les carences massives en termes de stabilité sociale, d'éducation, d'équilibre psychologique ainsi que les répercussions notamment sur les femmes, ne sont même pas prises en compte. La violence, érigée en mode de gestion sociale par le pouvoir, produit des relations violentes au sein de la société, dont les membres sont de plus en plus atomisés et n'ont plus d'autre forme d'expression collective que l'émeute.

Il est urgent de faire aujourd'hui la lumière sur ce qui s'est réellement déroulé depuis le putsch du 11 janvier 1992, car la paix civile et la stabilité ne seront possibles qu'après avoir reconnu la souffrance des victimes, nommé les responsables des crimes et engagé un processus de réconciliation fondé sur la vérité et la justice. C'est dans ce sens que la demande d'une commission d'enquête véritablement indépendante sur les massacres en Algérie reste pleinement d'actualité. Dans les conditions actuelle, il est certain que le pouvoir algérien ne mettra jamais en place une telle commission : c'est pourquoi elle ne peut être qu'internationale.

Annexes

Annexe 1.- Trois témoignages de massacres en 1994¹

Témoignage de citoyens de Ténès (mai 1994)

Le 4 mai 1994, les populations de Ténès et de sa région (wilaya de Chlef) découvrirent la brutalité et la violence inimaginables des hordes sauvages du sinistre général Lamari qui ont assassiné 173 citoyens désarmés pour venger 16 des leurs, abattus dans une embuscade par la résistance armée dix jours plus tôt.

Les faits d'armes de la résistance armée :

- Le lundi 25 avril 1994 à 10 heures, la résistance armée attire un détachement de l'ANP (Armée nationale populaire) dans un traquenard à une vingtaine de kilomètres à l'Est de Ténès sur la route d'Alger.

- L'embuscade s'est soldée par la mort de 16 militaires dont 1 capitaine et 1 lieutenant, ainsi que 20 blessés.

- En dépit du déploiement des hélicoptères toute la journée, les membres de la résistance ont regagné en totalité leur base sains et saufs, non sans avoir emporté les armes.

Les représailles :

- Le mardi 26 avril, des renforts estimés à 3 bataillons furent dépêchés sur les lieux sous la protection de 5 hélicoptères.

- Des ratissages furent opérés dans un rayon de 30 et parfois 50 km du lieu de l'embuscade. Leurs opérations consistaient à fouiller les douars. Notons qu'ils ont toujours soigneusement évité les zones fortement boisées.

- Dans la même journée, à Ténès-Ville, une équipe de la sinistre et lâche Sécurité militaire (SM) se rendit à la maison de la famille Bouchareb, dont le père et le fils sont recherchés. Avant de dynamiter la maison, toute honte bue, ils se sont emparés d'une économie familiale de 10 000 DA, de bijoux, de meubles et d'autres objets de valeur.

- Suite à l'échec des opérations de ratissage dans la campagne, les soudards du pouvoir sont passés aux arrestations massives. Dans la nuit du jeudi 28 avril au vendredi 29, à partir de 1 heure du matin, leurs victimes étaient arrachées de leurs lits.

La méthode de l'enlèvement :

Accompagnées de l'inévitable « Bouchkara », les équipes de la SM se sont distinguées par :

¹ Témoignages recueillis par le Comité algérien des militants libres de la dignité humaine et des droits de l'homme, publiés dans le Livre blanc de la répression (1991-1994), tome 1, op. cit., p. 77-84. Il s'agit de témoignages extrêmement importants, car ce sont les premiers sur des massacres perpétrés au printemps 1994 par les forces de sécurité (ou des escadrons de la mort en dépendant) à avoir été rendus publics, en 1995, à une époque où ces exactions étaient totalement passées sous silence (quand elles n'étaient pas attribuées aux groupes islamistes) par la presse algérienne comme internationale. Ces témoignages, recueillis immédiatement après les faits auprès de civils dont certains sont à l'évidence des sympathisants islamistes, ont été depuis très largement confirmés par d'autres sources, souvent par des membres des services de sécurité y ayant participé (comme l'ex-sous-lieutenant Habib Souaïdia, qui racontera en 2001 dans son livre *La Sale Guerre*, op. cit., avec beaucoup de précisions complémentaires, le massacre de Lakhdaria en mai 1994, dont il avait été un des témoins).

- Leur déguisement : port de la barbe et de la Kachabia, bandeau au front où est écrit « La Il-laha Ila Allah ».
- En frappant aux portes, ils disaient : « Ouvrez, nous sommes les "IKHWAS". »
- Les perquisitions aux domiciles de leurs victimes se limitaient uniquement à rechercher l'argent, les bijoux et les objets de valeur qu'ils confisquaient systématiquement.

À la levée du jour et avec la fin du couvre-feu, il a été relevé la couverture de tous les murs de la ville par des affiches signées « OJAL Section de Ténès ». Ces affiches étaient collées de façon préférentielle dans les quartiers où ils ont sévi toute la nuit et de façon remarquable, sur les murs du lycée et de la cité qui font face à la caserne dont ils sont séparés par une rue très fortement éclairée et étroitement surveillée par trois sentinelles.

Ces affiches étaient des communiqués car ils annonçaient déjà textuellement : « Le châtimement de la mort à quiconque a assisté les terroristes fut-il d'une goutte d'eau. »

Dans de telles conditions, reste-t-il une différence entre l'OJAL Section de Ténès et les hordes de la SM ?

Le sort des victimes :

Pendant les journées qui suivirent, des informations aussi angoissantes les unes que les autres circulaient à travers la région et faisaient état d'arrestations massives parmi les populations ayant fait de l'Islam leur seul credo de vie.

- Le mercredi 4 mai 1994, les habitants d'El-Marsa, à 30 km à l'Ouest de Ténès, en même temps qu'ils remarquèrent le départ des hordes de l'ANP qui étaient cantonnées aux alentours, notèrent des rondes effectuées par les vautours dans les bois environnants.

- C'est ainsi que furent découverts des charniers composés chacun de 15 à 20 corps reliés les uns aux autres par du fil de fer et carbonisés à moitié. La plupart des victimes ont été rendues méconnaissables par des brûlures du visage savamment opérées.

- Des témoins habitant les forêts rapportent avoir vu et entendu les *chouhadas* [martyrs] subir le supplice du feu. Leurs cris effroyables ne pouvaient être supportés, même pas par leur tortionnaires qui mirent fin à leur agonie en ouvrant le feu sur eux.

- D'autres suppliciés ont été découverts juchés sur les cimes des arbres. D'autres étaient embrochés dans des arbres qui se terminaient en pic. Ces *chouhadas* ont été jetés du haut des hélicoptères.

Le bilan :

Le nombre des victimes qui fait l'unanimité des secouristes est de 173. La localité de Taougrit des monts du Dahra a été la plus éprouvée. Car les 65 prieurs arrêtés à la fin de Salat El Djoumouâ (prière du vendredi) du 29 avril ont tous été exécutés. D'autres villages avoisinants, Ouled Boudoua, Sidi-Moussa, ont connu le même génocide.

Chouhadas de Ténès-ville :

- Bourahla Mérrouane (60 ans)
- Déramchi Mustapha (26 ans)
- Chaouch Larbi (32 ans)
- Benhamama Bouaïssi (42 ans)
- Zidane Hadj (40 ans)
- Khermechene Hadj (26 ans)
- Kallaliz Ahmed (28 ans)
- Attatfa Abdelhafidh (22 ans)
- Baghdali Abdelhadi (26 ans)

- Bouzar M'hamed (40 ans)
- Boumeziane Mohammed (27 ans)
- Bessaillet Omar (20 ans)

La liste aurait été plus longue si d'autres frères, plus avisés, ne se sont pas enfuis.

À Tala-Aassa, petit village dans les monts de Dahra, faute de ne trouver celui désigné pour être assassiné, les tortionnaires se sont satisfaits du frère et du fils de 13 ans qui ont été retrouvés brûlés dans les charniers. Il s'agit des Bensari.

La liste est très longue pour qu'ils soient tous cités, mais Dieu, lui, connaît ceux qu'il a choisis pour la *Chahada*.

Témoignage recueilli auprès de la population de Ténès.

Témoignage de citoyens de Berrouaghia (18 juin 1994)

Depuis le début du mois de mars, nous assistons à de véritables boucheries humaines au niveau de notre wilaya, en totale contradiction avec le discours politique du pouvoir, appelant au dialogue et à la réconciliation, et plus particulièrement du général Zéroual et de son Premier ministre Sifi. Des informations concordantes nous viennent de tout le territoire décrivant les mêmes atrocités subies par les citoyens de notre région.

Nous tenons à relater les faits tels qu'ils se sont déroulés à Berrouaghia.

Durant le mois de Ramadhan, la Sécurité militaire a adressé au nom du mouvement islamique armé une lettre aux tribunaux leur demandant d'arrêter toute activité judiciaire sous peine d'exécution.

La veille de l'Aïd (13 mars 1994), les mêmes services de la Sécurité militaire, toujours au nom du mouvement islamique armé, ont diffusé un ordre de couvre-feu à compter de 21 heures.

Des hommes en civil ont commencé à partir de cette heure à se déployer sous couvert des militaires qui restaient en retrait, encerclant les zones d'opération. C'est ainsi que des dizaines de « civils » armés descendus de véhicules banalisés de type Mazda se mirent à perquisitionner les maisons sous le regard des militaires et ce, après avoir fracassé des portes et des fenêtres.

Ils se mirent à sortir des citoyens de leurs demeures et à les embarquer dans leurs véhicules sous les insultes et les coups de crosse et de poings. Les mères et les enfants criaient et pleuraient en voyant leurs proches arrêtés.

Il s'agissait d'un véritable « kidnapping » collectif, sous le regard amusé des militaires qui veillaient au bon déroulement de l'opération. En cette seule soirée, quarante citoyens avaient été enlevés.

Quelques jours après ce « kidnapping » collectif, des cadavres commencèrent à apparaître à quelques kilomètres de là. Il s'agissait seulement d'assassinats ! L'horreur et la sauvagerie avaient dépassé le seuil de l'intolérable. Non seulement ces citoyens kidnappés avaient été assassinés, mais en plus leurs cadavres étaient atrocement mutilés au point où certains étaient méconnaissables. Des pères n'ont pu reconnaître leurs enfants, et des épouses leurs maris. Des orteils avaient été amputés, des abdomens éviscérés, des yeux arrachés, des nez coupés. Certains cadavres se limitaient à une masse de chair et d'os broyés. Deux corps avaient été jetés d'un hélicoptère.

Quarante cadavres ont ainsi été retrouvés éparpillés, certains en état de décomposition. À peine ces cadavres enterrés, les « civils » armés revinrent de nuit pour kidnapper un nouveau lot de suppliciés.

Ce même scénario s'est répété à Cherarba, Ténès, Lakhdaria et Aïn-Oussara.

C'est ainsi que des cadavres jonchent les oueds, les routes, les forêts et les plaines de Berrouaghia. L'hôpital est sous haute surveillance et on ne permet pas aux médecins d'examiner ces cadavres, qui sont généralement déclarés sous forme de « X algériens » par les services de sécurité.

Voici une liste non exhaustive de citoyens exécutés par des « civils » armés sous l'œil protecteur des militaires :

- Saad-Saoud Mohamed, 38 ans, père de 5 enfants, enseignant demeurant à Robaoa (Médéa), tué en mars 1994.

- Sihaoui Moussa, 48 ans, père de 7 enfants, ouvrier, habitant à Berrouaghia, assassiné en avril 1994.

- Bouchenafa Ahmed et Bouchenafa Méliani, employés respectivement à la Sonacome et à l'Office des céréales, et demeurant à la cité des 800 logements de Médéa, assassinés en avril 1994.

- Zoulikha Mohamed, 36 ans, père de 4 enfants, directeur de l'école Chafii de la cité Mohamedi, exécuté en avril 1994.

- Mansour Belkacem, 36 ans, père de 4 enfants, professeur au Lycée, demeurant à la cité de la gare, Berrouaghia, assassiné en mai 1994.

- Fertas Nadji, père de 7 enfants, employé à Sonacome, demeurant à la cité des 800 logements à Berrouaghia, exécuté en mai 1994.

- Maddar Ali, 22 ans, infirmier, demeurant à la cité des 800 logements, assassiné en mai 1994.

- Lachmat, 60 ans, chômeur et son cousin, 65 ans, demeurant à ouled Dhabed (Berrouaghia), exécutés en mai 1994.

- Ferrah, 22 ans, demeurant à la cité Hantabli, assassiné en mai 1994.

- Kheiter Salem, employé à la Sonacome, les frères Fattas dont l'un est infirmier, et Hadjri Mohamed, professeur de sport, exécutés à Zoubeiria en mai 1994.

- Benyahia Mahieddine, 46 ans, père de 7 enfants, employé à la Sonacome, demeurant au quartier no 9 à Berrouaghia, assassiné en mai 1994.

- Mahmoudi Mohamed, 55 ans, commerçant, demeurant à la cité des 800 logements (Berrouaghia), assassiné en mai 1994.

- Omar Saïd, 37 ans, père de 3 enfants, employé des PTT, demeurant à la cité des 800 logements, Benamar Abdelkader, père de 8 enfants, demeurant à la cité Aïn Amrane, Benaïssa Aïssa et Bedjaoui, employé des PTT, assassinés début juin 1994.

Témoignage adressé le 18 juin 1994 par des citoyens de Berrouaghia au Comité Algérien des Militants Libres de la Dignité Humaine et des Droits de l'Homme.

Témoignage de citoyens de Lakhdaria (mai 1994)

Comment peut-on appeler un État qui bafoue la dignité humaine, qui bâillonne les libertés et réprime sauvagement les enfants de son peuple ?

Les atrocités vécues dépassent tout entendement. Après les arrestations arbitraires et la torture institutionnalisée, voilà que nous assistons maintenant aux exécutions sommaires collectives. Nous assistons depuis le début du mois de mars à de véritables boucheries collectives, d'une sauvagerie indescriptible dont sont victimes d'innocents citoyens, kidnappés de nuit de leurs domiciles par des militaires et arrachés aux leurs pour toujours.

Notre conscience nous interpelle en tant que citoyens de ce pays ensanglanté, pour apporter notre modeste témoignage sur ce qu'a vécu récemment notre ville Lakhdaria comme atrocités de la part de l'armée.

Que s'est-il passé ?

A la mi-mai et durant une semaine débuta une campagne d'arrestations de citoyens à vaste échelle, sans distinction d'âge ni de couche sociale. Ce qui est étrange, c'est que la majorité des citoyens arrêtés n'avaient aucune relation ni de près ni de loin avec le mouvement islamique.

C'est ainsi que le lundi 23 mai 1994, on découvrit deux cadavres totalement nus et exposés dans la rue de la Gare qui est l'une des rues principales de la ville. Nous pûmes les identifier comme étant Kadi Farid et Azergui Fatah, âgé de 24 ans, commerçant.

Cette découverte secoua les habitants de Lakhdaria et la rumeur de l'assassinat collectif des citoyens arrêtés à la mi-mai circula comme une traînée de poudre. L'angoisse s'empara des familles concernées. Des citoyens se mirent à courir dans tous les sens à la recherche de cadavres. Le spectacle était apocalyptique. On criait de partout. Des cadavres commencèrent à apparaître un peu partout dans la ville.

C'est ainsi que six (6) cadavres furent découverts dans un champs situé à la sortie de la ville. Ils avaient des membres coupés et le visage défiguré. C'était un véritable magma de chair et de sang.

Trois cadavres décomposés ont été rejetés par l'oued de Lakhdaria et ont été récupérés par des agents de la protection civile et dirigés vers l'hôpital. Ces trois cadavres n'ont pu être identifiés par les familles du fait de la décomposition avancée.

Deux autres cadavres furent découverts dans la décharge publique de la ville. Ils étaient tous deux égorgés.

Le spectacle était effroyable. Des cadavres étaient régulièrement découverts à chaque coin de rue. Aucun quartier n'était épargné. Il s'agissait d'un véritable plan diabolique planifié par les services spéciaux. Des cadavres sont éparpillés aux quatre coins de la ville pour instaurer un véritable climat de terreur au sein de la population.

Plus de 30 cadavres furent découverts en une matinée. Le chiffre peut être plus important, car le nombre des arrestations est de loin plus important. Que sont-ils devenus, les autres ? Ont-ils été assassinés et jetés dans les villages avoisinants ou sont-ils encore vivants ?

Parmi les cadavres identifiés, il y avait :

- Les frères Braitî demeurant à la cité de la Gare.
- Boudjema Abdelwahab, père de 2 enfants et employé dans une société.
- Messaoudi Mohamed, taxieur et père de 16 enfants.
- Moutadjer, 75 ans, commerçant.
- Les frères Bairi de la cité Hamana.
- Djamal Mekhazni, étudiant.

Et la liste reste ouverte...

Ainsi est la triste réalité qu'a vécu notre ville de Lakhdaria durant la sinistre journée du 23 mai 1994. Ces assassins et charognards, responsables de cette horrible boucherie n'ont ni foi ni conscience. Comment parler de valeurs humanitaires aujourd'hui en Algérie quand des militaires qui sont sensés assurer la sécurité du citoyen et l'intégrité du territoire, égorgent un vieillard de 75 ans, vieillard à qui les mêmes militaires avaient deux mois auparavant tué le fils ? Et de quelle manière il a été exécuté !

Son thorax et son visage ont été horriblement brûlés. Sa vieille épouse n'a pu l'identifier que grâce à un grain de beauté au niveau de sa nuque. Comment peut-on expliquer ces comportements inhumains et bestiaux ?

Quelle sera la réaction d'une mère qui a perdu deux fils, sauvagement assassinés par la horde militaire ? On ne pourrait faire cela à son pire ennemi.

Telle est la situation dramatique de Lakhdaria et de l'Algérie toute entière. Terreur et sauvagerie sont les seuls moyens qui restent à la dictature sanguinaire pour pouvoir se maintenir.

Dans quel univers sommes-nous ? Le citoyen ne sait plus à son réveil s'il est vivant dans une cellule ou mort dans un tombeau !

Ce témoignage est porté à la connaissance de l'opinion publique pour l'Histoire, sur les crimes commis par la junte qui a tout perdu... tout de sa sinistre existence en pensant préserver le pouvoir au prix de milliers de victimes.

L'Histoire demain jugera !

Témoignage adressé le 27 juin 1994 au Comité Algérien des Militants Libres de la Dignité Humaine et des Droits de l'Homme.

Annexe 2.- Liste (non exhaustive) des massacres de l'année 1997²

par Salah-Eddine Sidhoum

4 janvier : 16 citoyens sont assassinés au village Benachour (Blida) par des hommes cagoulés à quelques centaines de mètres d'un campement militaire. Il est à noter que les citoyens de ce village avaient refusé de se constituer en milices armées.

5 janvier : massacre de 18 citoyens à la cité des Oliviers à Douaouda (Tipaza). Parmi les victimes figurent 3 enfants et 6 femmes. Cette région avait refusé à constituer des milices armées.

6 janvier : 23 citoyens sont horriblement mutilés puis tués à Hadjout (Tipaza) par un groupe armé.

7 janvier : explosion d'une bombe à la rue Didouche Mourad d'Alger : 20 morts.

11 janvier : 5 citoyens massacrés à Ouled Chebel par un groupe armé.

12 janvier : 14 citoyens sont assassinés à Tabainant (Bouinan, Blida) par un groupe armé. Ces victimes avaient des fils qui avaient rejoint le maquis selon les témoignages recueillis.

17 janvier : 43 citoyens sont assassinés à Sidi-Abdelaziz dans la région de Béni Slimane (Médéa) et 6 autres au village Bouchrahil, dans la même région.

19 janvier : explosion d'une voiture piégée sur l'artère principale du quartier populaire Belouizdad d'Alger, une heure après la rupture du jeûne. Un véritable carnage se produit : 54 citoyens sont tués et 89 autres sont blessés, selon un décompte des différents hôpitaux d'Alger.

22 janvier : 14 personnes sont assassinées au village Benramdane à Saoula (Tipaza). 23 personnes massacrées à El Omaria (Médéa).

23 janvier : explosion d'une bombe en plein marché du quartier populaire de Baraki (Alger) : 30 morts. Les familles Sifouane, Benmahdi et Loukal, demeurant à Haouch El Hadj de Baba Ali (environs d'Alger) sont décimées par un groupe armé. Au total 15 personnes dont 9 femmes sont assassinées.

24 janvier : 35 citoyens demeurant au douar Ouled Ali (Berrouaghia) sont assassinés par un important groupe armé.

29 janvier : 8 citoyens dont un bébé, sont assassinés dans une ferme de Sidi-Kaddour située à Sidi-Moussa (Blida). Selon des habitants de la région les locataires de cette ferme seraient suspectés d'apporter une aide aux groupes armés d'opposition.

31 janvier : le quartier de Ktiten situé dans la ville de Médéa est attaqué par des dizaines d'hommes cagoulés et armés. 35 personnes dont des femmes et des enfants sont assassinées et certaines horriblement mutilées. Les citoyens de cette région avaient refusé de constituer des milices armées.

Les citoyens de la ville de Médéa sont terrorisés. Des comités de citoyens, armés de couteaux et de pioches montent des gardes nocturnes pour se protéger. D'autres fuient la ville.

1^{er} février : 7 citoyens d'un domaine agricole (Haouch Louz) situé à Larbaâ (Blida) sont tués par un groupe armé.

3 février : 9 personnes d'une même famille sont assassinées dans des conditions horribles à Benchicao (Médéa).

4 février : 28 personnes massacrées à Boumedfaa (Ain Defla).

10 février : 25 personnes massacrées à Hammam Melouane (Blida) par un groupe armé.

² Source : http://www.algeria-watch.org/mrv/2002/bilan_massacres.htm.

16 février : massacre de deux familles du douar El Karrech (Blida). Les habitants de ce douar avaient refusé de se constituer en milices. L'une des familles a été brûlée vive dans sa chaumière suite à l'incendie provoqué par le groupe armé : 33 personnes périssent dans ce massacre.

22 février : 6 membres d'une famille demeurant à Tablat (Médéa) sont assassinés par un groupe armé.

23 mars : 32 personnes dont 14 femmes sont sauvagement mutilées puis tuées à Ouled Antar (Ksar Boukhari).

24 mars : 5 jeunes filles sont tuées à Berrouaghia par un groupe armé.

3 avril : 13 personnes sont tuées par un groupe armé au village de Aïn El Hadid (Tiaret). Au village Thalit (Ksar Boukhari), un groupe armé massacre plus de 50 citoyens dont des femmes et des enfants.

4 avril : à Amroussa (Chebli. Blida), deux familles composées de 15 membres, dont sept femmes et trois enfants, sont exterminées par un groupe armé.

5 avril : 12 citoyens dont 7 femmes, sont tués par un groupe armé à Bouinan (Blida).

6 avril : 15 personnes massacrées par un groupe armé à Aïn Lahdid (Tiaret). 13 personnes massacrées au douar Merniche (Tlemcen) par un groupe armé. 52 personnes massacrées au village Thalit (Médéa) par des hommes armés.

11 avril : 23 citoyens dont 12 femmes et 6 enfants sont sauvagement massacrés au village Menaâ (Boufarik). Ce massacre se déroulera quelques heures seulement après la mort de 5 miliciens lors de l'explosion d'une bombe à Haouch Gros (Boufarik).

7 personnes massacrées à la Chiffa (Blida) par un groupe armé.

13 avril : 32 citoyens sont massacrés par un groupe armé à la ferme Chaïb de Chebli (Blida).

21 avril : un groupe armé et à cheval (!) investit une ferme (Haouch Boughelaf) située à l'entrée de Bougara (Blida) et procède à l'horrible massacre de 120 personnes (dont des dizaines de femmes et d'enfants). Il est à noter qu'à quelques cent mètres de cette ferme, se trouvent un campement de militaires, le local de la milice et la brigade de gendarmerie. Le groupe armé occupera la ferme durant toute la nuit jusqu'à l'aube, perpétrant en toute quiétude ses crimes.

22 avril : 42 personnes massacrées à El Omaria (Médéa).

25 avril : Explosion d'une bombe dans un train au niveau de Baba Ali (Blida) : 21 morts.

14 mai : 29 personnes dont une dizaine d'enfants et de femmes sont tuées après avoir été atrocement mutilées à la ferme Faner (Chebli. Blida) par une bande armée.

26 mai : une famille de 8 personnes est assassinée par un groupe armé au village Djebabra (Médéa). Treize citoyens sont assassinés à Douaouda (Tipaza) par un groupe armé.

29 mai : 14 personnes massacrées à Bakoura, près de Cherchell par des hommes armés.

2 juin : explosion d'une bombe dans le quartier populaire de la Casbah d'Alger : 10 morts.

11 juin : 12 personnes tuées à Cheraïfia, près de Boufarik par des individus armés.

14 juin : 16 citoyens massacrés à Haouch Sahraoui (Blida) par un groupe armé.

16 juin : 48 citoyens tués au village de Daïat Labguer (M'sila) par un groupe armé.

24 juin : assassinat de 15 citoyens à Saïda par un groupe armé.

27 juin : 22 personnes sont tuées au douar Zmala, village Seghouane (Médéa) par un groupe armé.

2 juillet : 4 personnes d'une même famille sont tuées et six filles kidnappées à Larbaâ (Blida) par un groupe d'une trentaine d'hommes armés.

3 juillet : 18 citoyens sont assassinés à Ouzra, village proche de Médéa par un groupe armé.

6 juillet : 27 personnes sont tuées par un groupe armé à Aïn Boucif (Médéa).

11 juillet : 14 personnes sont tuées au douar Balili (Bou Ismaïl-Tipaza) par un groupe armé.

12 juillet : 33 citoyens sont tués par un groupe armé au douar Fetha près de Ksar Boukhari (Médéa).

14 juillet : un groupe armé se présentant comme étant des *moudjahidine* s'introduit au village de Tafraout (Ain Boucif. Médéa) pour réclamer de la nourriture. Après avoir été bien reçus et nourris, ils se retournent contre les villageois et en tuent douze.

18 juillet : 14 personnes massacrées à Bou Ismail par des hommes armés.

21 juillet : massacre de 21 citoyens au douar M'ghita, à Chréa (Blida) par un groupe armé.

22 juillet : 11 personnes massacrées à Benachour (Blida) par un groupe armé.

24 juillet : plus de 30 citoyens des douars de Sidi-Ghiat et Oued Bouhradoun (Hadjout — Tipaza) dont des enfants et des femmes sont assassinés par un groupe armé.

25 juillet : 13 citoyens du douar de Sidi-Salem près de Omaria (Médéa) sont sauvagement assassinés par un groupe armé.

27 juillet : 36 citoyens sont sauvagement assassinés au quartier Si Zerrouk à l'entrée sud de la ville de Larbaâ (Blida), situé à moins de cent mètres d'une caserne militaire et d'une brigade de gendarmerie. Le courant électrique avait été coupé dès l'après-midi selon le témoignage de survivants. Le groupe armé a utilisé des bombes pour dynamiter les maisons.

22 citoyens sont tués à Omaria (Médéa) par un groupe armé.

29 juillet : massacre de 39 citoyens, dont des femmes et des enfants, au douar Matmata (Aïn Defla) par un groupe armé.

30 juillet : massacre de 38 citoyens au village de Sidi-Madani (Blida) par un groupe armé. Massacre de 22 citoyens à Larbaâ (Blida) par un groupe armé.

31 juillet : 20 personnes massacrées par un groupe armé dans un douar situé près des ruines romaines de Tipaza.

3 août : massacre de 19 jeunes citoyens à Amroussa (Blida) par un groupe armé. Il s'avérera que ces victimes étaient des citoyens ayant appartenu au FIS.

Plus de 50 citoyens sont massacrés par un étrange groupe armé dans les villages de Mzaourou et Oued El Had (Aïn Defla). En effet les éléments de ce groupe avaient le crâne et les sourcils rasés selon de nombreux témoins rescapés de la tuerie. Ils arboraient des bandeaux portant l'inscription : « El Ghadiboun aâla Allah » (les fâchés contre Dieu) et se comportaient comme des drogués.

5 août : 9 citoyens massacrés à la cité Benamor de Oued Slama (Blida) par des hommes armés.

7 août : 21 personnes sont massacrées au village Zaboudja (Médéa).

8 août : 11 personnes massacrées à Medghoussa (Tiaret) par un groupe armé.

12 août : massacre de 29 citoyens au douar Hraouat à Ain Defla par un groupe armé.

13 août : massacre au douar Ouled Djillali, près de Douéra (Alger) perpétré par un groupe armé contre des familles ayant fui les massacres de Jijel et de Médéa. Bilan : 15 morts dont des femmes et des enfants.

19 août : 20 citoyens sont massacrés à Faïd El Batma (Djelfa) par un groupe armé.

20 août : plus de 60 citoyens dont des femmes et des enfants sont massacrés au douar Souhane près de Tablat (Médéa) selon des informations recueillies auprès de survivants blessés par balles et hospitalisés à l'hôpital Zemirli d'El Harrach. Les témoins racontent qu'un groupe étrange rôdait dans la région depuis près d'un mois déjà et visitait plusieurs douars de la région de Tablat. Ils se présentaient comme étant des *moudjahidine* et demandaient argent et aliments aux villageois. Ces témoins sont formels : ces éléments étaient étrangers à la région et portaient d'étranges déguisements.

23 août : 24 citoyens de la commune de Béthia (Ain Defla) sont massacrés par un groupe armé.

24 août : 29 citoyens sont massacrés au douar Omaria (Médéa) par un groupe armé.

26 août : massacre de 64 citoyens dont une trentaine de femmes au douar Béni Ali près de Chréa (Blida) par un groupe armé.

28 août : effroyable massacre au quartier Er-Raïs situé près de Sidi-Moussa (Alger). Des hommes puissamment armés débarquent à 23 heures 45 d'un convoi de camions à quelques centaines de mètres d'un campement militaire et procèdent à une boucherie. Plus de 300 citoyens sont tués et 200 autres blessés. Les groupes armés portaient pour certains des cagoules et d'autres de fausses barbes, selon de nombreux témoignages concordants de survivants. Ils étaient munis de kalachnikovs sur lesquelles étaient fixées des torches électriques, de poignards de « commandos » et de haches.

Massacre de plus de trente personnes au village de Maâlba près de Djelfa.

29 août : explosion d'une bombe dans le quartier populaire de la Casbah d'Alger : 13 morts et plus de 60 blessés.

31 août : 19 citoyens, membres de deux familles sont massacrés à Bologhine, en pleine capitale, par des hommes armés. 32 citoyens sont massacrés dans la région de Tissemsilt par un important groupe armé.

2 septembre : 22 citoyens dont dix enfants sont massacrés au village Ouled Larbi près de Médéa par un groupe armé.

5 septembre : massacre de plus de 70 citoyens du quartier populaire de Sidi-Youcef à Béni-Messous (Alger) par un groupe armé, dont certains portaient des tenues militaires, venu dans des camions. De nombreux enfants et femmes sont effroyablement mutilés avant d'être assassinés. Il est à noter que cette zone est le siège de nombreuses casernes militaires dont celle des forces dites « spéciales ».

6 septembre : 11 personnes massacrées à Saïda.

12 septembre : 9 personnes massacrées à Larbaâ par un groupe armé.

15 septembre : massacre de 22 citoyens dans les régions de Béni Slimane (Médéa) et de Saïda durant le week-end.

20 septembre : plus de 50 citoyens sont massacrés à Béni Slimane, près de Tablat (Médéa) par un groupe armé.

22 septembre : effroyable massacre au quartier Bentalha, dans la banlieue est d'Alger : 85 citoyens sont tués selon la version officielle et plus de 400 selon des témoignages recueillis et 120 blessés. Des miliciens et des policiers venus secourir la population auraient été brutalement empêchés d'entrer dans le quartier par les militaires selon de nombreux témoignages recueillis auprès des blessés dans les hôpitaux. Selon certains survivants, un hélicoptère survolait la zone, durant la boucherie.

26 septembre : plus de 20 citoyens sont massacrés au village de Aïn El-Hadj près de Djelfa par un groupe armé.

28 septembre : la famille Ferhah de Tabâinet (Chebli) constituée de 47 membres, et dont quatre fils avaient rejoint le maquis, est massacrée par une bande armée. Femmes, enfants et vieillards sont décimés à coups de haches et de poignards. Les cinq sœurs des maquisards sont enlevées.

29 septembre : 10 personnes massacrées à Ouled Mimoun (Tlemcen) par un groupe armé.

2 octobre : 14 personnes sont massacrées au village de Kharouba près d'Oran. 37 personnes sont massacrées au village de Melaha (Blida). 32 citoyens sont assassinés au village de Ouled Sidi-Aïssa (Médéa). 13 membres d'une même famille dont des femmes et des enfants sont massacrés à Seghouane (Médéa).

4 octobre : 22 personnes massacrées par un groupe armé à Ouled Bouchraâ (Médéa). Des obus de mortiers artisanaux (Heb-Heb) sont tirés sur un quartier de la ville de Blida : environ 10 citoyens tués.

5 octobre : 16 personnes massacrées à Sekmouna, Zoubiria (Médéa) par des hommes armés. 10 personnes massacrées à Ouled Sidi-Yahia (Aïn-Defla) par un groupe armé. 17 personnes dont 16 écoliers circulant à bord d'un bus, tués à un barrage dressé sur la route par un groupe armé.

9 octobre : 9 personnes massacrées à Souaghi, près de Béni Slimane (Médéa) par un groupe armé.

11 octobre : 14 personnes appartenant aux familles Boutazalt et Kerdacha demeurant à Haouch Souidani Boudjemaâ (Boufarik) sont massacrées par un groupe armé.

12 octobre : 22 personnes massacrées à Béni Slimane (Médéa).

20 octobre : 11 personnes appartenant à deux familles de nomades, massacrées à Bougtob (Saïda) par un groupe armé.

25 octobre : 16 membres d'une même famille, dont des femmes et des enfants du village Bir El Djir (Médéa) sont tués par un groupe armé.

7 novembre : plus de 22 personnes sont massacrées à Tajmout (Tlemcen) par des groupes armés à des faux barrages.

8 novembre : 26 citoyens sont massacrés au village H'Malit sur les monts de Chréa (Blida) par un groupe armé.

13 novembre : massacre d'une famille de 12 personnes au village Hammama (Miliana) par un groupe armé.

27 novembre : 25 personnes massacrées à Souhane, près de Tablat par un groupe armé.

29 novembre : près de 30 citoyens dont des femmes et des enfants du village de Hassi Labeled (Saïda) sont massacrés par un groupe armé.

18 décembre : 31 citoyens de Larbaâ (Blida), dont des femmes et des enfants sont massacrés et 20 autres blessés par un groupe armé.

20 décembre : 10 nomades sont massacrés près d'Aflou par un groupe armé.

23 décembre : carnage dans deux villages situés entre les wilayas de Tiaret et Tissemsilt (Sidi-Antri et Shari) : 80 à 100 citoyens dont des femmes, des enfants et des vieillards, sont massacrés à l'arme blanche par des hommes armés.

24 décembre : massacre de 26 citoyens, dont des femmes et des enfants, au village de Zouabria (Tiaret) par des hommes armés. 11 personnes dont des femmes et des enfants massacrées dans un bidonville situé dans la forêt de Baïnem.

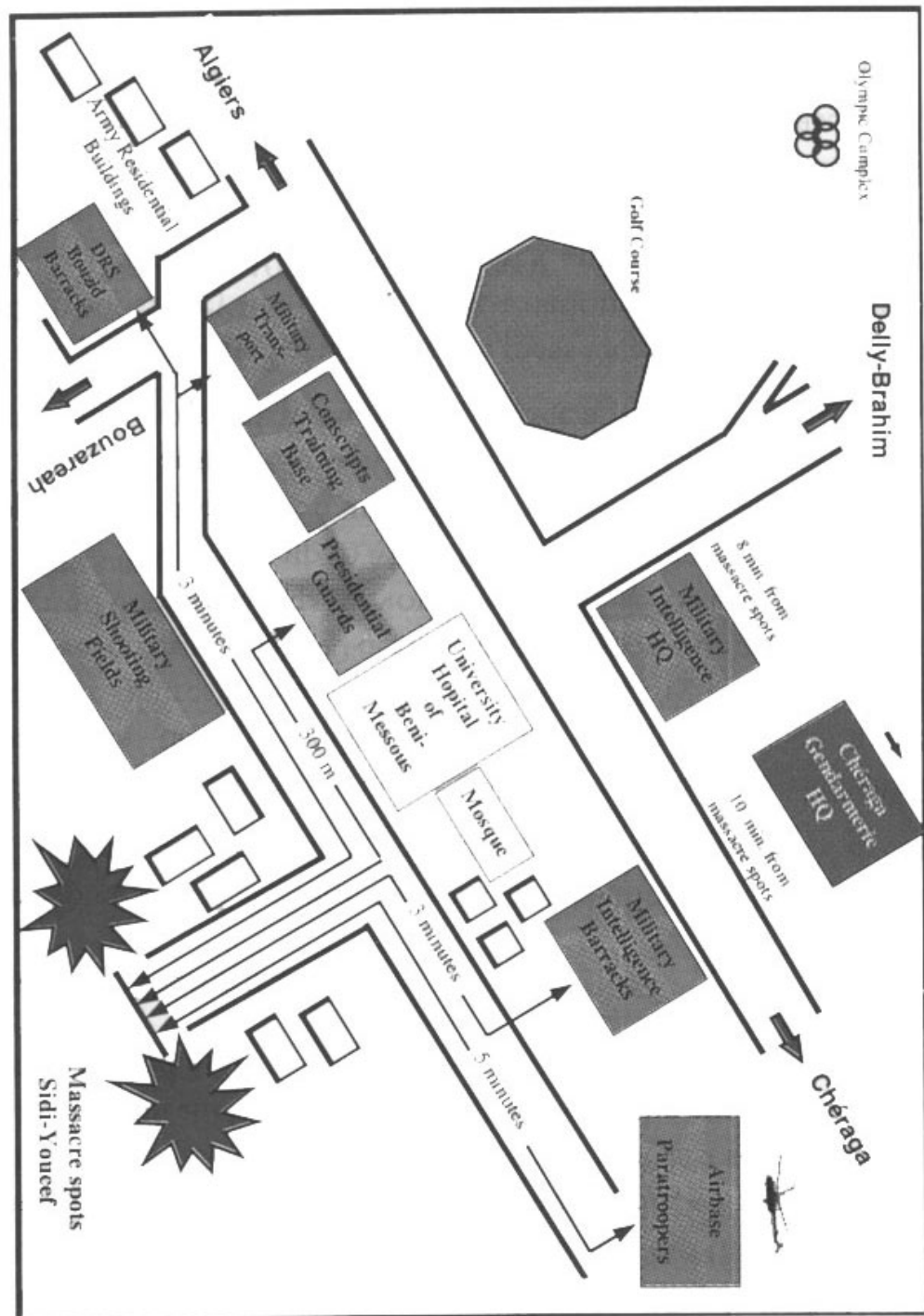
26 décembre : massacre de trois familles au village de Ouled Moussa (Médéa) : 21 morts dont trois femmes et sept enfants.

27 décembre : 25 citoyens, dont des femmes et des enfants, sont massacrés au douar Safsaf, près de Mascara, dont 14 à l'intérieur d'une mosquée, par des hommes armés.

29 décembre : 34 citoyens, dont des femmes et des enfants, sont massacrés au douar Faoudj (Médéa) par un groupe armé. 10 personnes appartenant à 2 familles tuées par un groupe armé à Hassi Bahbah (Djelfa).

30 décembre : horrible carnage en ce premier jour de Ramadan dans trois villages situés à quelques kilomètres de Relizane (Kherarba, Ouled Sahnine et Ouled Tayeb) : 386 citoyens dont des femmes et des enfants sont massacrés par des hommes armés, selon des estimations hospitalières. La presse privée parle de 412 morts. Plus de 120 autres ont été blessés. Un climat de terreur règne dans la région.

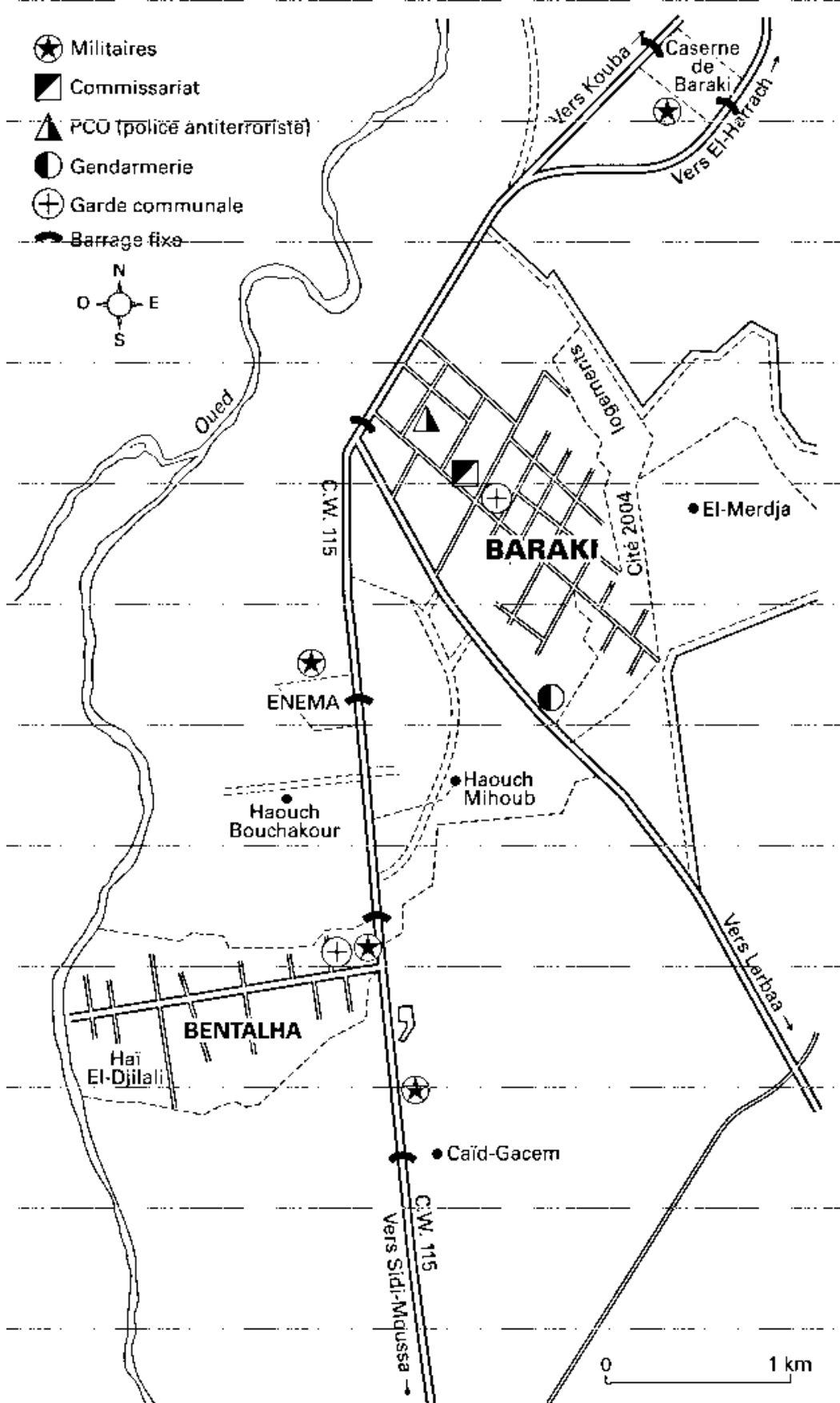
Annexe 3.- Plan du massacre de Béni-Messous, 5 septembre 1997



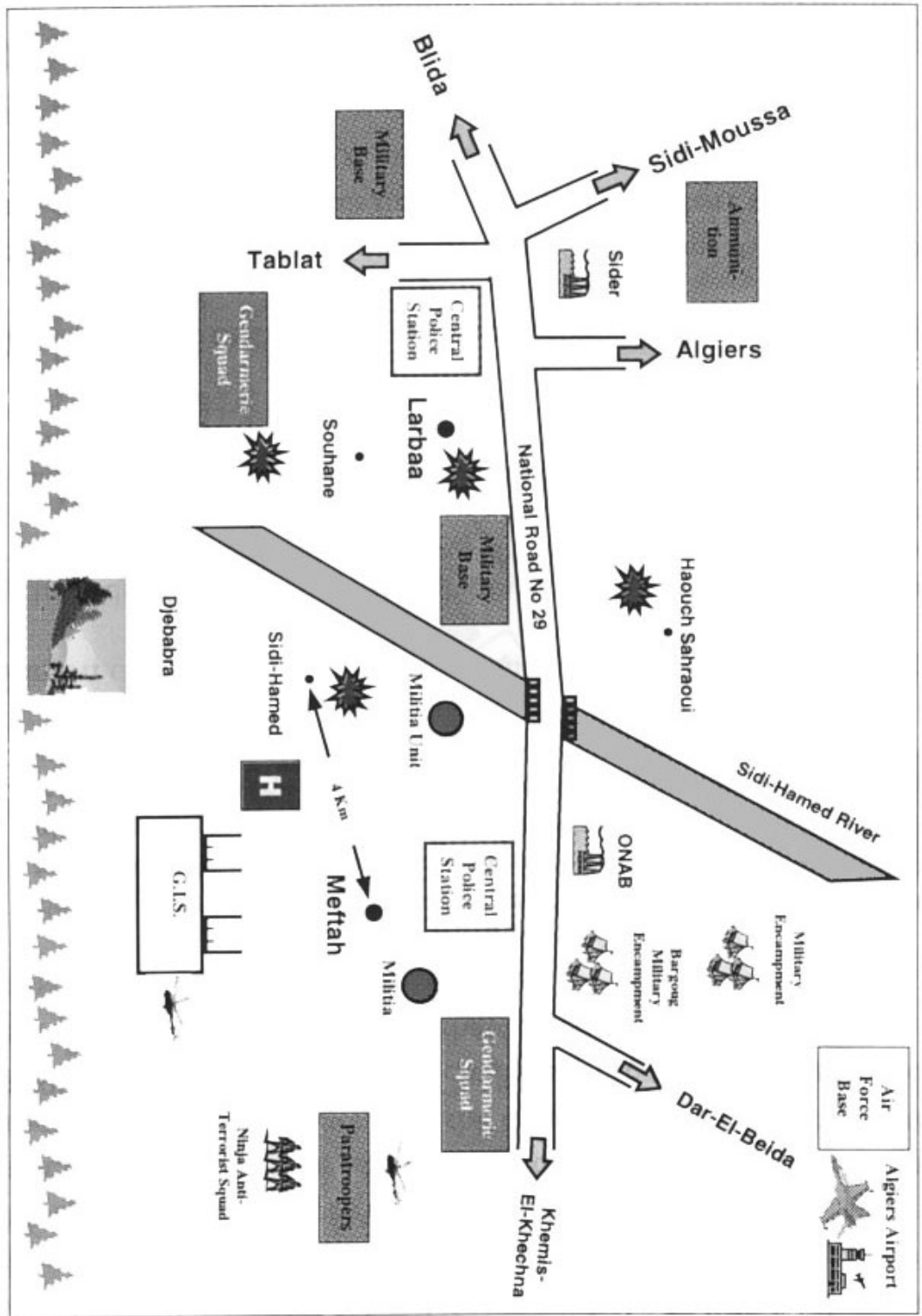
The Scene of the Beni-Messous Massacre.

Annexe 4.- Plan du massacre de Bentalha, 22 septembre 1997

BARAKI ET BENTALHA



Annexe 5.- Plan du massacre de Sidi-Hamed, 11 janvier 1998



The Scene of the Sidi-Hamed Massacre.

Annexe 6.- Liste (non exhaustive) des massacres de 2002 et 2003

2002

12 janvier : un taxi mitraillé à un barrage dressé par des hommes armés à El Gaâda, près d'Aflou (Laghouat) : 5 morts.

2 février : 12 citoyens tués et 9 autres blessés à un barrage dressé par des hommes armés au lieudit Rezarza, près de Médéa.

4 février : 9 citoyens tués et 4 autres blessés à un barrage dressé par des hommes armés en tenue militaire à Sidi Lakhdar (Aïn Defla). 13 membres de la famille d'un milicien (famille Serdoun) massacrés par un groupe armé à Sidi Amar (Aïn Defla).

9 février : 6 citoyens tués (dont cinq appartenant à la famille Boulefaât) et un autre blessé au douar Chaabna, près de Bougara (Blida) par un groupe armé.

9 avril : 5 membres de la famille Boukerrouche, massacrés par un groupe armé à El Hammama, près de Miliana (Aïn Defla).

19 avril : 7 membres d'une même famille (Chaïbi), dont 4 enfants, massacrés par un groupe armé près de Sidi Akacha, près de Ténès (Aïn Defla) et 4 autres blessés. Le père de famille, appartenant à la milice locale a échappé à la mort.

24 avril : 16 personnes appartenant à deux familles nomades (Dekia et Rabhi) massacrées par un groupe armé au lieudit Dhaïet Nabla, (Tiaret). Parmi les victimes figureraient neuf enfants et quatre femmes.

1er mai : 11 personnes appartenant aux familles Salim et Bekkar massacrées par un groupe armé au quartier Benseghir de Tiaret. Vingt personnes appartenant aux familles Rakhrakh, Bengasmia et Djaâdi massacrées par un groupe armé à Ksar Chellala (Tiaret).

2 mai : 7 personnes tuées à un barrage dressé par un groupe armé sur la route de Bou Hanifia (Mascara).

29 mai : 23 personnes appartenant à des familles de nomades, massacrées par un groupe armé à Sendjas (Chlef).

11 juin : 12 personnes voyageant à bord d'un bus sont massacrées à un barrage routier dressé par un groupe armé à Médéa. 10 autres sont blessés.

13 juin : 6 citoyens appartenant à deux familles (Khaldi et Daoudji) massacrés par un groupe armé à la cité dite Télégraphe de Khraïcia, près de Douéra (Alger). Le lieu du massacre était situé près d'une caserne (Château d'eau), d'un campement de miliciens et d'une brigade de gendarmerie.

6 jeunes citoyens massacrés au village Boukhris, près de Douéra (Alger) par un groupe armé qui réussira à prendre la fuite.

22 juin : 6 jeunes citoyens tués par trois hommes armés qui ouvrent le feu sur eux alors qu'ils jouaient au ballon sur un terrain vague situé près de la gare routière de Zeralda (Alger).

28 juin : 15 citoyens tués suite au mitraillage de leur bus à un barrage dressé par des hommes armés aux Eucalyptus (El Harrach).

5 juillet : l'explosion d'une bombe de forte puissance provoque un massacre dans un marché de Larbaâ (Blida) : 38 morts et plus de 50 blessés.

7 juillet : 6 bergers dont quatre adolescents, égorgés à Harbil (Médéa) par un groupe armé.

9 juillet : 10 personnes, dont cinq enfants appartenant à la famille Boualem, massacrées et deux autres blessées par un groupe armé dans un quartier de Tiaret.

13 juillet : 6 personnes, dont quatre enfants, massacrées et deux autres blessées par balles à Aïn El-Kerma, près de Miliana (Aïn Defla) par un groupe armé.

15 juillet : 7 personnes, dont une famille de milicien (Bendouia Larbi) constituée de cinq personnes (père, mère et trois enfants), tuées par un groupe armé à Ouled-Allah, près de Boukadir (Chlef).

16 juillet : des hommes armés mitraillent un café au centre-ville de Médéa : 6 morts.

18 juillet : 10 citoyens (ne) s, dont une famille de 5 personnes (Medjadji), tués par un groupe armé à Sobha, près de Boukadir (Chlef).

6 août : 5 jeunes citoyens tués et une femme grièvement blessée par balles par un groupe armé dans la forêt de Babar (daïra d'Ammi Moussa — Relizane).

15 août : 26 citoyens appartenant à trois familles (Guenfoud, Rabhi et Brahim), dont 16 enfants massacrés par un groupe armé au douar El Khodr, dans la commune de Harchoun (Chlef)

Jeudi 12 septembre : onze citoyens massacrés à un barrage routier dressé par des individus armés à Bouhdoud, près de Sidi Lakhdar (Aïn Defla). Quatre véhicules incendiés par les assaillants.

Samedi 28 septembre : sept citoyens tués durant la nuit au quartier Redjaem, près d'Ammi Moussa (Relizane) par des individus armés en tenue militaire qui réussissent à prendre la fuite.

Mardi 1^{er} octobre : quinze personnes appartenant à la famille Tebrour, massacrées par un groupe armé à Oued Chorfa (Aïn-Defla). Parmi les victimes figurent neuf femmes et trois enfants.

Mardi 15 octobre : treize élèves d'une école coranique de la commune d'El Hadjadj (Chlef) tués par balles et un autre blessé par un groupe armé en tenue militaire.

Jeudi 24 octobre : 21 citoyens appartenant à la famille Akil sont massacrés et quatre autres blessés par un groupe armé au douar M'Rabtime, près de Boukadir (Chlef). Parmi les victimes, figurent huit enfants et huit femmes.

Mardi 29 octobre : huit personnes appartenant à la famille Ben Amer massacrées par un groupe armé au douar Sidi Bouaïssi, près de Sidi Okacha (Chlef). Parmi les victimes, figurent deux cousins miliciens, des femmes et des enfants.

Jeudi 21 novembre : explosion d'une bombe au passage d'un taxi collectif sur la route Ain Rich – M'sila : Six morts et deux blessés.

Jeudi 12 décembre : six membres de la famille Gacem tués par un groupe armé qui a fait irruption à leur domicile au douar Thelidja (Djelfa). Parmi les victimes figureraient trois adolescents et deux miliciens.

2003

Samedi 4 janvier : quinze personnes appartenant à deux familles (Kebaili et Hammadi) massacrées, un enfant grièvement blessé et deux filles enlevées dans la localité de Malamane, dans la commune de Zabana (Blida) par un groupe armé. Ces dernières seront retrouvées mortes quelques jours plus tard. Parmi les victimes figurent 5 femmes et 5 enfants.

Mardi 7 janvier : cinq personnes appartenant à la famille Chahraoui, dont une femme et deux enfants, massacrées au douar Douachiche, près d'Oued Sly (Chlef). Le père de famille, quant à lui, a été grièvement blessé.

Mardi 25 février : un groupe armé mitraille des véhicules sur la route de Hameur El Aïn (Tizaba) : 12 morts, dont trois femmes et un chef de la milice. Deux citoyens portés disparus.

Mercredi 26 mars : neuf citoyens massacrés à un barrage dressé par des individus armés sur la route de Meftah (Blida) (APS, 27/03/03). Quatre membres d'une même famille massacrés et quatre autres blessés par un groupe armé dans la localité de la Chiffa (Blida)

Jeudi 27 mars : huit personnes (familles Annani et Nouaz), dont sept appartenant à une même famille (Annani), massacrées par un groupe armé dans un douar de Merdjet Sidi Abed, près d'Oued Rhiou (Relizane). Parmi les victimes, figurent trois enfants et deux femmes.

Mercredi 2 avril : trois personnes d'une même famille égorgées par un groupe armé dans la localité de Maâzouz, près de Zerdezas (Skikda).

Dimanche 25 mai : sept citoyens massacrés dans la localité de M'Rane (Chlef) par un groupe armé. Il s'agit de quatre élèves d'une école coranique, d'une mère de famille et de ses deux enfants.

Lundi 26 mai : quatorze citoyens, membres d'une même famille (Chérif) massacrés par un groupe armé au douar d'Aïn Soltane (Chlef). Le père de famille serait un milicien. Six enfants figureraient parmi les victimes.

Mardi 3 juin : douze citoyens massacrés et deux autres blessés à un barrage routier dressé par des individus armés en tenue militaire, au carrefour de Boumedfaâ (Aïn-Defla). (APS 04/06/03 et *Le Matin*, 05/06/03).

Jeudi 12 juin : trois citoyens, dont une femme, tués par un groupe armé dans la localité d'El Madher (Batna).

Dimanche 15 juin : trois citoyens tués par un groupe armé à Guenzet (Sétif).

Mercredi 18 juin : quatre citoyens tués à un barrage dressé par des individus armés et en tenue de gardes communaux à N'Chima près d'El Ancer (Jijel).

Samedi 21 juin : cinq membres d'une même famille dont trois enfants (famille Lakrèche), massacrés par un groupe armé au douar Errata, près de Merdjet El Abed (Relizane), à quelques centaines de mètres du local de la milice et de la brigade de gendarmerie. Une femme aurait été kidnappée par les assaillants.

Mercredi 25 juin : huit membres de la famille Bouanika, dont quatre enfants, massacrés par un groupe armé au douar Beni Belkacem, près de Tablat (Médéa). Une jeune fille de 24 ans enlevée par les agresseurs.

Vendredi 1^{er} août : trois citoyens égorgés à un barrage dressé par des individus armés sur la route Dahr Elouz et Ouled Abdelkader (Chef) (*Quotidien d'Oran*, 3/08/03).

Mercredi 29 octobre : trois citoyens tués à un barrage routier dressé par des hommes armés sur la route Hameur El-Aïn/Sidi Rached (Tipaza). Il s'agirait de trois employés de la société Cosider (AFP 29/10/03 ; *Le Matin*, 31 oct.- 1^{er} nov. 2003).

Jeudi 6 novembre : un milicien et sa fille de 15 ans tués à un barrage dressé par des individus armés à Oum Toub (Skikda) (*Echourouk El Yaoumi*, 8/11/03).

Jeudi 20 novembre : trois citoyens, dont un milicien et son frère, tués à un barrage dressé par des individus armés près de Hammam Righa (Aïn-Defla). (AFP, 22/11/03).

Dimanche 23 novembre : trois membres d'une même famille (le père et ses deux fils) tués à leur domicile par un groupe armé près de la localité d'Oued Sbaâ (Sidi Bel Abbès) (*El Khabar*, 27/11/03). Trois membres d'une même famille (père, fille et oncle) tués par un groupe armé à Remila, près de Chettia (Chlef) au moment de la rupture du jeûne (*El Jarida*, 27/11/03).

Jeudi 18 décembre : trois citoyens, dont une femme, tués et deux autres blessés par des individus armés à Laghouat (AP, 20/12/03).

Annexe 7.- Appel d'intellectuels algériens pour une Commission d'enquête internationale sur la situation en Algérie (octobre 1997)

Depuis plusieurs années le peuple algérien vit quotidiennement dans la peur. Des dizaines de milliers de victimes sont déjà dénombrées par plusieurs organisations internationales ou algériennes. Les derniers massacres de villageois et de voyageurs ont soulevé l'indignation de la communauté internationale.

Toutes les prises de position (d'intellectuels, de journalistes de nombreux pays et particulièrement les déclarations du secrétaire général des Nations unies, du directeur général de l'UNICEF, ainsi que des organisations non gouvernementales comme Amnesty International, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, Reporters sans frontières, Human Rights Watch et les ligues des droits de l'homme) expriment l'émotion de l'opinion publique et la solidarité internationale avec les souffrances du peuple algérien. Ces déclarations indiquent la disponibilité de ces personnes et de ces organisations pour agir en faveur du respect des droits de l'homme et des libertés démocratiques en Algérie. Dans l'obscurité qui submerge le pays, cette solidarité est perçue comme une lueur d'espoir, un réconfort et un repère par des populations meurtries.

À un moment où le gouvernement ne cesse d'affirmer que le terrorisme est vaincu, l'insécurité s'étend sur une très grande partie du pays. Le gouvernement déploie des forces de sécurité considérables pour certaines opérations et notamment pour organiser des élections qu'il contrôle mais refuse de mettre en place des patrouilles pour prévenir ou stopper des massacres même lorsque ces crimes se déroulent, des heures durant, à quelques centaines de mètres des plus grandes casernes.

Le peuple algérien a le droit de savoir par qui et dans quelles conditions sont perpétrés ces crimes et pourquoi aucune protection des citoyens n'est assurée. Seule une commission d'enquête internationale, indépendante et impartiale, peut désormais répondre à cette attente. Cette commission d'enquête internationale aurait pour objet de faire la lumière sur les massacres, les attentats et les violations des droits de l'homme et d'aider à la détermination des responsabilités.

Les arguments selon lesquels la constitution d'une telle commission serait une atteinte à la souveraineté de l'État algérien ne résiste pas à l'analyse. En effet, la commission a pour but d'établir des faits et de rechercher la vérité et aucun gouvernement de bonne foi ne devrait la refuser, d'autant que cette pratique est largement admise dans la société internationale. Elle n'est ni un recours à la force ni une menace contre la souveraineté de l'État au sens de l'article 2 de la charte des Nations unies, la constitution d'une commission d'enquête ne peut être considérée comme une atteinte à la souveraineté de l'État.

En droit international, l'État, de toutes façons, n'est fondé à invoquer la souveraineté que pour autant qu'il a la capacité d'organiser et de protéger les populations vivant sur les territoires qu'il contrôle, surtout que ce ne sont pas des menaces extérieures qui mettent en cause la stabilité. La protection des populations est un élément fondamental dans les fondements de l'exercice de la souveraineté d'un État sur son territoire. En tout état de cause, le développement de la protection internationale des droits de l'homme, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux pactes des Nations unies sur les droits civils et politiques et sur les droits économiques, sociaux et culturels et autres conventions pertinentes, rend irrecevable et sans pertinence l'invocation de la souveraineté pour empêcher toute manifestation de la solidarité internationale en faveur des populations dont les droits sont violés massivement et de façon répétée.

La souveraineté de l'État ne saurait s'exercer au détriment du droit des peuples. La dimension universelle des droits de l'homme est clairement affirmée dans les conventions internationales ratifiées par l'Algérie. Cette dimension universelle signifie que les droits de l'homme doivent être appliqués à tous et à toutes sans distinction de conventions politiques, religieuses ou autres. Elle signifie aussi que la communauté internationale peut et doit manifester sa solidarité agissante à l'égard

du peuple algérien, spécialement lorsque les droits à la vie et l'intégrité physique et morale de ce peuple sont violés.

De surcroît, les massacres de villageois, de lycéens et de voyageurs par des groupes armés sont perpétrés à un moment où les populations subissent de plein fouet les méfaits d'une politique économique et sociale dominée par l'affairisme et la corruption, qui accroît le chômage, aggrave les conditions de vie du plus grand nombre et marginalise une grande partie de la jeunesse. Cette politique jette dans le désespoir de larges parties de la population.

Dans ces conditions, seule une commission d'enquête internationale, indépendante et impartiale, peut disposer du crédit moral nécessaire pour faire la lumière sur ce qui se passe en Algérie.

Les initiateurs de l'appel demandent à toutes les personnes qui approuvent ce texte d'y joindre leurs signatures.

ABBOUB Karim (psychiatre), ADDI Lahouari (universitaire), BELKEDDAR Farouk (responsable associatif), BENSADIA Hamida (responsable associative), BENCHEIKH Madjid (universitaire), CHALABI El Hadi (universitaire), DAOUD Kamel (universitaire), DJAFRI Yahia (enseignant), HARBI Mohammed (historien), KADI Amina (universitaire), LAACHER Smail (sociologue), MOUTERFI Khelifa (cadre syndical en retraite), SAYAD Abdelmalek (sociologue).